



# **PLAN D'ACTIVITÉS INSTITUTIONNEL ANNUEL 2025- 2026**

**(PLANS OPÉRATIONNELS ET BUDGETS ANNUELS  
CONSOLIDÉS)**

**Secrétariat de la SADC**

Mars 2025

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
1.4	Contexte stratégique des exercices annuels de planification et de budgétisation .....	7
1.5	Projets par ordre de priorité .....	8
1.6	Aperçu des résultats attendus .....	8
<b>2.</b>	<b>ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>10</b>
2.1	Mandat .....	10
2.2	Objectif stratégique .....	10
2.3	Résultats .....	10
2.4	Projets par ordre de priorité .....	11
2.5	Domaines clés de résultats .....	11
2.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	12
2.7	Répartition des ressources : .....	18
<b>3.</b>	<b>DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCE</b> .....	<b>20</b>
3.1	Mandat .....	20
3.2	Objectif stratégique .....	20
3.3	Résultats .....	20
3.4	Projets par ordre de priorité .....	20
3.5	Domaines clés de résultats .....	21
3.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	21
3.7	Répartition des ressources : .....	25
<b>4.</b>	<b>FINANCE, INVESTISSEMENT ET DOUANES</b> .....	<b>26</b>
4.1	Mandat .....	26
4.2	Objectif stratégique .....	26
4.3	Résultats .....	26
4.4	Projets par ordre de priorité .....	26
4.5	Domaines clés de résultats .....	27
4.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	27
4.7	Répartition des ressources : .....	30
<b>5.</b>	<b>INFRASTRUCTURES</b> .....	<b>32</b>
5.1	Mandat .....	32
5.2	Objectif stratégique .....	32
5.3	Résultats .....	32
5.4	Projets par ordre de priorité .....	33
5.5	Domaines clés de résultats .....	33

5.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	34
5.7	Répartition des ressources : .....	41
<b>6.</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN .....</b>	<b>42</b>
6.1	Mandat .....	42
6.2	Objectif stratégique .....	42
6.3	Résultats .....	42
6.4	Projets par ordre de priorité .....	43
6.5	Domaines clés de résultats .....	43
6.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	44
6.7	Répartition des ressources : .....	48
<b>7.</b>	<b>UNITÉ DU GENRE ET DU DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>49</b>
7.1	Mandat .....	49
7.2	Objectif stratégique .....	49
7.3	Résultats .....	49
7.4	Projets par ordre de priorité .....	49
7.5	Domaines clés de résultats .....	50
7.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	50
7.7	Répartition des ressources : .....	53
<b>8.</b>	<b>DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES.....</b>	<b>54</b>
8.1	Mandat .....	54
8.2	Objectif stratégique .....	54
8.3	Résultats .....	54
8.4	Projets par ordre de priorité .....	55
8.5	Domaines clés de résultats .....	56
8.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	57
8.7	Répartition des ressources : .....	63
<b>9.</b>	<b>PLANIFICATION DES POLITIQUES ET MOBILISATION DES RESSOURCES .....</b>	<b>65</b>
9.1	Mandat .....	65
9.2	Objectif stratégique .....	65
9.3	Résultats .....	65
9.4	Projets par ordre de priorité .....	66
9.5	Domaines clés de résultats .....	66
9.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	67
9.7	Répartition des ressources : .....	72
<b>10</b>	<b>RÉDUCTION DE RISQUES DE CATASTROPHES .....</b>	<b>73</b>
10.1	Mandat .....	73

10.2	Objectif stratégique .....	73
10.3	Résultats .....	73
10.4	Projets par ordre de priorité .....	73
10.5	Domaines clés de résultats .....	74
10.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	74
10.7	Répartition des ressources : .....	77
11	<b>AUDIT INTERNE ET GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>78</b>
11.1	Mandat .....	78
11.2	Objectif stratégique .....	78
11.3	Résultats .....	78
11.4	Projets par ordre de priorité .....	79
11.5	Domaines clés de résultats .....	79
11.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	79
11.7	Répartition des ressources : .....	81
12	<b>AFFAIRES JURIDIQUES .....</b>	<b>82</b>
12.1	Mandat .....	82
12.2	Objectif stratégique .....	82
12.3	Résultats .....	82
12.4	Projets par ordre de priorité .....	82
12.5	Domaines clés de résultats .....	82
12.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	82
12.7	Répartition des ressources : .....	85
13	<b>TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA SADC .....</b>	<b>86</b>
13.1	Mandat .....	86
13.2	Objectif stratégique .....	86
13.3	Résultats .....	86
13.4	Projets par ordre de priorité .....	86
13.5	Domaines clés de résultats .....	86
13.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....	86
13.7	Répartition des ressources : .....	87
14	<b>COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES .....</b>	<b>88</b>
14.1	Mandat .....	88
14.2	Objectif stratégique .....	88
14.3	Résultats .....	88
14.4	Projets par ordre de priorité .....	88
14.5	Domaines clés de résultats .....	89
14.6	Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2023/24.....	89

	<b>14.7 Répartition des ressources :</b> .....	91
<b>15</b>	<b>BUREAU DE REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA SADC AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE</b> .....	92
	<b>15.1 Mandat</b> .....	92
	<b>15.2 Objectif stratégique</b> .....	92
	<b>15.3 Résultats</b> .....	92
	<b>15.4 Projets par ordre de priorité</b> .....	93
	<b>15.5 Domaines clés de résultats</b> .....	93
	<b>15.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025-26</b> .....	93
	<b>15.7 Répartition des ressources :</b> .....	94
<b>16</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION</b> .....	96
	<b>16.1 Mandat</b> .....	96
	<b>16.2 Objectif stratégique</b> .....	96
	<b>16.3 Résultats</b> .....	96
	<b>16.4 Projets par ordre de priorité</b> .....	96
	<b>16.5 Domaines clés de résultats</b> .....	96
	<b>16.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26</b> .....	96
	<b>16.7 Répartition des ressources</b> .....	99
<b>17</b>	<b>FINANCE</b> .....	100
	<b>17.1 Mandat</b> .....	100
	<b>17.2 Objectif stratégique</b> .....	100
	<b>17.3 Résultats</b> .....	100
	<b>17.4 Projets par ordre de priorité</b> .....	100
	<b>17.5 Domaines clés de résultats</b> .....	100
	<b>17.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26</b> .....	100
	<b>17.7 Répartition des ressources :</b> .....	101
<b>18</b>	<b>UNITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</b> .....	102
	<b>18.1 Mandat</b> .....	102
	<b>18.2 Objectif stratégique</b> .....	102
	<b>18.3 Résultats</b> .....	102
	<b>18.4 Projets par ordre de priorité</b> .....	102
	<b>18.5 Domaines clés de résultats</b> .....	102
	<b>18.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26</b> .....	102
	<b>18.7 Répartition des ressources :</b> .....	104
<b>19</b>	<b>PASSATION DE MARCHÉS</b> .....	105
	<b>19.1 Mandat</b> .....	105
	<b>19.2 Objectif stratégique</b> .....	105

	<b>19.3</b>	<b>Résultats .....</b>	<b>105</b>
	<b>19.4</b>	<b>Projets par ordre de priorité .....</b>	<b>105</b>
	<b>19.5</b>	<b>Domaines clés de résultats .....</b>	<b>106</b>
	<b>19.6</b>	<b>Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....</b>	<b>106</b>
	<b>19.7</b>	<b>Répartition des ressources : .....</b>	<b>107</b>
<b>20</b>		<b>UNITÉ D'APPROVISIONNEMENT EX ANTE .....</b>	<b>108</b>
	<b>20.1</b>	<b>Mandat .....</b>	<b>108</b>
	<b>20.2</b>	<b>Objectif stratégique .....</b>	<b>108</b>
	<b>20.3</b>	<b>Résultats .....</b>	<b>108</b>
	<b>20.4</b>	<b>Projets par ordre de priorité .....</b>	<b>108</b>
	<b>20.5</b>	<b>Domaines clés de résultats .....</b>	<b>108</b>
	<b>20.6</b>	<b>Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26.....</b>	<b>109</b>
	<b>20.7</b>	<b>Répartition des ressources : .....</b>	<b>110</b>
<b>21</b>		<b>ANNEXE 1 : PLANS OPÉRATIONNELS ANNUELS ET BUDGETS 2025/26</b>	<b>110</b>

## 1. INTRODUCTION

1.1 Le Secrétariat élabore le Plan d'activités institutionnel annuel conformément aux dispositions du Règlement 26 du Règlement financier de la SADC (mars 2022) et de la section 4.2.1 (iii) de la Politique de la SADC en matière d'élaboration de stratégies, de planification, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports (Politique SPMER, 2020). Le Conseil approuve le Plan institutionnel annuel en août pour faciliter la mise en œuvre des résultats prévus au cours de l'exercice financier suivant, qui s'étend du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

1.2 Le Règlement 26 du Règlement financier de la SADC (mars 2022) dispose que :

*« Tous les cinq ans, le Responsable de l'Institution, à savoir le Secrétaire exécutif, prépare un projet de Stratégie à moyen terme (MTS) à soumettre à l'approbation du Conseil conformément aux dispositions prévues dans la Politique et les lignes directrices pour l'élaboration, la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur les stratégies (SPMER) ».*

1.3 La section 4.2.1 (iii) de la Politique énonce que le Secrétariat « ... prépare une Stratégie quinquennale à moyen terme pour approbation par le Conseil ».

### 1.4 Contexte stratégique des exercices annuels de planification et de budgétisation

1.4.1 Le Traité de la SADC est le principal instrument juridique donnant mandat au Secrétariat de formuler le Plan institutionnel annuel de la SADC. Conformément à l'article 14 du Traité, les principales responsabilités du Secrétariat comprennent son rôle moteur dans « la planification stratégique et la gestion des programmes de la SADC, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et des programmes régionaux ».

1.4.2 La fonction de planification du Secrétariat est précisée dans la Politique SPMER, qui prévoit l'élaboration d'une Vision à long terme de la SADC, d'une Stratégie intermédiaire sur dix ans, d'une Stratégie à moyen terme sur cinq ans, de mises à jour annuelles de la stratégie et de plans institutionnels annuels conformément à l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR).

1.4.3 La mise en œuvre de ces documents stratégiques est en cours. En août 2020, le Sommet a approuvé la Vision à long terme (Vision 2050 de la SADC) et la Stratégie intermédiaire décennale (RISDP 2020-2030). Puis, en mars 2024, le Conseil a approuvé la deuxième édition de la Stratégie quinquennale à moyen terme (SMT) 2025-26 à 2029-30 du RISDP. Quant à la mise à jour annuelle de la stratégie qui est utilisée pour élaborer le plan d'activités institutionnel annuel pour l'exercice financier 2025-26, elle a été approuvée par le Conseil en août 2024.

1.4.4 Le Plan d'activités institutionnel annuel a pour objectif de mettre en œuvre les résultats du RISDP 2020-2030 au titre des piliers suivants :

- (i) Pilier Fondement : Paix, sécurité et bonne gouvernance
- (ii) Pilier 1 : Développement industriel et intégration des marchés ;
- (iii) Pilier II : Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale ;
- (iv) Pilier III : Développement des capacités sociales et humaines ;

- (v) Questions transversales : Genre et Jeunesse ; Changement climatique et Gestion des risques de catastrophes.

- 1.4.5 En outre, le Plan d'activités institutionnel annuel livrera des résultats supplémentaires issus de politiques et de stratégies sectorielles telles que la Politique agricole régionale (PAR) de la SADC, le Plan d'investissement agricole régional (RAIP) 2023-2030 de la SADC, le Plan directeur de développement des infrastructures régionales (RIDMP) de la SADC : 2012-2027 et le Plan et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063. Le Plan d'activités institutionnel annuel a considéré la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil et le Sommet, la performance du Secrétariat dans l'exécution du Plan en cours ainsi que les recommandations émanant de l'audit et des plans de gestion des risques.
- 1.4.6 Le Plan d'activités institutionnel annuel est basé sur un budget à croissance zéro dans le cadre de la composante du budget des États membres. Le Secrétariat continuera de réduire les coûts en diminuant les interactions en présentiel, sauf pour les réunions du Sommet et du Conseil. Certaines réunions ministérielles et techniques se tiendront en format hybride. Par conséquent, les contributions à verser par les États membres pour l'exercice financier 2025/26 resteront identiques à celles de l'exercice financier 2024/25. S'agissant des Partenaires internationaux de coopération, le financement est basé sur des accords de financement valides signés par le Secrétaire exécutif et gérés par le biais du système de gestion financière du Secrétariat.

## 1.5 Projets par ordre de priorité

- 1.5.1 Les réalisations annuelles identifiées dans le Plan d'activités institutionnel annuel visent à mettre en œuvre les projets prioritaires du RISDP adoptés par le Conseil en mars 2023. Les projets prioritaires constitueront la base de la mise en œuvre du RISDP par le truchement de la Stratégie à moyen terme 2025-2026 à 2029-2030, des mises à jour annuelles de la stratégie et des plans institutionnels annuels. Les projets répondent à la nécessité de changer radicalement le mode de fonctionnement de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la SADC, en se concentrant uniquement sur les actions qui ont le plus d'impact et qui démontrent des résultats positifs sur la vie des citoyens de la Région.

## 1.6 Aperçu des résultats attendus

- 1.6.1 Un budget total de 178 985 208 USD soutiendra les activités du programme, à l'exclusion des émoluments dont le montant s'élève à 25 307 905 USD. Sur le total du budget programme, **156 077 820 USD** sont financés par les États membres (EM), tandis que **22 907 388 USD** sont financés par les partenaires internationaux de coopération (PIC).
- 1.6.2 Le tableau 1 ci-dessous résume le nombre de résultats annuels à livrer au cours de l'exercice 2025-26 en utilisant les ressources combinées allouées par les États membres (EM) et par les partenaires internationaux de coopération (PIC). Des renseignements détaillés sont fournis sur les secteurs, les programmes et les services institutionnels, notamment en ce qui concerne les rubriques suivantes : mandat, objectifs stratégiques, résultats attendus, projets classés prioritaires, domaines de résultats clés, enseignements tirés en 2024-2025, axe principal poursuivi en 2025-2026 et répartition des ressources. La chaîne des résultats est détaillée à l'annexe 1.

**Tableau 1 : Résultats attendus des activités directes et budgets prévisionnels y afférents, avril 2025 - mars 2026**

Délai de livraison des produits livrables annuels par trimestre										
Période opérationnelle annuelle 2025-26										
Direction / Unité	Délai de livraison des produits livrables annuels					Responsabilités relatives à la réalisation des produits livrables annuels		Estimations des dépenses (USD) <sup>1</sup>		
	T1	T2	T3	T4	Produits livrables annuels	Secrétariat	Responsabilité partagée avec les États membres	États membres	Partenaires	Total
Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité	5	9	11	25	50	35	15	135 428 320	4 764 664	140 192 984
Centre régional de formation à la paix (RPTC)	1	2	0	3	6	3	3	1 459 109	260 552	1 719 661
Développement industriel et commerce	1	2	5	19	27	11	16	798 003	466 135	1 254 138
Finance, investissement et douanes	1	1	3	8	13	0	13	292 228	5 791 590	6 083 818
Infrastructure	2	6	9	15	32	8	24	442 167	1 793 708	2 235 875
Développement social et humain	4	3	16	6	29	0	29	469 214	1 426 730	1 895 944
GSHD-VIH et sida	0	0	1	2	3	0	3	1 610 000	0	1 610 000
Unité Genre	1	3	2	3	9	9	0	81 084	27 034	108 118
Alimentation, agriculture et ressources naturelles	2	4	10	10	26	16	10	297 036	2 285 755	2 582 791
Centre de ressources phylogénétiques de la SADC (SPGRC)	0	0	0	4	4	4	0	426 675	0	426 675
Politique, planification stratégique et mobilisation de ressources	0	5	6	16	27	23	4	493 420	3 865 040	4 358 460
Réduction des risques de catastrophes	0	1	1	6	8	5	3	606 401	2 226 180	2 832 581
Audit interne et gestion des risques	1	2	3	6	12	12	0	164 745	0	164 745
Unité des services juridiques	3	6	2	2	13	13	0	150 758	0	150 758
Tribunal administratif de la SADC	0	2	1	3	6	6	0	95 550	0	95 550
Communication et relations publiques	0	1	0	3	4	4	0	174 084	0	174 084
Bureau de liaison de la SADC auprès de la CUA	1	1	1	4	7	7	0	24 799	0	24 799
Ressources humaines et administration	2	2	1	18	23	21	2	6 692 381	0	6 692 381
Finances	1	0	1	3	5	5	0	650 765	0	650 765
Technologies de l'information et de la communication	2	2	2	4	10	10	0	1 113 965	0	1 113 965
Unité chargée de la passation de marchés	1	0	2	1	4	4	0	39 686	0	39 686
Unité d'approvisionnement <i>ex ante</i>	1	1	1	2	5	5	0	20 401	0	20 401
Virements sur des comptes spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	4 642 532	0	4 642 532
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>54</b>	<b>77</b>	<b>163</b>	<b>323</b>	<b>201</b>	<b>122</b>	<b>156 173 323</b>	<b>22 907 388</b>	<b>179 080 711</b>

<sup>1</sup>Les estimations de dépenses excluent les émoluments du personnel qui s'élèvent à 25 307 905 USD

## **2. ORGANE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE, DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ**

### **2.1 Mandat**

2.1.1 L'Organe a pour mandat de promouvoir la paix et la sécurité dans la région. L'article 2.2 du Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité (le Protocole) définit 12 objectifs spécifiques de l'Organe, notamment les suivants :

- (i) Protéger les peuples et prémunir le développement de la Région contre l'instabilité découlant de l'effondrement de l'état de droit, des conflits intra ou interétatiques et l'agression ;
- (ii) Promouvoir la coordination régionale pour les questions touchant à la sécurité et à défense et établir les mécanismes qui conviennent à cet effet ; et
- (iii) Prévenir, contenir et résoudre par des moyens pacifiques les conflits inter ou intraétatique ;

### **2.2 Objectif stratégique**

2.2.1 Le mandat de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité obéit à trois objectifs définis dans le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030, à savoir :

- (i) Renforcer les systèmes de prévention, de gestion et de règlement des conflits, assortis de systèmes d'alerte rapide qui soient capables de repérer et de suivre les menaces politiques, sécuritaires et socioéconomiques ;
- (ii) Renforcer la coopération politique, la démocratie, la bonne gouvernance, l'État de droit, les droits de l'homme et la sécurité humaine ; et
- (iii) Améliorer le système de défense et de sécurité collectives, afin de protéger l'intégrité territoriale de la Région.

### **2.3 Résultats**

2.3.1 L'Organe réalisera les objectifs stratégiques en poursuivant les neuf résultats suivants :

- (i) Amélioration des systèmes d'alerte précoce, cette amélioration permettant de cibler et de suivre les menaces politiques, sécuritaires et socioéconomiques et d'y répondre rapidement ;
- (ii) Renforcement des capacités régionales en matière de médiation, de prévention des conflits et de diplomatie préventive ;
- (iii) Conduite d'une coopération politique de haut niveau entre les États membres ;
- (iv) Consolidation de la démocratie et de la gouvernance inclusive dans la Région ;

- (v) Renforcement des cadres régionaux de lutte contre la criminalité transnationale organisée ;
- (vi) Renforcement de la sécurité humaine dans les États membres, une attention particulière étant prêtée aux populations les plus vulnérables et marginalisées ;
- (vii) Renforcement de la capacité de la Force en attente de la SADC à protéger l'intégrité territoriale de la Région et à conduire des opérations humanitaires et des opérations de soutien à la paix complexes et multidimensionnelles ;
- (viii) Amélioration de la sécurité maritime dans la Région ;
- (ix) Promotion d'un niveau élevé d'engagement des femmes et des jeunes dans les domaines de la défense et des opérations de soutien à la paix.

## **2.4 Projets par ordre de priorité**

2.4.1 L'Organe a donné la priorité aux projets suivants, qui seront mis en œuvre par le biais des résultats et des priorités du RISDP 2020-2030, des décisions des comités sectoriels, des conseils et des comités ministériels, ainsi que de l'évaluation de la menace pour la sécurité (2020) :

- (i) Système d'alerte rapide ;
- (ii) Projet de gestion des conflits et de reconstruction et de développement après-conflit (PCRD) ;
- (iii) Démocratie, élections et bonne gouvernance ;
- (iv) Participation des femmes et des jeunes à la vie politique et aux processus décisionnels ; Représentation et participation ;
- (v) Gestion de la criminalité transnationale organisée ;
- (vi) Gestion du terrorisme ;
- (vii) Projet de la SADC en matière de migration ;
- (viii) Renforcement de la capacité de la Force en attente de la SADC à mener des opérations de soutien à la paix (OSP) et des opérations humanitaires ;
- (ix) Rôle des femmes dans les actions menées en faveur de la paix et de la sécurité ; et
- (x) Révision des infrastructures de la SADC pour la coopération en matière de défense, de paix et de sécurité.

## **2.5 Domaines clés de résultats**

2.5.1 L'Organe mettra en œuvre le Plan opérationnel annuel en poursuivant les domaines clés suivants de résultats :

- (i) Sécurité publique
- (ii) Politique et diplomatie
- (iii) Police
- (iv) Défense
- (v) Sécurité d'État
- (vi) Élément de planification
- (vii) Centre régional de lutte contre le terrorisme
- (viii) Centre régional de formation en maintien de la paix

## 2.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

2.6.1 Les projets suivants seront mis en œuvre sur la base des résultats et des priorités fixés par le RISDP 2020-2030, le Comité sectoriel, le Conseil et le Comité ministériel de l'Organe.

2.6.2 Conformément aux priorités définies par la RISDP 2020-2030, le Conseil et le Comité ministériel de l'Organe, les décisions sectorielles ainsi que par les enseignements tirés de la mise en œuvre précédente, les principaux domaines d'intervention en 2025/26 sont les suivants :

(i) **Sécurité publique :**

- (a) Renforcement des capacités des responsables des agences de lutte contre la corruption pour faire face aux évolutions récentes.
- (b) Développement du Cadre régional de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption
- (c) Renforcement des capacités des principales parties prenantes dans les contextes humanitaires et de consolidation de la paix afin de protéger les populations vulnérables.
- (d) Dialogue régional pour les chefs des services de l'immigration et du travail sur les nouvelles tendances en matière de migration de la main-d'œuvre
- (e) Examen régional de l'état d'avancement des engagements pris lors des forums mondiaux sur les réfugiés de 2019 et 2023.

(ii) **Politique et diplomatie :**

- (a) Déploiement des missions de médiation du Comité des sages et du Groupe de référence pour la médiation (GRP) dans les pays en conflit
- (b) Déploiement de la Mission d'observation de la SADC (SEOM) dans les États membres organisant des élections
- (c) Élaboration de plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS)
- (d) Élaboration de la stratégie régionale sur le rôle des jeunes dans la paix et la sécurité (YPS)
- (e) Élaboration d'un Cadre de politique étrangère de la SADC définissant les valeurs communes à défendre par tous les États membres et guidant l'adoption de positions communes en matière de politique étrangère.

(iii) **Police :**

- (a) Mise en œuvre de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée ;
- (b) Conduite d'opérations conjointes transfrontalières de la SARPCCO ciblant les syndicats de la criminalité transnationale organisée
- (c) Renforcement de la capacité des États membres à prévenir, détecter et enquêter sur la criminalité transnationale organisée et à en rendre compte.
- (d) Renforcement de la mise en œuvre du Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes dans le cadre de la lutte contre la criminalité transnationale organisée.

(iv) **Défense :**

- (a) Mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie régionale intégrée de sécurité maritime.
- (b) Élaboration d'une Doctrine de défense régionale globale
- (c) Dialogue avec les Nations unies par l'intermédiaire du Cadre de paix, de sécurité et de coopération.

- (v) **Sécurité des États :**
- (a) Mise en place d'un mécanisme d'intervention rapide pour soutenir les initiatives visant à prévenir ou à gérer rapidement et efficacement les conflits violents.
  - (b) Suivi des menaces qui pèsent sur la sécurité régionale dans la région de la SADC et en Afrique
  - (c) Renforcement de la capacité des États membres à évaluer et à contrôler efficacement les conflits, les pandémies et les catastrophes.
  - (d) Adoption de nouvelles technologies dans la conception d'infrastructures et de mécanismes pour les centres d'alerte précoce et de réaction dans les États membres.
- (vi) **Élément de planification :**
- (a) Construction des locaux du Dépôt logistique régional de la Force en attente de la SADC et des infrastructures de soutien.
  - (b) Renforcement des capacités de la force en attente pour des interventions dans le cadre d'opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et à l'aide humanitaire.
  - (c) Renforcement de l'Opération multidimensionnelle de soutien à la paix menée par la Force en attente de la SADC en République démocratique du Congo (RDC).
- (vii) **Centre régional de lutte contre le terrorisme :**
- (a) Surveillance des menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme violent dans la région
  - (b) Élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Exercice du Poste de commandement sur la lutte contre le terrorisme
  - (c) Renforcement des capacités des responsables de l'administration pénitentiaire et de la sécurité des prisons à lutter contre la radicalisation et le terrorisme.
- (viii) **Centre régional de formation en maintien de la paix :**
- (a) Renforcement des compétences et des connaissances des États membres en matière de gestion des nouvelles menaces pesant sur la paix et la sécurité
  - (b) Engagement des parties prenantes avec d'autres centres de formation d'excellence (CFE) et partenaires

**Tableau 2 : Résultats attendus de l'Organe pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité</b>				
Politique et diplomatie	Améliorations en matière de prévention, de résolution et de gestion des conflits	Gestion des conflits et reconstruction post-conflit et développement (PCRD) de la SADC	Un cadre de justice transitionnelle post-conflit, de reconstruction des conflits et de développement est mis en œuvre.	Cadre régional sur la reconstruction et le développement post-conflit et la justice transitionnelle adopté par les États membres
				Plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) élaborés et mis en œuvre par les États membres

Période opérationnelle annuelle 2025-26					
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel	
				Des réseaux régionaux et nationaux de femmes médiatrices sont opérationnels dans les États membres	
				Stratégie régionale sur les jeunes dans la paix et la sécurité élaborée, mise en œuvre et examinée par les États membres	
				Des missions de médiation du Comité des sages et du Groupe de référence pour la médiation (MRG) sont déployées dans les pays en conflit	
	Coopération politique de haut niveau entre les États membres	Démocratie, élections et bonne gouvernance	Le mécanisme en l'honneur des fondateurs de la SADC est opérationnel	Le Mécanisme en l'honneur des fondateurs de la SADC est opérationnel	
			Mise en œuvre des politiques et décisions stratégiques de la politique et de la diplomatie dans les États membres	Élaboration d'un plan d'action visant à rendre opérationnelle la stratégie pour la paix et la sécurité des femmes dans les établissements pénitentiaires et les prisons, et soumission de ce plan au sous-comité des établissements pénitentiaires (CPSC) pour validation.	
				Projet de cadre régional pour les centres d'excellence en matière de gouvernance, d'État de droit et de droits de l'homme élaboré et soumis à l'approbation du CMO	
				Cadre de politique étrangère de la SADC guidant l'adoption de positions communes en matière de politique étrangère élaboré	
				Commémoration de la Journée de la libération de l'Afrique australe	
	Démocratie et gouvernance inclusive consolidées dans la Région	Démocratie, élections et bonne gouvernance	N/A	La mise en œuvre de la Stratégie du SEAC pour prévenir les conflits électoraux dans les États membres fait l'objet de suivis et un rapport d'avancement est fourni sur la question au CMO.	
				Adhésion des États membres aux principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021) accrue	
				Renforcement des capacités des organes d'administration des élections dans les États membres en vue de garantir l'intégrité électorale	
				Protocole régional sur la démocratie, les élections et la gouvernance présenté aux États membres d'ici 2026.	

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
Défense	Capacités de la Force en attente de la SADC renforcées pour lui permettre de sauvegarder l'intégrité territoriale de la Région et de mener des opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et d'aide humanitaire.	Opérationnalisation de l'IMSS par au moins 60 % des États membres côtiers de la SADC facilitée.	La Stratégie régionale intégrée de sécurité maritime est opérationnelle et son plan d'action est mis en œuvre dans les États membres.	Le plan d'action de la Stratégie régionale intégrée de sécurité maritime est mis en œuvre.
		N/A	Sensibilisation accrue au domaine de la sécurité maritime	Amélioration de l'information et de la sensibilisation des États membres côtiers à la sécurité maritime.
			N/A	Un projet de Doctrine de défense régionale globale est élaboré et soumis à l'examen du Sous-comité chargé de la défense.
			Engagements avec les Nations unies	Les positions de la SADC en matière de paix et de sécurité sont préservées dans le cadre des engagements avec le Conseil de sécurité des Nations Unies.
Sécurité d'État	Systèmes d'alerte précoce améliorés, conduisant à une surveillance efficace et à une réponse rapide et ciblée aux menaces politiques, sécuritaires et socioéconomiques	N/A	N/A	Résultat visé 1 : Nouvelles technologies promues et adoptées dans la conception d'infrastructures et de mécanismes pour les centres d'alerte rapide et de réaction dans les États membres
			Résultat visé 2 : Le Mécanisme d'intervention rapide est mis en place pour soutenir les initiatives visant à prévenir et/ou à gérer les conflits violents en temps utile et d'une manière efficace et efficiente.	
			Résultat visé 3 : Les menaces qui pèsent sur la sécurité régionale dans la région de la SADC et en Afrique font l'objet d'un suivi et sont signalées aux structures statutaires.	
			Résultat visé 4 : La capacité des acteurs non étatiques (ANE) à contribuer au suivi des conflits, à l'intervention précoce et à l'action est renforcée..	
			Résultat visé 5 : Capacités accrues des États membres en matière d'observation et de surveillance efficaces des conflits, des pandémies, des catastrophes et des interventions de réponse	
		Résultat visé 6 : Les livrables du programme ECESPA pour la période de 12 mois ont été achevés dans le respect du budget, du calendrier et du plan de travail convenu.		
		Archives du SSSC et du MCO	N/A	Résultat visé 3 : Les menaces qui pèsent sur la sécurité régionale dans la région de la SADC et en Afrique

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				font l'objet d'un suivi et sont signalées aux structures statutaires.
		N/A	La capacité des États membres à observer et à surveiller les indicateurs d'insécurité, y compris les facteurs structurels, les déclencheurs et les accélérateurs de conflits, de catastrophes et de pandémies, est renforcée.	Résultat visé 5 : Capacités accrues des États membres en matière d'observation et de surveillance efficaces des conflits, des pandémies, des catastrophes et des interventions de réponse
Sécurité publique	Démocratie et gouvernance inclusive consolidées dans la Région	N/A	N/A	Un projet de cadre régional est développé pour un baromètre régional de la gouvernance, de la primauté du droit et des droits humains et est soumis à l'approbation du CMO.
	Cadres régionaux de lutte contre la criminalité transnationale organisée renforcés	N/A	N/A	Décisions et/ou recommandations adoptées par le sous-comité anti-corruption dans le cadre de son mandat
				Renforcement de la capacité des chefs des agences de lutte contre la corruption à faire face aux nouvelles tendances et questions relatives à la corruption et à la criminalité transnationale organisée
				Cadre régional de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption examiné et rapport présenté au MCO en 2025
				Le Rapport analytique sur l'évaluation régionale de la lutte contre la corruption est élaboré et soumis au MCO pour approbation.
				Modules relatifs à la prévention de la corruption et à l'éducation du public élaborés et présentés au Comité ministériel de l'Organe (MCO) pour approbation.
	Renforcement de la sécurité humaine dans les États membres, en particulier pour les populations les plus vulnérables et marginalisées	N/A	N/A	Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes élaboré et soumis au MCO en 2025.
Capacité renforcée des principales parties prenantes à protéger les populations vulnérables dans les contextes humanitaires et de consolidation de la paix				
				Décisions et/ou recommandations adoptées par le Sous-comité de sécurité publique conformément à son mandat

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				Les lignes directrices de la SADC pour la gestion des prisonniers ayant des besoins spéciaux sont finalisées et soumises au MCO en 2025.
				Bilan de la santé dans les prisons terminé et soumis à l'approbation du CMO en 2025.
				Décisions et/ou recommandations adoptées par le Sous-comité chargé des questions pénitentiaires conformément à son mandat
				Les capacités des chefs des services de l'immigration et du travail concernant les nouvelles tendances en matière de migration de main-d'œuvre ont été renforcées.
Police	Cadres régionaux de lutte contre la criminalité transnationale organisée renforcés	Gestion de la criminalité transnationale organisée	Révision et mise en œuvre du protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes	Révision et mise en œuvre du protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes
			Mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée	La mise en œuvre de la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée est effective et un rapport soumis aux structures statutaires.
			SARPCCO Opérations conjointes renforcées	Renforcement des opérations conjointes transfrontalières de la SARPCCO ciblant les syndicats de la criminalité transnationale organisée.
			Capacité humaine et technique régionale et nationale accrue pour prévenir, détecter et investiguer la criminalité transnationale organisée et en faire répondre les responsables.	Renforcement de la capacité des États membres à prévenir, détecter et enquêter sur la criminalité transnationale organisée et à en rendre compte.
				Examen des décisions sur les questions stratégiques et politiques régionales pour le secteur de la police et leur adoption par le Sous-comité des chefs de police.
Centre régional de lutte contre le terrorisme	Renforcer les systèmes d'alerte précoce, afin d'assurer un suivi et une réponse ciblés et en temps utile aux menaces politiques, sécuritaires et socio-économiques.	Gestion du terrorisme	Renforcement des mesures de lutte contre le terrorisme dans les États membres	Les menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme violent dans la région font l'objet d'un suivi et d'un rapport lors des réunions statutaires.
				La menace du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région est surveillée et signalée aux structures statutaires.
				Amélioration des connaissances des États membres sur la radicalisation et la déradicalisation

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
Élément de planification	Accroissement de la capacité de la Force en attente de la SADC à maintenir l'intégrité territoriale de la Région et à mener des opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et d'aide humanitaire	Renforcement des capacités de la Force en attente de la SADC pour le soutien à la paix et les opérations humanitaires.	Le Dépôt logistique régional de la Force en attente de la SADC est établi et rendu opérationnel.	Poursuite de la construction des bâtiments du Dépôt logistique régional de la Force en attente de la SADC et des infrastructures d'appui.
			Renforcement de la capacité à répondre aux opérations de soutien de la paix et aux catastrophes humanitaires	L'opération multidimensionnelle de soutien à la paix de la Force en attente de la SADC en République démocratique du Congo (RDC) a été renforcée.
			La force en attente est dotée des compétences, des connaissances et des capacités nécessaires afin de répondre aux opérations de soutien de la paix et aux opérations humanitaires.	La capacité d'intervention de la Force en attente de la SADC dans le cadre d'opérations complexes et multidimensionnelles de soutien à la paix et d'aide humanitaire a été renforcée.
<b>Centre régional de formation à la paix (RPTC)</b>				
Renforcement des capacités en matière d'opérations de soutien à la paix	N/A	N/A	Système collectif de défense et de sécurité, capable de préserver l'intégrité territoriale de la région renforcé	Développement des compétences et des connaissances des États membres en matière de gestion des nouvelles menaces à la paix et à la sécurité dans la région.
				Les compétences et les connaissances du RPTC sont améliorées grâce à un partenariat avec d'autres centres de formation d'excellence (TCE) et des partenaires.
				Le soutien sous forme de conseils pour les interventions de maintien de la paix est renforcé.
				Décisions statutaires et de la Direction du Secrétariat de la SADC intégrées dans les systèmes de gouvernance et de gestion du RPTC
				Gestion et coordination des fonctions opérationnelles du RPTC
Acquisition et remplacement des actifs du RPTC	Amélioration de la fourniture d'actifs immobilisés au RPTC	N/A		Remplacement et entretien des actifs du RPTC, conformément à la Politique de remplacement des actifs de la SADC

## 2.7 Répartition des ressources :

2.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 3 : Répartition des ressources à la Direction de l'Organe pour l'exercice 2025-2026**

DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité</b>			
Politique et diplomatie	1 424 890	500 361	1 925 251
Défense	50 000	0	50 000
Sécurité d'État	105 779	3 253 474	3 359 253
Sécurité publique	115 853	220 758	336 611
Police	48 602	146 435	195 037
Centre régional de lutte contre le terrorisme	50 000	142 811	192 811
Élément de planification	133 633 196	500 825	134 134 021
Gestion des ressources humaines - ORGANE	2 497 993	0	2 497 993
<b>Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité</b>	<b>137 926 313</b>	<b>4 764 664</b>	<b>142 690 977</b>
<b>Centre régional de formation à la paix (RPTC)</b>			
Gestion des ressources humaines du RPTC	605 158	0	605 158
Acquisition et remplacement des actifs du RPTC	274 200	0	274 200
Renforcement des capacités en matière d'opérations de soutien à la paix	1 184 909	260 552	1 445 461
<b>Centre régional de formation à la paix (RPTC)</b>	<b>2 064 267</b>	<b>260 552</b>	<b>2 324 819</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>139 990 580</b>	<b>5 025 216</b>	<b>145 015 796</b>

## **3. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCE**

### **3.1 Mandat**

3.1.1 La Direction du développement industriel et du commerce (IDT) a pour mandat de faciliter la libéralisation et l'intégration du commerce, de parvenir à un développement industriel compétitif et diversifié et d'accroître les investissements industriels et la productivité dans le respect des meilleures pratiques internationales et des normes mondialement reconnues. La Direction est chargée de coordonner les initiatives régionales relatives à la politique industrielle et à la compétitivité, aux normes, à la qualité, aux évaluations et à la métrologie, au développement des chaînes de valeur régionales, à la science, à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'à l'intégration des marchés régionaux.

### **3.2 Objectif stratégique**

3.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction du développement industriel et du commerce sont les suivants :

- (i) Développer une économie régionale industrialisée qui repose sur un environnement compétitif et favorable, doté d'infrastructures et de compétences nécessaires et qui exploite de façon durable ses ressources naturelles en tirant parti des avantages qu'offrent la science, la technologie et l'innovation et ;
- (ii) Approfondir l'intégration du marché régional et faire en sorte que ce dernier soit connecté aux marchés continentaux et mondiaux.

### **3.3 Résultats**

3.3.1 Les résultats stratégiques à atteindre par la Direction du développement industriel et du commerce sont les suivants :

- (i) Renforcement d'un environnement plus compétitif et plus facilitateur, y compris en ce qui concerne les infrastructures, les compétences et l'innovation ;
- (ii) Renforcement du développement industriel et de la chaîne de valeur dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'enrichissement des minerais et des produits pharmaceutiques, du cuir, du textile et de l'habillement, du tourisme et des services, aboutissant à une industrialisation inclusive ;
- (iii) Renforcement des capacités technologiques régionales par le biais de la science, de la technologie et de l'innovation ;
- (iv) Accroissement du commerce intra- et extra-SADC des biens et des services ; et
- (v) Accroissement du commerce des services dans la région de la SADC.

### **3.4 Projets par ordre de priorité**

3.4.1 Les projets prioritaires à exécuter pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Élaboration des programmes régionaux de soutien à l'innovation et aux nouvelles entreprises ;
- (ii) Renforcement des capacités en matière de transfert de technologie et de propriété intellectuelle ;
- (iii) Appui à l'harmonisation des politiques et des réglementations, à la normalisation et aux procédures pour le contrôle de la qualité et le commerce des produits agricoles ;
- (iv) Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC ;
- (v) Renforcement des structures de résolution des ONT dans les États membres concernés ;
- (vi) Établissement et opérationnalisation de l'Unité de coordination de la vision minière régionale ;
- (vii) Renforcement des capacités des groupes agrégés, des organisations de producteurs et des associations industrielles dans les chaînes de valeur prioritaires.

### **3.5 Domaines clés de résultats**

3.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction sont les suivants :

- (i) Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international ;
- (ii) Amélioration de la compétitivité qualitative des biens et des services grâce aux cadres régionaux en matière d'infrastructures de qualité soutenant le commerce, l'industrie et l'investissement pour favoriser la protection des consommateurs et de l'environnement ;
- (iii) Diversification et expansion des secteurs compétitifs de production dans la région ;
- (iv) Développement des chaînes de valeur régionales ; et
- (v) Science, technologie et innovation.

### **3.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

3.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2025-2026 sont les suivants :

- (i) **Commerce de biens et de services** : Adhésion des autres États membres à la Zone de libre-échange de la SADC ; révision de l'annexe VII sur le sucre et

élaboration de l'Annexe de référence sur les barrières non tarifaires pour contrôler et supprimer les BNT ; diffusion et renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'Annexe ; soutien aux négociations et à la mise en œuvre de l'accord tripartite de libre-échange ; Engagement, soutien et facilitation pour la mise en œuvre de l'accord AfCFTA ; mobilisation et sensibilisation des États membres pour la ratification du Protocole sur le commerce des services ; soutien aux États membres pour la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le commerce des services ; appui aux États membres pour la négociation des questions de la Phase II du Protocole de la SADC sur le commerce des services et pour les négociations sectorielles.

- (ii) **Compétitivité industrielle** : Soutien aux États membres pour la ratification du Protocole sur l'industrie ; examen de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 ; Organisation d'un forum pour sensibiliser les parties prenantes des États membres aux stratégies et programmes d'industrialisation de la SADC. Dialogue entre les secteurs public et privé sur les questions de développement industriel ; Élaboration de la stratégie pour les PME ; soutien aux États membres pour la révision des politiques industrielles ; et mise en œuvre du Pilier Industriel dans le cadre de la Tripartite.
- (iii) **Science, technologie et innovation** : Formation des États membres au cadre de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports concernant le Protocole sur les STI, élaborer un cadre régional et un plan d'action sur les sciences et technologies spatiales, suivi de la mise en œuvre du cadre de la SADC pour la cyber-infrastructure, élaboration des lignes directrices régionales sur l'éthique de l'intelligence artificielle, élaborer une stratégie régionale et un plan d'action pour soutenir et stimuler les nouvelles entreprises, organisation d'une formation pour les États membres sur la réalisation d'enquêtes sur l'innovation et la recherche et le développement.
- (iv) **Normes et qualité et mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)** : Étant donné que la région ne bénéficie pas encore d'une intégration totale et d'une Zone de libre-échange, les institutions SQAM se doivent de travailler en étroite collaboration afin de résoudre les problèmes qui entravent la libre circulation des biens et des services, comme par exemple la nécessité d'instaurer la confiance dans leurs pratiques d'évaluation de la conformité en reconnaissant les régimes d'évaluation de la conformité des uns et des autres. À cet égard, le Secrétariat de la SADC poursuivra le renforcement des capacités des organismes d'évaluation de la conformité opérant dans la région et œuvrera à la mise en place d'une structure de coopération en matière d'évaluation de la conformité, à l'amélioration des capacités des organismes d'accréditation afin de préserver leur crédibilité au niveau international et à l'élargissement de leur champ d'intervention ; il veillera à l'élaboration d'une Politique régionale de la qualité et à la mise en place d'une stratégie pour une infrastructure de qualité afin de faciliter une meilleure collaboration entre les États membres de la SADC et le Secrétariat de la SADC et s'assurera que les activités régionales sont alignées sur les activités continentales afin d'appuyer une participation effective des États membres de la SADC au sein de la Tripartite et de la ZLECAf ; il poursuivra la coordination de l'harmonisation des normes et autres instruments relatifs aux infrastructures de qualité dans la région.

**Tableau 4 : Résultats attendus pour la Direction du Développement industriel et du commerce (IDT) pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Développement industriel et commerce</b>				
Amélioration de la qualité et de la compétitivité des marchandises et des services par le biais de cadres réglementaires régionaux de soutien au commerce, à l'industrie et à l'investissement en vue de protéger les consommateurs et l'environnement.	ZLE de la SADC consolidée	N/A	Qualité des biens et des services commercialisés par les États membres de la SADC reconnue et acceptée dans la Région et au niveau international	2025-26 : Résultat visé annuel 1 : Les annexes OTC et SPS de la SADC sont révisées conformément aux politiques continentales et mondiales.
			N/A	2025-26 : Résultat visé annuel 2 : Élaboration d'une stratégie régionale pour une infrastructure de qualité
			L'influence des parties prenantes du secteur privé dans le travail des structures OTC de la SADC dans l'intérêt de l'industrialisation et du commerce de la SADC est accrue.	2025-26 : Résultat visé annuel 3 : Révision annuelle des structures du SQAM et du comité de coordination SPS
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	Commerce intra-SADC et extra-régional de la SADC de biens et de services accru	Projet 1 : Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Préparation d'un calendrier de réduction progressive des tarifs pour consolider la ZLE de la SADC	Préparation d'un calendrier de réduction progressive des tarifs pour consolider la ZLE de la SADC
		Projet 2 : Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	L'annexe VII sur le sucre du Protocole de la SADC sur le commerce a été révisée et soumise au TNF pour examen	Annexe VII sur le sucre du protocole de la SADC sur le commerce révisé
		Renforcer les structures pour la résolution des ONT dans les États membres concernés.	Un mécanisme de suivi et de règlement des OTC est développé et diffusé dans les États membres de la SADC.	Une annexe sur les ONT a été élaborée
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	N/A	Les problèmes frontaliers opposant la République Démocratique du Congo et la Zambie sont résolus
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Mise en œuvre de l'accord tripartite de la zone de libre-échange COMESA-EAC-SADC par les États membres de la SADC	Accord tripartite de libre-échange COMESA-EAC-SADC négocié et mis en œuvre par les États membres de la SADC
		Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf par les États membres de la SADC	Mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf par les États membres de la SADC
		Hausse du commerce des services dans la région de la SADC	Amélioration de la facilitation du commerce à travers les frontières de la SADC	Le plan de mise en œuvre du Protocole sur le commerce des services de la SADC est élaboré.
Diversification et expansion des secteurs compétitifs de production dans la région.	Amélioration de l'environnement compétitif et favorable, qui comprend les infrastructures, les	N/A	Protocole sur l'industrie en vigueur et mis en œuvre	Feuille de route pour la ratification du Protocole sur l'industrie mise à jour
			Processus de mise en œuvre de la Stratégie et de	Réunions ministérielles sur l'industrialisation

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
	compétences et l'innovation		la feuille de route de la SADC pour l'industrialisation amélioré	Examen de la stratégie d'industrialisation de la SADC et de la mise en œuvre de la feuille de route Organisation d'un forum pour sensibiliser les parties prenantes des États membres aux stratégies et programmes d'industrialisation de la SADC
			Compétitivité et potentiel de développement des exportations des PME accrus	La Stratégie de compétitivité des PME de la SADC est élaborée.
			N/A	Pilier industriel tripartite dans le cadre de la ZLET et initiatives d'industrialisation de la ZLECAf opérationnalisés
Science, technologie et innovation	Renforcement des capacités technologiques de la région grâce à la science, à la technologie et à l'innovation.	N/A	Produit 1 : Protocole sur la science, la technologie et l'innovation mis en œuvre	État d'avancement de la mise en œuvre du protocole sur la science, la technologie et l'innovation élaboré et soumis à l'examen du ministre
			N/A	Résultat visé 2 : Formation des États membres au cadre de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports
			Élaboration et mise en œuvre d'instruments et de programmes régionaux d'innovation et de transfert de technologies.	Résultat visé 3 : Rapport de progrès sur la mise en œuvre de la Stratégie cyberinfrastructure de la SADC élaboré
		Élaborer des programmes régionaux de soutien à l'innovation et aux nouvelles entreprises.	Résultat visé 4 : Des programmes de soutien à l'innovation et à la technologie sont élaborés pour soutenir le secteur des MPME dans la Région.	Résultat visé 4 : Élaboration d'une stratégie régionale et d'un plan d'action pour soutenir et dynamiser les entreprises en phase de démarrage
		Renforcement des capacités en matière de transfert de technologie et de propriété intellectuelle	Résultat visé 8 : Cadre régional pour la propriété intellectuelle mis en œuvre au travers des programmes de soutien régionaux	Résultat visé 5 : Programme de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle mis en œuvre
		N/A	N/A	Résultat visé 6 : Amélioration des compétences et des connaissances des États membres en matière d'enquêtes sur l'innovation et la recherche et le développement
				Résultat visé 7 : Élaboration d'une proposition conceptuelle pour un centre d'excellence sur la mesure de la STI
Développement des chaînes de valeur régionales	Renforcement du développement industriel et des chaînes de valeur, axés sur les secteurs de	Projet 10 Établissement et opérationnalisation de l'Unité de coordination de la vision minière régionale	Révision du Protocole sur l'exploitation minière afin de renforcer et de soutenir la mise en œuvre de la vision minière de la SADC	Le protocole de la SADC sur l'exploitation minière a été révisé

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
	l'agroalimentaire, de la valorisation des minéraux et des produits pharmaceutiques, du textile et de l'habillement, de la maroquinerie et du secteur des services.	Projet 10 Établissement et opérationnalisation de l'Unité de coordination de la vision minière régionale	N/A	Un forum ministériel sur l'exploitation minière a été convoqué
		Projet 2 Renforcement des capacités des groupes agrégés, des organisations de producteurs et des associations industrielles dans les chaînes de valeur prioritaires ;	L'environnement réglementaire et politique qui constitue un obstacle au développement de la chaîne de valeur régionale est réduit au minimum.	Soutien à la domestication de la politique du modèle régional du cuir
			Réserve de projets industriels préparée et soutien à l'industrialisation renforcé	Identification de projets d'investissements agro-industriels dans les secteurs du soja, du blé, du riz et du coton

### 3.7 Répartition des ressources :

3.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 5 : Répartition des ressources affectées à la Direction IDT pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Développement industriel et commerce</b>			
Diversification et expansion des secteurs compétitifs de production dans la région.	215 004	0	215 004
Ressources humaines - développement industriel	1 545 133	0	1 545 133
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	214 999	466 135	681 134
Développement des chaînes de valeur régionales	155 000	0	155 000
Amélioration de la qualité et de la compétitivité des marchandises et des services par le biais de cadres réglementaires régionaux de soutien au commerce, à l'industrie et à l'investissement en vue de protéger les consommateurs et l'environnement.	105 000	0	105 000
Science, technologie et innovation	108 000	0	108 000
<b>Développement industriel et commerce</b>	<b>2 343 136</b>	<b>466 135</b>	<b>2 809 271</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 343 136</b>	<b>466 135</b>	<b>2 809 271</b>

## **4. FINANCE, INVESTISSEMENT ET DOUANES**

### **4.1 Mandat**

- 4.1.1 La Direction Finance, investissement et douanes (FIC) a pour mandat de faciliter les échanges et la libéralisation financière et de créer un environnement favorable à l'investissement, contribuant ainsi à une intégration économique régionale plus approfondie, à une croissance inclusive et à l'éradication de la pauvreté.

### **4.2 Objectif stratégique**

- 4.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction FIC sont les suivants :

- (i) Approfondir l'intégration du marché régional et assurer sa connexion aux marchés continental et mondial.
- (ii) Approfondissement de l'intégration financière, resserrement de la coopération monétaire et accroissement de l'investissement ;
- (iii) Accroître la stabilité et la convergence macroéconomiques ;
- (iv) Assurer le financement durable du Programme d'intégration régionale..

### **4.3 Résultats**

- 4.3.1 Les résultats à atteindre par la Direction FIC sont les suivants :

- (i) accroître le commerce régional intra-SADC et extra-SADC et le commerce mondial de biens et de services ;
- (ii) Approfondissement de l'intégration financière, élargissement de l'inclusion financière et accroissement de la coopération monétaire ;
- (iii) Augmentation des investissements intérieurs, intra-régionaux et directs étrangers. ;
- (iv) Réalisation de la convergence macroéconomique ; et
- (v) Accroissement des voies innovantes potentielles de financement..

### **4.4 Projets par ordre de priorité**

- 4.4.1 Pour atteindre les objectifs du Pilier 1, les projets clés identifiés pour accélérer la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Faciliter davantage le commerce transfrontalier dans la SADC (en cours).
- (ii) Développer le marché des capitaux dans la région de la SADC [en cours]
- (iii) Développer le marché des capitaux dans la région de la SADC [en cours]

- (iv) Soutenir l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduire les obstacles et les contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger en vue d'appuyer le développement industriel [en cours]
- (v) Améliorer les régimes fiscaux dans la région afin de favoriser la croissance économique par le biais de la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes (en cours).
- (vi) Renforcer le mécanisme d'évaluation par les pairs et de surveillance macroéconomiques [en cours]
- (vii) Mettre en œuvre le programme de convergence macroéconomique [en cours]

#### 4.5 Domaines clés de résultats

4.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction sont les suivants :

- (i) Renforcement du commerce intra et extra SADC grâce à l'intégration des marchés, à la facilitation des échanges, à la coopération douanière et à la conclusion d'accords commerciaux internationaux ;
- (ii) Renforcement de la coopération régionale en matière financière et monétaire et mobilisation de financements pour le développement régional ;
- (iii) Réalisation et maintien de la stabilité et de la convergence macroéconomiques ;
- (iv) Promotion d'un environnement propice à l'investissement intra-SADC et à l'investissement direct étranger (IDE), couvrant la coordination fiscale et les questions connexes.

#### 4.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

4.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs d'intervention pour 2025-26 sont les suivants :

- (i) **Amélioration des opérations douanières aux frontières** par la mise en œuvre de stratégies nationales de gestion coordonnée des frontières de la SADC, le déploiement du Cadre du certificat d'origine électronique (eCoO) de la SADC dans au moins deux (2) États membres et la mise en œuvre de la douane régionale pour les entreprises ;
- (ii) **Intégration et automatisation des systèmes et processus douaniers afin d'accélérer le processus de dédouanement des marchandises et de réduire les coûts de transaction.** Le développement d'une interface douanière et d'un cadre de connectivité facilitera la mise en œuvre des instruments douaniers tels que le Cadre pour le certificat d'origine électronique de la SADC (eCoO) et le Régime de garantie régionale du transit douanier de la SADC (RCTG) ;
- (iii) **Harmonisation des instruments douaniers et leur mise en œuvre afin de faciliter le commerce intra et extra SADC.** Entreprendre le renforcement des

capacités et la sensibilisation des fonctionnaires des douanes et d'autres parties prenantes aux instruments douaniers. Ces instruments comprennent le Régime de garantie régionale du transit douanier de la SADC (RCTG), le Cadre régional pour les opérateurs économiques agréés (AEO), le Cadre régional pour la coopération entre la douane et les entreprises et d'autres instruments douaniers et de facilitation des échanges internationaux et régionaux convenus.

- (iv) **Contrôle efficace de la mise en œuvre par les États membres des politiques macroéconomiques axées sur la stabilité et du renforcement de leurs capacités en matière de stratégies de gestion et de convergence macroéconomiques.** La Direction de la finance, de l'investissement et des douanes (Direction FIC) continuera à travailler en étroite collaboration avec l'Unité de surveillance macroéconomique de la Direction de la planification des politiques et de la mobilisation des ressources (PPRM) pour assurer le fonctionnement complet et efficace du processus d'examen par les pairs en examinant les développements économiques et en évaluant les performances par rapport aux objectifs dans les États membres ; elle déterminera si le programme tel qu'il est mis en œuvre satisfait aux lignes directrices et aux objectifs communs et donnera des conseils sur les modifications éventuelles à apporter alors que les États membres continuent à mettre en œuvre des politiques et des mesures axées sur la stabilité visant à se remettre des externalités mondiales négatives et des effets néfastes du changement climatique et à renforcer la résilience face à ces phénomènes afin de rester sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de convergence macroéconomique.
- (v) **Développement et renforcement des marchés financiers et de capitaux** par : l'optimisation du système de règlement brut en temps réel de la SADC (à travers notamment la mise en œuvre des transactions de crédit de faible valeur et l'intégration de nouvelles devises dans le système) ; le suivi de la situation et des progrès réalisés en matière d'inclusion financière dans la Région ; l'harmonisation des systèmes financiers bancaires et non bancaires, des lois et des procédures ; le développement des marchés de capitaux ; l'harmonisation des lois sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB/CFT), conformément aux recommandations du Groupe d'action financière ; l'examen de la mise en œuvre de la feuille de route révisée en vue de l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC.
- (vi) **Promotion de l'instauration d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED).** La Direction FIC continuera à mettre en œuvre le Cadre politique pour l'investissement (IPF), qui vise à améliorer le climat d'investissement dans la Région et à attirer ainsi des investissements plus importants et de meilleure qualité, en aidant les États membres à élaborer des programmes d'action nationaux pour l'investissement (NAPI), destinés à faciliter l'intégration au niveau national de l'IPF de la SADC. Par ailleurs, à la suite de l'approbation de la Stratégie de promotion des affaires et de l'investissement (BIPS) par le MTF en juillet 2021, la Direction FIC élaborera un plan de mise en œuvre de la Stratégie, qui inclura notamment la présentation des projets d'investissement de la SADC dans des forums d'investissement régionaux et internationaux, ainsi que le renforcement des capacités des États membres en matière de promotion des investissements et de développement des entreprises, de repérage des investisseurs, de services aux investisseurs (en amont et en aval), de renforcement de l'image et de plaidoyer.

**Tableau 6 : Résultats attendus de la Direction de la finance, de l'investissement et des douanes (FIC) pour l'exercice 2025-2026**

Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Finance, investissement et douanes</b>				
Renforcement de la coopération régionale en matière financière et monétaire et facilitation de la mobilisation régionale du financement pour le développement.	Approfondissement de l'intégration financière, élargissement de l'inclusion financière et accroissement de la coopération monétaire	Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	Mise en œuvre de la plateforme multidevises SADC-RTGS et du système de règlement brut en temps réel de la SADC (SADC-RTGS) pour les transferts transfrontaliers de crédits de faible valeur.	Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des domaines d'action stratégiques et présentation d'un rapport au CCBG.
		Mettre en œuvre le cadre de mobilisation des ressources pour financer les programmes et projets régionaux en se concentrant sur l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC  Développer le marché des capitaux dans la région de la SADC	Mise en œuvre de la feuille de route révisée pour l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC (FRD) Mise en œuvre d'un modèle de cadre réglementaire et juridique pour les IFD fondé sur les normes prudentielles, les lignes directrices et le système de notation (PSGRS). Amélioration de la mobilisation des ressources financières et des capitaux. Les lois et réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)aux niveaux régional et national sont conformes au cadre du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).	Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du protocole sur le financement et l'investissement et présentation d'un rapport aux ministres des finances et de l'investissement
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	Mobilisation financière et des capitaux renforcée	Le cadre du Smart Order Router (routage intelligent d'ordres) est élaboré.
		Développement du marché des capitaux dans la région de la SADC	La mobilisation financière et de capitaux est renforcée.	Examen des marchés financiers de la SADC et présentation d'un rapport au Comité des gouverneurs des banques centrales (CCBG)
Atteinte et maintien de la stabilité et de la convergence macro-économiques	Réalisation de la convergence macroéconomique	Mise en œuvre du programme de convergence macroéconomique	Examen des performances des États membres à la lumière des cibles de la convergence macroéconomique (MEC).	Les performances accomplies par les États membres par rapport aux cibles fixées pour 2024 par le Programme de CME sont évaluées et un rapport sur la question est soumis au Panel d'évaluation par les pairs (PRP).
		Renforcement du mécanisme d'examen par les pairs et de surveillance macroéconomique	Renforcement de l'examen par les pairs et de la surveillance du programme de convergence macroéconomique	Trois États membres évalués par les pairs dans le cadre du cycle 2025/26 par rapport aux objectifs de convergence macroéconomique et rapports soumis au Panel d'évaluation par les pairs (PRP).

Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Finance, investissement et douanes</b>				
		Renforcement du mécanisme d'examen par les pairs et de surveillance macroéconomique	N/A	Le Projet de stabilité macroéconomique et d'intégration financière (MSFI) est effectivement mis en œuvre et le rapport annuel est soumis au Comité directeur
Promotion d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED) couvrant la coordination fiscale et les questions connexes	Augmentation d'investissements directs nationaux, intra-régionaux et étrangers	Amélioration des régimes fiscaux dans la Région afin de faciliter la croissance économique par la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes	Renforcement de la coopération en matière de fiscalité et de questions connexes	Examen de la mise en œuvre des lignes directrices de la SADC en matière de TVA, d'incitations fiscales et de droits d'accise, ainsi que des accords de double imposition, et présentation d'un rapport au sous-comité fiscal.
		Soutien à l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement ; réduction des obstacles et des contraintes à l'investissement et à l'investissement intérieur étranger pour soutenir le développement industriel	Cadre politique de la SADC pour l'investissement (IPF) mis en œuvre	Examen de l'environnement des entreprises et du climat d'investissement dans la région""
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	Commerce intra-SADC et extra-régional de la SADC de biens et de services accru	N/A	Amélioration des opérations douanières aux frontières.	Résultat visé 1 : Annexes du Protocole sur le commerce relatives aux douanes révisées et alignées sur la Convention de Kyoto révisée de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et sur l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges
			N/A	Résultat visé 2 : Mise en œuvre du concept de gestion coordonnée des frontières (CBM) de la SADC dans la région.
		Projet de facilitation du transit et du commerce financé par la BAD	Les systèmes et processus douaniers sont automatisés et intégrés.	Résultat visé 3 : Cadre pour le certificat d'origine électronique (eCoO) de la SADC envoyé aux systèmes des douanes d'au moins 2 États membres
		Projet de facilitation du transit et du commerce financé par la BAD	N/A	Résultat visé 4 : L'interconnectivité douanière régionale et les cadres de conformité douanière de la SADC sont établis.

#### 4.7 Répartition des ressources :

4.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 7 : Répartition des ressources affectées à la Direction FIC pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Finances, Investissement et Douanes</b>			
Accroissement du commerce intra et extra-SADC grâce à l'intégration du marché, à la facilitation du commerce, à la coopération douanière, à la conclusion et à la mise en œuvre des accords commerciaux au niveau international.	41 590	836 186	877 776
Renforcement de la coopération régionale en matière financière et monétaire et facilitation de la mobilisation régionale du financement pour le développement.	108 738	2 952 075	3 060 813
Promotion d'un environnement propice aux investissements intra-SADC et aux investissements étrangers directs (IED) couvrant la coordination fiscale et les questions connexes	76 640	138 030	214 670
Atteinte et maintien de la stabilité et de la convergence macro-économiques	65 260	1 865 299	1 930 559
Gestion des ressources humaines du FICO	1 210 043	0	1 210 043
<b>Finances, Investissement et Douanes</b>	<b>1 502 271</b>	<b>5 791 590</b>	<b>7 293 861</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 502 271</b>	<b>5 791 590</b>	<b>7 293 861</b>

## 5. INFRASTRUCTURES

### 5.1 Mandat

- 5.1.1 La Direction des Infrastructures a pour mandat de mettre en place des réseaux et des services d'infrastructures transnationaux uniformes, efficaces, homogènes, intégrés, rentables et de qualité, qui consolideront davantage le développement économique, ce qui, à son tour, résultera en la réduction de la pauvreté et la prospérité des citoyens de la SADC. L'objectif global des interventions en matière d'infrastructures en appui à l'intégration régionale est de garantir la disponibilité et l'accès universel à des systèmes d'infrastructures suffisants, intégrés, efficaces et rentables, ainsi que la fourniture de services durables. Ces interventions sont axées sur les domaines suivants : énergie, technologies de l'information et de la communication (TIC), transports, eau et météorologie.
- 5.1.2 Les liens transversaux pour les synergies, tels qu'ils sont définis dans le RISDP 2020-2030, seront réalisés au moyen d'une collaboration dans les domaines du développement industriel et du commerce, de la production et de la sécurité alimentaires, du genre et du développement de la jeunesse, de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), de la santé, de l'environnement, du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe .

### 5.2 Objectif stratégique

- 5.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction Infrastructure sont les suivants :
- (i) Développer des infrastructures et des réseaux de qualité, interconnectés, intégrés et sans faille ;
  - (ii) Améliorer les capacités de conceptualisation, de conception, de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures et des services régionaux ; et
  - (iii) Accroître l'accès aux infrastructures et aux services tout en veillant à ce qu'ils soient de coût abordable.

### 5.3 Résultats

- 5.3.1 Les résultats à atteindre par la Direction des Infrastructures sont décrits ci-après :
- (i) Les infrastructures et réseaux régionaux sont intégrés, interconnectés et de qualité, et facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances ;
  - (ii) Des marchés régionaux concurrentiels élargis, diversifiés et répondant aux besoins de la Région SADC
  - (iii) Les capacités pour développer, exploiter et entretenir les infrastructures et services régionaux nécessaires sont renforcées en vue d'assurer une durabilité progressive ; et
  - (iv) Développement des infrastructures et des services régionaux diversifiés, financièrement abordables et physiquement accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région

## **5.4 Projets par ordre de priorité**

5.4.1 Ci-dessous sont énumérés certains des projets d'infrastructures prioritaires porteurs d'impacts élevés qui seront à mettre en œuvre durant l'exercice financier 2025-2026 :

- (i) Coordination de la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan d'action à court terme II du RIDMP (STAP II) pour les secteurs de l'énergie, des TIC, de la météorologie, des transports et de l'eau ;
- (ii) Mise en œuvre du Programme des corridors économiques SMART ;
- (iii) Mise en œuvre du programme « Connectivité universelle - TIC inclusives pour tous » de la SADC - SADC DTS ;
- (iv) Mise en place de l'équipe régionale de réponse aux incidents informatiques de la SADC (SR-CIRT) Host ;
- (v) Opérationnalisation du Cadre pour le programme de satellites partagés de la SADC ;
- (vi) Révision et modernisation du Cadre harmonisé de la SADC pour la cybersécurité ;
- (vii) Soutien à la mise en œuvre de l'initiative relative au Centre régional de données neutres pour la SADC ;
- (viii) Soutien à la mise en œuvre du projet d'itinérance de la SADC et de la Stratégie de la SADC pour les services postaux ;
- (ix) Soutien aux préparatifs du projet hydroélectrique du Grand Inga et de ses composantes ;
- (x) Soutien à la mise en œuvre de l'initiative RETRADE (transmission, commerce et décarbonation de l'énergie à l'échelle régionale ou Energy Transmission, Trade and Decarbonization) ;
- (xi) Mise en œuvre du programme de facilitation du commerce et du transit de la SADC (STTFP)
- (xii) Coordination et mise en œuvre du programme succédant au Programme tripartite de facilitation du transport et du transit (TTTFP) ;
- (xiii) Coordination de la mise en œuvre du projet transfrontalier d'approvisionnement en eau de Lomahasha/Namaacha (entre l'Eswatini et le Mozambique) grâce au soutien du Fonds de l'eau de la SADC ;
- (xiv) Mobilisation de ressources pour le projet de transfert d'eau du Congo ;
- (xv) Mise en œuvre du Cinquième plan d'action stratégique régional pour l'eau (RSAP V) ; et
- (xvi) Programme Intra-ACP sur les services climatiques et les applications connexes (ClimSA) ;
- (xvii) Elaboration d'une gamme complète de projets d'infrastructure assortis d'études de faisabilité complètes.

## **5.5 Domaines clés de résultats**

5.5.1 Les domaines clés de résultats (DCR) de la Direction infrastructures sont les suivants :

- (i) Approvisionner adéquatement la Région en énergie ;
- (ii) Promouvoir la fourniture des infrastructures et services de transport adéquats, intégrés et efficaces ;
- (iii) Libéralisation et harmonisation des marchés du transport routier
- (iv) Décarbonation des transports
- (v) Accès universel aux technologies de l'information et des communications (TIC) abordables ;

- (vi) Promotion d'une gestion efficace et efficiente des cours d'eau partagés et d'un meilleur développement des infrastructures stratégiques de l'eau
- (vii) Fourniture d'informations météorologiques et climatiques opportunes et crédibles. ;
- (viii) Promotion de l'investissement dans le développement des infrastructures régionales ;
- (ix) Assurer la gestion des ressources humaines dans les infrastructures ;
- (x) Assurer les services du Centre des services climatologiques de la SADC.

## **5.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

5.6.1 Conformément à la Vision 2050 de la SADC, aux priorités et aux résultats attendus du RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels, au RIDMP 2027 (tel qu'articulé dans la phase II du plan d'action à court terme, STAP II), les principaux domaines d'intervention dans le cadre des infrastructures en 2025-2026 sont les suivants :

- (i) Élaboration, réforme et harmonisation des politiques, des stratégies et des cadres juridiques, institutionnels et réglementaires ;
- (ii) Développement, construction, entretien et réhabilitation des réseaux régionaux d'infrastructures à travers la mise en œuvre du RIDMP ;
- (iii) Mise en place d'institutions régionales (organisations de subsidiarité) et de cadres dans des domaines tels que les bassins fluviaux, les corridors de transport, les pools énergétiques, la météorologie, les organisations régionales de surveillance réglementaire et les centres d'excellence dans les secteurs des TIC, de l'énergie, de la météorologie, du transport et de l'eau ;
- (iv) Renforcement des capacités en vue de la conception, du développement, de la construction, de la mise en œuvre, de l'entretien et de l'exploitation de réseaux et services, de programmes et de projets d'infrastructures régionales.
- (v) Appui au développement de projets prioritaires de production et de transmission par interconnexion, notamment ANNA, TAZA, ZIZABONA, la dorsale de transmission de Madagascar et Inga 3 (composante de production et ligne de transmission s'étendant de la RDC à la Zambie, au Zimbabwe, au Botswana et à l'Afrique du Sud), dans le cadre des composantes du projet hydroélectrique du Grand Inga.
- (vi) Facilitation de la conception d'instruments pour l'établissement et l'opérationnalisation de la Facilité de financement de l'infrastructure de transmission régionale (RTIFF) à Maurice ;
- (vii) Promotion du développement de projets d'infrastructure gazière prioritaires dans le Plan directeur régional pour le gaz de la SADC (2023-2038) ;
- (viii) Facilitation de l'élaboration de lignes directrices sur la migration vers des combustibles plus propres ;
- (ix) Promotion de systèmes de cuisson propres et de lignes directrices stratégiques en matière de bioénergie.
- (x) Facilitation de l'élaboration d'un cadre pour une transition énergétique juste pour la région de la SADC et de lignes directrices pour le développement de ressources énergétiques à faible teneur en carbone, telles que l'énergie nucléaire et les technologies énergétiques plus propres pour le charbon ;
- (xi) Appui au renforcement des activités régionales de régulation du secteur de l'énergie en créant un environnement propice à l'investissement dans l'industrie de l'approvisionnement en énergie et à la diffusion du Code du réseau de la SADC approuvé en mai 2024 ;
- (xii) Suivi et évaluation de l'état des énergies renouvelables et de l'efficacité

- énergétique en procédant à un examen à mi-parcours du Plan d'action de la stratégie en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique (REEESAP) ;
- (xiii) Contrôle et analyse de l'état de l'accès à l'énergie en réalisant un rapport biennal sur la fiche d'information sur l'énergie conformément au plan de mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action régionaux pour l'accès à l'énergie (REASAP) ;
  - (xiv) Proposition d'orientations politiques aux organisations régionales et retour d'information aux comités ministériels, conformément au Protocole de la SADC sur l'énergie et au principe de subsidiarité ;
  - (xv) Facilitation de la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique de la SADC (DTS) ;
  - (xvi) Révision et modernisation de la loi type de la SADC sur les transactions électroniques du Cadre harmonisé de la SADC pour la cybersécurité ;
  - (xvii) Création de l'équipe régionale d'intervention en cas d'incident informatique de la SADC (SR-CIRT), suivi de son fonctionnement et renforcement de ses capacités ;
  - (xviii) Facilitation de la transposition en droit interne du modèle de Plan national de télécommunications d'urgence de la SADC (NETP) ;
  - (xix) Finalisation du développement du réseau satellitaire partagé de la SADC ;
  - (xx) Facilitation de la transposition dans le droit national du Plan d'attribution du spectre des fréquences radio (RFSAP) de la SADC ;
  - (xxi) Opérationnalisation de l'observatoire des TIC de la SADC ;
  - (xxii) Mise en œuvre, suivi et renforcement de la capacité de tarification basée sur les coûts pour les tarifs de gros et de détail de l'itinérance et de la stratégie postale de la SADC ;
  - (xxiii) Résolution des problèmes liés à la météorologie dans la région de la SADC.
  - (xxiv) Élaboration de plateformes d'interface utilisateur au niveau régional avec le FEM et amélioration des secteurs de la réduction des risques de catastrophe.
  - (xxv) Opérationnalisation du système d'information sur les services climatiques (CSIS) au Centre des services climatiques (CSC) et renforcement de la capacité du CSC et des États membres à générer et à appliquer des informations sur le climat.
  - (xxvi) Réalisation des livrables du projet pour 12 mois dans les limites du budget, dans les délais et conformément au plan de travail convenu. Réalisation d'une étude sur le transport maritime à courte distance afin de contribuer à la conception d'une stratégie régionale en matière de corridors maritimes ;
  - (xxvii) Élaboration d'un Plan directeur et d'un Programme d'investissement pour les chemins de fer au niveau régional ;
  - (xxviii) Développer des corridors régionaux de développement économique SMART
  - (xxix) Facilitation de l'intégration de l'Accord sur la gestion de la charge des véhicules (VLMA) et de l'Accord multilatéral sur le transport routier transfrontalier (MCBRTA) ;
  - (xxx) Élaboration d'un cadre pour la numérisation du commerce transfrontalier et la facilitation des transports. (Interface entre le système de surveillance des déplacements dans le corridor (CTMS) et les systèmes de gestion des douanes ; signature de l'accord d'hébergement des ADPIC entre la Namibie et le Secrétariat) ;
  - (xxxi) Coordination de l'achèvement des normes de transport routier de l'Organisation régionale africaine de normalisation (ARSO) ;
  - (xxxii) Élaboration et adoption d'une stratégie de transport vert pour décarboner les transports.
  - (xxxiii) Facilitation du développement du système d'observation du cycle hydrologique de la SADC afin d'améliorer l'échange d'informations sur l'eau et l'alerte rapide au niveau régional.

- (xxxiv) Renforcement du Plan de mobilisation des ressources et de la mise en œuvre du Plan d'action pour le secteur de l'eau (RSAP V) ;
- (xxxv) Coordination de la mise en œuvre de la réserve de projets transfrontaliers d'approvisionnement en eau qui seront soutenus par le Fonds de l'eau de la SADC ;
- (xxxvi) Coordination du développement de la capacité des organisations de bassins fluviaux à préparer et à mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans le domaine de l'eau ;
- (xxxvii) Examen et mise à jour de la politique régionale de l'eau ;
- (xxxviii) Renforcement des capacités des organisations de bassins fluviaux de la SADC;
- (xxxix) Appui à la mise en œuvre de projets de subventions pour les moyens de subsistance liés aux eaux souterraines dans douze États membres de la SADC; et
- (xl) Appui à la mise en œuvre d'un projet régional visant à renforcer la capacité des États membres de la SADC à résister aux catastrophes hydriques d'origine climatique.
- (xli) Mise en œuvre du plan de durabilité et d'activité du mécanisme de préparation et de développement des projets (PPDF) de la SADC.

**Tableau 8 : Résultats attendus de la Direction des infrastructures pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Infrastructure</b>				
Fourniture d'énergie suffisante dans la Région.	Infrastructures et réseaux régionaux intégrés et interconnectés de qualité qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances.	Projet 1 : Mise en opération du Mécanisme régional de financement des infrastructures de transmission d'électricité	Élaboration, approbation et opérationnalisation du Mécanisme de financement durable pour la production d'électricité et l'expansion du transport d'électricité	Résultat visé 1 : Mise en place du Mécanisme de financement des infrastructures de transport régional (RTIFF) et examen des projets énergétiques régionaux de premier plan par les ministres responsables de l'énergie.
		Mettre en œuvre le Plan d'action à court terme (STAP) II pour le secteur de l'énergie du Plan directeur pour le développement des infrastructures (RIDMP), élaborer des cadres pour l'accès aux infrastructures et les mettre en œuvre.	Élaboration du modèle de lignes directrices de politique énergétique pour les plans énergétiques intégrés et pour les plans de ressources intégrés	Résultat visé 2 : Feuille de route et plan de mise en œuvre sur la transition énergétique juste élaborés et examinés par les ministres responsables de l'énergie.
		Projet 3 : Mise en œuvre du Plan directeur régional pour le gaz de la SADC	N/A	Résultat visé 3 : Les projets d'infrastructure gazière prioritaires du Plan directeur régional pour le gaz 2023-2038 ont été présentés aux mécanismes de préparation des projets en vue du perfectionnement de leur préparation et de leur développement.

Période opérationnelle annuelle 2025-26					
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel	
	Capacités renforcées en vue du développement, exploitation et entretien des infrastructures et services régionaux nécessaires pour assurer une durabilité progressive	Renforcer les infrastructures des centres d'excellence, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales.	Création, habilitation et renforcement des organisations subsidiaires régionales pour les secteurs des TIC, de l'énergie, de la météorologie, du transport et de l'eau	Résultat visé 4 : Harmonisation des outils réglementaires pour l'amélioration de la réglementation de l'électricité dans la région de la SADC	
	Développement des infrastructures et des services régionaux diversifiés, financièrement abordables et physiquement accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région	N/A	Élaboration du modèle de lignes directrices de politique énergétique pour les plans énergétiques intégrés et pour les plans de ressources intégrés	Résultat visé 5 : Décisions et recommandations sur les stratégies régionales communes documentées et présentées aux ministres responsables de l'énergie pour approbation	
Promotion de la fourniture des infrastructures et services de transport adéquats, intégrés et efficaces	Infrastructures et réseaux régionaux intégrés et interconnectés de qualité qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances.	i. Mise en œuvre du Programme des corridors SMART ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP ; iii. Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Révision du Plan régional de revitalisation des chemins de fer et son approbation	Résultat visé 6 : L'examen à mi-parcours de la Stratégie et du Plan d'action de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEESAP) est achevé et les recommandations sont présentées aux ministres responsables de l'énergie.	
		i. Mise en œuvre du Programme des corridors SMART ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP ; iii. Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEESAP)	Élaboration et présentation pour approbation d'un plan directeur et d'un programme d'investissement pour les chemins de fer régionaux	
		i. Mise en œuvre du Programme des corridors SMART ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP ; iii. Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEESAP)	Harmonisation des politiques, stratégies et initiatives à l'appui des infrastructures et des services de transport frontaliers	Protocole sur le transport, les communications et la météorologie (PTCM) révisé et approuvé par les ministres chargés des Transports
		i. Mettre en œuvre du Programme des corridors SMART ; et ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP		Élaboration, approbation et mise en œuvre des cadres stratégiques pour les transports et la facilitation des échanges sur les corridors de la SADC	Recommandations de l'étude sur la navigation maritime en vue de l'élaboration d'une stratégie sur les corridors maritimes régionaux, examinées par le Comité des hauts fonctionnaires responsables des transports
		i. Mettre en œuvre du Programme des corridors SMART ; et ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP			Les instruments de gouvernance, les institutions et les plans d'action des corridors régionaux de développement du transport

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				intelligents (SMART) sont élaborés/révisés et soumis à l'approbation.
		Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Adoption et mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI	Capacités de la Mission permanente de la SADC auprès de l'OACI renforcées pour qu'elle fasse pression pour une position commune de la SADC sur les normes et les pratiques recommandées de l'OACI dans les domaines de la navigation aérienne, de la sécurité et de la sûreté aériennes, de l'environnement, de l'aviation et des politiques de transport aérien.
		i. Mise en œuvre du Programme des corridors SMART ii. Mise en œuvre de la section Transport du STAP II du RIDMP ; iii. Mise en œuvre du Programme du marché unique du transport aérien africain (SAATM)	Harmonisation des politiques, stratégies et initiatives à l'appui des infrastructures et des services de transport frontaliers	Politiques du transport, cadres réglementaires et stratégiques et programmes communs de la SADC élaborés et soumis aux ministres de la SADC responsables des transports pour adoption
Accès universel aux technologies de l'information et des communications (TIC) abordables		Connectivité universelle de la SADC - TIC inclusives pour tous Équipe régionale de réponse aux incidents informatiques de la SADC (SR-CIRT) Cadre harmonisé de la SADC pour la cybersécurité	Élaboration du cadre d'inclusion numérique pour tous de la SADC (connectivité universelle de la SADC)	Actions à court terme de la Stratégie de transformation numérique de la SADC (SADC DTS) mises en œuvre
		Équipe régionale d'intervention en cas d'incident informatique de la SADC (SR-CIRT)	Le cadre de l'équipe de réaction aux incidents informatiques (CIRT) de la Région SADC est opérationnel	Opérationnalisation du Cadre de la SADC pour l'équipe régionale de réponse aux incidents informatiques de la SADC (SR-CIRT)
		Connectivité universelle de la SADC - TIC inclusives pour tous Équipe régionale de réponse aux incidents informatiques de la SADC (SR-CIRT) Cadre harmonisé de la SADC pour la cybersécurité	Élaboration et approbation d'un modèle de plan national de télécommunications d'urgence de la SADC (NETP)	Modèle de plan national de télécommunications d'urgence de la SADC (NETP) adopté et mis en œuvre
	Développement des infrastructures et des services régionaux diversifiés, financièrement abordables et physiquement	Réseau partagé de communications par satellite de la SADC	Le Réseau régional de communication par satellite en orbite géostationnaire (GSO) de la SADC est développé et mis en service.	Le Cadre du Programme de satellites partagés de la SADC est opérationnel.

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
	accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région	Mise en œuvre du Plan d'action à court terme (STAP II) du Plan directeur de développement de l'infrastructure régionale (RIDMP) 2023-2027 - Plan sectoriel TIC - SADC numérique 2027	Création et mise en œuvre de l'Observatoire des TIC de la SADC	Politiques et stratégies régionales sur la transformation numérique, programmes, rapport de l'observatoire des TIC de la SADC (S&E sectoriel) et positions/priorités communes de la SADC sur les TIC élaborés et présentés aux ministres des TIC pour approbation.
Promotion d'une gestion efficace et efficiente des cours d'eau partagés et d'un meilleur développement des infrastructures stratégiques de l'eau	Infrastructures et réseaux régionaux intégrés et interconnectés de qualité qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances.	Projet 1 : Mise en œuvre du cinquième Plan d'action stratégique régional pour l'eau (RSAP V)	Produits RISDP Stratégie régionale pour le suivi et l'établissement de rapports sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WASH) élaborée et mise en œuvre	Résultat visé 1 : Examen et mise à jour de la politique de l'eau de la SADC
	Capacités renforcées en vue du développement, exploitation et entretien des infrastructures et services régionaux nécessaires pour assurer une durabilité progressive	Projet 2 : Renforcer les infrastructures des centres d'excellence, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales.	Création, renforcement et dotation en capacités d'organisations subsidiaires régionales pour les secteurs des TIC, de l'énergie, de la météorologie, du transport et de l'eau	Résultat visé 2 : Renforcement des capacités des organisations de bassin fluvial de la SADC
		Projet 3 : Renforcer les infrastructures des centres d'excellence, des centres de spécialisation et des organisations sous-régionales.	N/A	Résultat visé 3 : Achèvement et remise aux États membres des projets de subventions pour les moyens de subsistance dans le domaine des eaux souterraines.
	Développement des infrastructures et des services régionaux diversifiés, financièrement abordables et physiquement accessibles à tous les citoyens et visiteurs de la Région	Projet 4 : Mise en œuvre du Plan du secteur de l'eau de la Phase II du Plan d'action à court terme (STAP II) du RIDMP	Installation et mise en œuvre des infrastructures transfrontalières d'approvisionnement en eau et d'assainissement en vue d'une meilleure résilience au climat	Résultat visé 4 : Achèvement de la mise en œuvre des projets en cours du Fonds de l'eau de la SADC et mobilisation des ressources pour de nouveaux projets prioritaires
		Projet 5 : Mise en œuvre du Plan du secteur de l'eau de la Phase II du Plan d'action à court terme (STAP II) du RIDMP	N/A	Résultat visé 5 : Le programme d'investissement pour le transfert des eaux du Congo, y compris le projet hydroélectrique, est élaboré et approuvé.
		Projet 6 : Mise en œuvre du Plan du secteur de l'eau de la Phase II du Plan d'action à court terme (STAP II) du RIDMP	N/A	Résultat visé 6 : Élaboration d'une note conceptuelle sur le plan d'action indicatif régional d'investissement dans l'eau de la SADC et sur les solutions d'investissement novatrices en matière de collecte d'eau (projets).

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
		Projet 7 : Mise en œuvre du cinquième Plan d'action stratégique régional pour l'eau (RSAP V)	Produits livrables RISDP de la Stratégie régionale pour le suivi et l'établissement de rapports sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WASH) élaborée et mise en œuvre	Résultat visé 7 : Système d'observation du cycle hydrologique résistant au climat pour le programme régional d'investissement dans l'eau résistant au climat de la SADC, développé et soumis au Fonds vert pour le climat (GCF).
		Projet 8 : Mise en œuvre du Plan du secteur de l'eau de la Phase II du Plan d'action à court terme (STAP II) du RIDMP	Installation et mise en œuvre des infrastructures transfrontalières d'approvisionnement en eau et d'assainissement en vue d'une meilleure résilience au climat	Résultat visé 8 : Renforcement de la capacité de résilience des États membres face aux catastrophes hydriques d'origine climatique
Fourniture d'informations météorologiques et climatiques opportunes et crédibles.	Amélioration des capacités de construction, d'entretien et d'exploitation des infrastructures et des services régionaux	N/A	N/A	Le système d'information sur les services climatologiques (CSIS) du Centre des services climatologiques (CSC) est opérationnel.
				Améliorer la capacité du CSC et des États membres à produire et à appliquer des informations sur le climat
	Amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services et de leur caractère abordable	N/A	N/A	Les livrables du projet pour 12 mois sont achevés dans les limites du budget, dans les délais et conformément au plan de travail convenu.
	Infrastructures et réseaux régionaux intégrés et interconnectés de qualité qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des services et des connaissances.	N/A	N/A	Modèle météorologique Élaboration d'une politique et d'un cadre pour le partage des données sur les paramètres météorologiques. Amélioration des plateformes d'interface utilisateur au niveau régional avec le FEM et les secteurs concernés par la réduction des risques de catastrophe.
Promotion de l'investissement dans le développement des infrastructures régionales	N/A	Renforcement du Fonds de préparation et d'élaboration de projets de la SADC	Mise en place d'une réserve complète de projets d'infrastructures, assortie d'études de faisabilité détaillées	Résultat visé 1 : Pipeline de projets avec des études de faisabilité complètes élaborées pour la mise en œuvre par les États membres de la SADC
		Durabilité du Fonds de préparation et de développement de projets de la SADC (PPDF)	N/A	Résultat visé 2 : Mise en œuvre du Plan de viabilité et des activités du Fonds de préparation et de développement des projets de la SADC (PPDF)

## 5.7 Répartition des ressources :

5.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 9 : Répartition des ressources à la Direction des infrastructures pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Infrastructure</b>			
Accès universel aux technologies de l'information et des communications (TIC) abordables	88 208	0	88 208
Fourniture d'énergie suffisante dans la Région.	68 150	0	68 150
Promotion de la fourniture des infrastructures et services de transport adéquats, intégrés et efficaces	145 000	150 000	295 000
Promotion d'une gestion efficace et efficiente des cours d'eau partagés et d'un meilleur développement des infrastructures stratégiques de l'eau	42 064	352 054	394 118
Fourniture d'informations météorologiques et climatiques opportunes et crédibles.	25 000	1 291 654	1 316 654
Promotion de l'investissement dans le développement des infrastructures régionales	73 745	0	73 745
Gestion des Ressources humaines des infrastructures.	1 317 993	0	1 317 993
<b>Infrastructure</b>	<b>1 760 159</b>	<b>1 793 708</b>	<b>3 553 867</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 760 159</b>	<b>1 793 708</b>	<b>3 553 867</b>

## 6. DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN

### 6.1 Mandat

6.1.1 La Direction du développement social et humain et des programmes spéciaux (SHDSP) a pour mandat d'améliorer les capacités humaines et leur utilisation et de réduire la vulnérabilité, d'éradiquer la pauvreté humaine et d'assurer le bien-être des citoyens de la SADC. La Direction SHDSP assure la disponibilité de ressources humaines éduquées, qualifiées, en bonne santé et productives, nécessaires à la promotion de l'investissement, de l'efficacité et de la compétitivité de la Région dans l'économie mondiale, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie de la population de la Région.

### 6.2 Objectif stratégique

6.2.1 L'objectif stratégique visé est de rehausser les capacités humaines pour qu'elles contribuent au développement socioéconomique. Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- (i) Renforcer et harmoniser les systèmes de santé régionaux afin d'assurer l'offre de services de santé normalisés et accessibles à tous les citoyens et contrer les menaces causées par les pandémies ;
- (ii) Accroître l'accès à des services de qualité pour le traitement du VIH et du sida afin de favoriser l'avènement d'une génération exempte du sida dans la région.
- (iii) Accroître l'accès des citoyens de la SADC à une éducation de qualité et aux possibilités de développement des compétences, notamment dans les domaines de la science et de la technologie ;
- (iv) Créer davantage d'emplois en favorisant les opportunités de travail décent pour assurer un plein emploi productif dans la Région ; et
- (v) Autonomiser davantage les jeunes, amener les jeunes et les handicapés à participer à tous les aspects du développement social et économique, et améliorer le bien-être des personnes âgées ;

### 6.3 Résultats

6.3.1 Pour l'exercice financier 2025/2026, le Plan opérationnel annuel cible les résultats suivants prévus dans le RISDP 2020-2030 :

- (i) Santé et Nutrition Systèmes régionaux de santé améliorés, accessibles et réactifs, et investissements accrus dans la nutrition en vue de lutter contre toutes les formes de malnutrition ;
- (ii) Éducation et développement des compétences : Amélioration de l'accès équitable à une éducation de qualité et pertinente et amélioration du développement des compétences pour l'industrialisation régionale ;
- (iii) VIH et sida : Amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et le sida
- (iv) Emploi et travail : Augmentation de la création d'emplois et de l'accès aux opportunités de travail décent ; et

- (v) Développement et autonomisation des jeunes : Participation de jeunes qualifiés au développement socioéconomique, dont ils doivent être les agents moteurs.

#### **6.4 Projets par ordre de priorité**

6.4.1 Les projets prioritaires à exécuter pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) Santé et Nutrition Développement du système de suivi de la pandémie pour la riposte à la pandémie ; mise en œuvre du Système d'aiguillage transfrontalier (CBRS), mise en œuvre des Services d'achats groupés de la SADC ; mise en œuvre du Programme intégré de nutrition, création du Centre d'excellence de la SADC pour la nutrition et son opérationnalisation
- (ii) VIH et SIDA : Mise en œuvre du Cadre stratégique de la SADC pour la lutte contre le VIH et le sida ; mise en œuvre du Cadre d'action de la SADC pour le financement durable en matière de santé et de VIH et de l'initiative « Centre de financement de la santé Hub ».
- (iii) Éducation et développement des compétences : Mise en œuvre du Cadre de qualification de la SADC ; mise en œuvre du Projet Emploi et Développement des compétences de la SADC ; création et opérationnalisation de l'Université virtuelle de transformation de la SADC ; mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2030 de la SADC pour l'apprentissage ouvert et à distance ; et promotion du concept d'universités entrepreneuriales afin d'accroître les opportunités d'emploi ;
- (iv) Emploi et travail : Programme de travail décent de la SADC ; Projet de la SADC sur les migrations ; Observatoire du marché du travail de la SADC ; Programme de compétences et d'employabilité des jeunes ;
- (v) Développement et autonomisation des jeunes : Programme de développement et d'autonomisation des jeunes et création d'un bureau de la jeunesse de la SADC.

#### **6.5 Domaines clés de résultats**

6.5.1 Les domaines de résultats clés de la Direction sont les suivants :

- (i) Santé et Nutrition Le résultat immédiat de ce domaine de résultats est une amélioration, une accessibilité et une réactivité des systèmes de santé régionaux, ainsi qu'une augmentation des investissements dans la nutrition pour lutter contre toutes les formes de malnutrition et améliorer la qualité de vie.
- (ii) Éducation et développement des compétences : Le résultat immédiat de ce DCR est l'amélioration de l'accès équitable à une éducation de qualité et pertinente, et l'amélioration du développement des compétences pour l'industrialisation régionale ;
- (iii) VIH et sida : Le résultat immédiat de ce DCR est un meilleur accès à des services de qualité en matière de VIH et de sida, en vue de la réalisation d'une génération sans sida dans la Région ;
- (iv) Emploi et travail : Le résultat immédiat de ce DCR est la hausse de la création d'emplois et l'accès à des opportunités de travail décent ; et

- (v) Développement et autonomisation des jeunes : Le résultat immédiat de ce DCR est la participation de jeunes qualifiés au développement socioéconomique et le rôle moteur qu'ils joueront dans ce développement.

## **6.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

6.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2025-2026 sont les suivants :

- (i) Poursuite de la mise en œuvre du Cadre de qualifications de la SADC ;
- (ii) Mise en œuvre du Programme régional sur la transformation numérique des écoles (niveau primaire) et formation des enseignants en matière de compétences numériques ;
- (iii) Finalisation de la révision du Cadre stratégique et du Plan de mise en œuvre de l'EFTP de la SADC en tenant compte des priorités et des tendances émergentes ;
- (iv) Finalisation de l'élaboration du plan d'activités pour rendre opérationnelle l'Université de la transformation de la SADC ;
- (v) Achever la création de la base de données de la SADC sur l'enseignement supérieur ;
- (vi) Examiner les Politiques Nationales de l'Emploi (PNE) à travers la SADC et élaborer des lignes directrices régionales appropriées pour une conception, une formulation, une mise en œuvre et un suivi efficaces, en insistant notamment sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques au sein des États membres ;
- (vii) Finaliser l'Observatoire du marché du travail (OMT) de la SADC afin d'améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données relatives au marché du travail, qui sont essentielles pour une prise de décision éclairée et pour le suivi du marché du travail ;
- (viii) Convoquer un dialogue sectoriel conjoint sur la migration de la main-d'œuvre afin de renforcer la coordination entre les secteurs et les États membres pour gérer efficacement la migration de la main-d'œuvre de manière à ce qu'elle contribue positivement au développement régional ;
- (ix) Promouvoir le travail décent dans la région de la SADC, en insistant sur le suivi de la mise en œuvre du Code de conduite de la SADC sur le travail des enfants qui porte sur des activités qui doivent être abolies ;
- (x) Déployer les normes minimales de la SADC en matière d'enrichissement des aliments dans certains États membres et soutenir l'adoption de ces normes ainsi que l'élaboration de politiques et de législations en matière d'enrichissement des aliments ;
- (xi) Déployer dans les États membres une formation sur l'outil de la SADC pour le suivi du financement public de la nutrition ;
- (xii) Examiner la stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la SADC 2015-2025 en collaboration avec la Direction FANR ;
- (xiii) Soutenir l'opérationnalisation des Services d'achats groupés de la SADC, en particulier en facilitant l'établissement d'une entité ad hoc indépendante, en collaboration avec la Direction du développement industriel et du commerce (IDT) ;
- (xiv) Renforcer le Système régional de suivi des informations sanitaires en utilisant le Système d'aiguillage transfrontalier comme outil de gestion des maladies transfrontalières ;

- (xv) Contrôler la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre le VIH de la SADC pour la période 2023-2028 ;
- (xvi) Organiser une réunion sectorielle conjointe des ministères de la santé et des finances afin d'élaborer des stratégies de financement durable de la santé pour la région ;
- (xvii) Opérationnaliser le quatrième cycle du Fonds spécial de la SADC pour le VIH et le sida.

**Tableau 10 : Résultats attendus pour la Direction SHD pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Développement social et humain</b>				
VIH et sida	Amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH et le sida	Projet intégré de lutte contre le VIH sur la prévention combinée et la gestion du VIH [Nouveau]	Mise en œuvre de la stratégie régionale pour la prévention, le traitement et la prise en charge du VIH et pour la santé et les droits sexuels et reproductifs parmi les populations clés	Suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale de la SADC pour la prévention, le traitement et les soins du VIH et la santé et les droits sexuels et reproductifs parmi les populations clés.
			Mise en œuvre du guide de la SADC sur les programmes de prévention du VIH pour les adolescentes et les jeunes femmes et leurs partenaires sexuels	Suivi de la mise en œuvre du Guide de la SADC sur la prévention du VIH chez les adolescentes, les jeunes femmes (AGYW) et leurs partenaires sexuels.
			N/A	Mise en œuvre des engagements et instruments régionaux, continentaux et mondiaux sur la santé et le VIH/Sida surveillée
			N/A	La stratégie régionale de lutte contre le VIH de la SADC est mise en œuvre et suivie.
		Création du centre régional de financement de la santé de la SADC	Mise en œuvre du cadre d'action pour le financement durable de la santé et de la lutte contre le VIH et de sa feuille de route	Le cadre d'action de la SADC pour un financement durable du VIH et de la santé et sa feuille de route mise en œuvre
Éducation et développement des compétences	Accès équitable accru à une éducation de qualité et pertinente	Projet de migration de la SADC	Mise en œuvre du Cadre des qualifications de la SADC	Cadres nationaux de qualification alignés sur le SADCQF élaborés
			N/A	Révision du manuel de la SADC sur la reconnaissance des acquis de l'expérience (RPL).
		N/A	Stratégie de transformation numérique de la SADC mise en œuvre	Rapport d'avancement sur le programme régional de numérisation des écoles élaboré
			Création d'un système régional d'information sur la gestion de l'éducation	Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des cibles de l'ODD 4 par les États membres Produit et présenté à la réunion conjointe des ministres de l'éducation et de la formation et de la science, de la technologie et de l'innovation

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
			Le cadre directif de la SADC sur les soins et le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage (CSTL) est mis en œuvre.	Mise en œuvre du Cadre de soins et de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage de la SADC suivie
		Établir et rendre opérationnelle l'Université virtuelle de transformation de la SADC	Création et opérationnalisation de l'Université virtuelle de la SADC pour la transformation	Création et opérationnalisation de l'Université virtuelle de la SADC pour la transformation
		N/A	Création d'un système régional d'information sur la gestion de l'éducation	Progrès dans la mise en place de la base de données régionale sur l'enseignement supérieur
		N/A	Intégration et mise en œuvre du Protocole de la SADC sur l'éducation et la formation, des engagements pris à l'échelle mondiale tels que la Deuxième décennie de l'éducation de l'UA, l'Éducation pour tous (EPT) et l'après 2015 et des cadres directifs et stratégiques au plus tard 2023.	Décisions sur les questions stratégiques et politiques régionales pour la mise en œuvre du protocole de la SADC sur l'éducation et la formation et des engagements mondiaux examinés par la réunion conjointe des ministres de l'éducation, de la formation, de la science, de la technologie et de l'innovation.
Emploi et travail	Augmentation de la création d'emplois et de l'accès aux opportunités de travail décent	Observatoire du marché du travail de la SADC	Développement de la base de données du marché du travail de la SADC	L'Observatoire du marché du travail (LMO) de la SADC est créé.
			Approbation et mise en œuvre du Cadre directif de la SADC pour l'emploi et le travail	Les décisions relatives aux questions stratégiques et politiques régionales pour la mise en œuvre du Cadre de politique de l'emploi et du travail de la SADC sont examinées par les ministres du travail.
		Soutien à l'emploi des jeunes et au développement des compétences dans la SADC	N/A	Élaboration de lignes directrices régionales sur les politiques nationales de l'emploi (PNE)
		Projet de migration de la SADC	Mise en œuvre du Plan d'action de la SADC sur la migration de la main d'œuvre	Dialogue sectoriel conjoint sur la migration de la main-d'œuvre
		Observatoire du marché du travail de la SADC	Protocole de la SADC sur l'emploi et le travail et principaux engagements mondiaux en matière de protection de l'emploi et de travail décent pour tous ratifiés	Mise en œuvre du programme de la SADC pour le travail décent
		Observatoire du marché du travail de la SADC	Approbation et mise en œuvre du Cadre directif de la SADC pour l'emploi et le travail	Le code de conduite de la SADC sur le travail des enfants fait l'objet d'un suivi
		Développement et autonomisation des jeunes	Participation de jeunes qualifiés au développement socioéconomique, dont ils doivent être les agents moteurs	Soutien à l'emploi des jeunes et au développement des compétences dans la SADC

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
Santé et nutrition	Amélioration de la disponibilité et de l'accès à des services de santé et de nutrition de qualité et à des produits de base pour la prévention et le contrôle des maladies et des problèmes de santé publique	Élimination du paludisme dans la région de la SADC (Initiative E8 pour l'élimination du paludisme) [En cours]	Mise en œuvre des initiatives régionales d'élimination de la malaria et de la tuberculose.	Rapport régional annuel sur les progrès en matière de paludisme élaboré et validé, soumis au Comité ministériel de la santé pour approbation.
	N/A	Projet de la SADC sur la tuberculose dans le secteur minier (TIMS) (Projet existant)	Mise en œuvre des initiatives régionales d'élimination du paludisme et d'éradication de la tuberculose	Rapport d'activité régional annuel sur la tuberculose élaboré et validé.
	Amélioration, accessibilité et réactivité des systèmes de santé régionaux	Service d'achats groupés de la SADC	Promouvoir la production et la diffusion de connaissances, d'orientations et d'outils pour des domaines techniques spécifiques, notamment le renforcement de la fourniture de services de santé et le suivi des performances des systèmes de santé.	Les Services d'achats groupés de la SADC sont opérationnels.
	N/A	Institutionnalisation de l'élaboration d'un rapport annuel sur la santé au niveau régional	Accorder la priorité à l'intégration et à la mise en œuvre des outils régionaux et des meilleures pratiques et assurer la responsabilité au niveau national et régional.	Élaboration du Rapport annuel sur la santé 2023 de la SADC et sa soumission au Comité ministériel de la santé pour approbation et orientation sur la définition des priorités régionales
	Renforcement de l'investissement dans la nutrition afin de maîtriser toutes les formes de malnutrition	Projet de renforcement du financement public de la nutrition	Mise en œuvre des interventions en faveur de la nutrition, notamment l'apport complémentaire en micronutriments et la diversité alimentaire, ciblant les femmes vulnérables en âge de procréer, les jeunes enfants, les adolescents et la population en général	Les compétences et connaissances des États membres sont rehaussées en matière de financement public de la nutrition.
	N/A	Programme de nutrition de la SADC	N/A	Cadre d'action pour la nutrition maternelle et normes minimales d'enrichissement des aliments déployés dans les États membres.
				Suivi de la mise en œuvre des priorités en matière de nutrition, élaboration du rapport et sa soumission aux ministres de la santé pour approbation
				Base de données régionale et un réseau d'institutions pour le Centre d'excellence pour la nutrition créés
	Création d'un Centre régional d'excellence pour la nutrition afin de traiter toutes les formes de malnutrition	N/A	Élaboration de la Stratégie de financement et des POS pour la	

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				pleine opérationnalisation du Centre d'excellence pour la nutrition
<b>GSHD-VIH et sida</b>				
Fonds spécial pour la lutte contre le HIV/Sida	Amélioration de la disponibilité et de l'accès à des services de santé et de lutte contre le VIH et le sida de qualité et à des produits de base pour la prévention et la lutte contre les maladies qui posent un problème de santé publique	Projets relevant du Fonds spécial du VIH et du sida	Mise en œuvre du guide de la SADC sur les programmes de prévention du VIH pour les adolescentes et les jeunes femmes et leurs partenaires sexuels	Sélection et validation de projets de grande qualité pour le cycle 4
		Projets relevant du Fonds spécial du VIH et du sida	N/A	Amélioration de la visibilité du Fonds spécial de la SADC pour le VIH et le sida.
		Projets relevant du Fonds spécial du VIH et du sida	Mise en œuvre du guide de la ADC sur les programmes de prévention du VIH pour les adolescentes et les jeunes femmes et leurs partenaires sexuels	Rapport sur la mise en œuvre du quatrième cycle du Fonds spécial de la SADC pour le VIH et le sida

## 6.7 Répartition des ressources :

6.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 11 : Répartition de ressources pour SHD et GSHD-VIH et sida pour 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Développement social et humain</b>			
Santé et nutrition	108 000	1 426 730	1 534 730
Éducation et développement des compétences	117 954	0	117 954
Emploi et travail	120 260	0	120 260
VIH et sida	87 000	0	87 000
Développement et autonomisation des jeunes	36 000	0	36 000
Gestion des ressources humaines pour le Développement social et humain	858 604	0	858 604
<b>Développement social et humain</b>	<b>1 327 818</b>	<b>1 426 730</b>	<b>2 754 548</b>
<b>GSHD-VIH et sida</b>			
Fonds spécial pour la lutte contre le HIV/Sida	1 610 000	0	1 610 000
<b>GSHD-VIH et sida</b>	<b>1 610 000</b>	<b>0</b>	<b>1 610 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 937 818</b>	<b>1 426 730</b>	<b>4 364 548</b>

## 7. UNITÉ DU GENRE ET DU DÉVELOPPEMENT

### 7.1 Mandat

- 7.1.1 L'Unité du genre de la SADC a pour mandat de faciliter, coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre du Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement, des stratégies sectorielles régionales en matière de genre, du Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) ainsi que des instruments adoptés en matière de genre à l'échelle régionale, continentale et mondiale auxquels les États membres de la SADC sont parties.
- 7.1.2 L'unité du Genre est le fer de lance de l'intégration de la dimension du genre dans toutes les initiatives régionales afin de s'assurer qu'une perspective de genre imprègne l'ensemble du programme d'intégration régionale de la SADC. Cela implique l'apport d'un soutien aux structures et institutions de la SADC pour qu'elles intègrent la dimension du genre dans leurs politiques, programmes et activités, ainsi que le renforcement des capacités d'intégration et d'analyse de la dimension du genre afin de faciliter la planification de programmes et de projets tenant compte de la dimension du genre.
- 7.1.3 Elle assure également le suivi, l'évaluation et la remontée des informations sur les progrès accomplis et sur la réalisation des objectifs que les États membres se sont engagés à atteindre en matière de genre aux niveaux régional et international.

### 7.2 Objectif stratégique

- 7.2.1 Renforcer les mesures et actions liées à l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes, au développement et à l'élimination de la violence basée sur le genre.

### 7.3 Résultats

- 7.3.1 Les résultats auxquels contribue l'unité « Genre » sont les suivants :
- (i) Amélioration de l'accès et de la participation des femmes aux ressources et services de développement, ainsi qu'aux possibilités de leadership à tous les niveaux, en assurant une représentation égale des hommes et des femmes dans la vie politique, économique et publique, afin d'atteindre la parité hommes-femmes.
  - (ii) Intégration de la dimension de genre aux niveaux national et régional renforcée
  - (iii) Mesures renforcées en vue de prévenir et éliminer la violence basée sur le genre.

### 7.4 Projets par ordre de priorité

- 7.4.1 Les projets prioritaires à examiner dans le cadre du programme 205/26 sont les suivants :
- (i) Renforcement de l'autonomisation économique des femmes, y compris la participation des femmes aux chaînes de valeur régionales (***en cours dans le cadre de différentes initiatives***).

- (ii) Promotion de la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national (en cours).
- (iii) Renforcement de la capacité d'intégration de la dimension du genre aux niveaux régional et national (nouveau).
- (iv) Promouvoir la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence fondée sur le genre, en insistant sur la prévention de la violence fondée sur le genre (nouveau, et abordé dans le cadre de différentes initiatives).

## **7.5 Domaines clés de résultats**

**7.5.1 DCR 1 - Égalité de genre et développement** Ce DCR est axé sur l'amélioration de l'accès et de la participation des femmes aux ressources et aux services liés au développement, ainsi que sur les opportunités de leadership à tous les niveaux. Il promeut la représentation égale des hommes et des femmes dans la vie politique, économique et publique en vue de la matérialisation de la parité hommes-femmes. Ce domaine de résultat accorde la priorité aux questions liées à l'intégration du genre dans tous les secteurs de l'intégration régionale, les femmes aux postes politiques et décisionnels, l'autonomisation économique des femmes, le partage d'informations et d'expériences et les aspects plus larges de surveillance, d'évaluation et d'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Protocole sur le genre et le développement.

**7.5.2 Domaine de résultat clé 2 - Violence basée sur le genre :** Ce domaine de résultat clé concerne principalement la lutte contre la violence basée sur le genre, en ciblant en particulier les femmes et les enfants en tant que groupes les plus vulnérables. Il vise notamment le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie et du cadre d'action de la SADC pour la lutte contre la violence basée sur le genre par les États membres, en mettant l'accent sur la prévention et la réponse à toutes les formes de violence basée sur le genre et sur le renforcement des mécanismes de coordination aux niveaux régional et national.

## **7.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

**7.6.1** Les principaux domaines d'intervention pour l'année 2025/2026 dans le cadre de chaque domaine clé de résultats sont les suivants :

### **DCR 1 - Égalité de genre et développement**

- (i) Élaborer le Cadre de la SADC sur la parité hommes-femmes dans la politique et la prise de décision afin de guider les États membres dans la mise en œuvre des articles 5, 12 et 13 du Protocole de la SADC sur le genre.
- (ii) Renforcer les capacités des États membres et du personnel du Secrétariat de la SADC en matière d'intégration de la dimension de genre (Directions choisies).
- (iii) Promouvoir la mise en œuvre de la résolution 60/2 des Nations unies sur les femmes, les filles et le VIH/sida, et de l'établissement de rapports à ce sujet.

- (iv) Promouvoir l'autonomisation et le développement des capacités des femmes entrepreneurs afin qu'elles participent activement aux chaînes de valeur régionales prioritaires, notamment par l'accès aux services financiers.
- (v) Appuyer les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.
- (vi) Promouvoir le réseau des femmes médiatrices de la SADC aux niveaux national et régional.
- (vii) Renforcer les capacités des États membres à négocier le régime commercial simplifié (STR) de la SADC en vue de la participation des femmes au commerce transfrontalier.

### Domaine de résultat clé 2 - Violence basée sur le genre

- (i) Renforcement des capacités des États membres (institutions chargées de l'égalité entre les sexes et des statistiques) à produire et à utiliser des statistiques sur la violence fondée sur le sexe et d'autres données relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes.
- (ii) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres en matière de mise en œuvre d'interventions efficaces de prévention de la violence liée au sexe, y compris le renforcement des initiatives axées sur la participation des hommes.
- (iii) Achever l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de la SADC en matière de lutte contre la violence liée au sexe.
- (iv) Élaboration d'un Plan d'accélération pour la mise en œuvre de la Stratégie de la SADC sur la lutte contre la violence liée au sexe (2025-2030).

**Tableau 12 : Résultats attendus de l'Unité du genre pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Unité Genre</b>				
Violence basée sur le genre (VBG)	Mesures renforcées en vue de prévenir et éliminer la violence basée sur le genre.	Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence sexiste (GBV), en mettant l'accent sur la prévention de la GBV	La situation, les tendances et les problèmes émergents en matière de violence sexiste sont établis, suivis et signalés.	Suivi et consignation de l'incidence de la GBV et des progrès réalisés dans les interventions en la matière dans la SADC et établissement de rapport y relatif destiné aux ministres du genre et au Conseil.
		Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence sexiste (GBV), en mettant l'accent sur la prévention de la GBV	Stratégie régionale et son cadre d'action pour la lutte contre la violence fondée sur le genre surveillés et alignés sur le système de suivi et d'évaluation de la SADC.	Examen à mi-parcours de la stratégie de la SADC pour lutter contre la violence liée au sexe, et présentation du plan de mise en œuvre aux ministres chargés de l'égalité entre les hommes et les femmes en vue de son adoption.

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
		Promotion de la mise en œuvre de la Stratégie et du Cadre d'action de la SADC pour lutter contre la violence sexiste (GBV), en mettant l'accent sur la prévention de la GBV	Renforcement des interventions efficaces de prévention de la violence sexiste.	Renforcement des connaissances et des capacités des États membres en matière de mise en œuvre d'interventions efficaces de prévention de la GBV.
Égalité de genre et développement	Amélioration de l'accès et de la participation des femmes aux ressources et aux services de développement ainsi qu'aux opportunités de leadership à tous les niveaux, en assurant une représentation égale des hommes et des femmes dans la vie politique, économique et publique pour atteindre la parité des sexes	Promouvoir la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national.	Renforcement des capacités des États membres de la SADC en matière de ratification, de transposition dans le droit interne et de mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement	Suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre du protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau régional et approbation du rapport d'avancement par les ministres chargés de l'égalité entre les hommes et les femmes.
		Promouvoir la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national.	Capacité régionale à atteindre la parité hommes-femmes dans la vie politique et la prise de décision renforcée. Introduction dans les États membres de lignes directrices et d'outils destinés à renforcer la mise en œuvre du Protocole sur le genre. Évaluation du statut des femmes de la SADC dans la politique et la prise de décision.	Élaboration du nouveau cadre de la SADC sur la parité hommes-femmes dans la politique et la prise de décision et son approbation par les ministres chargés de l'égalité entre les hommes et les femmes.
		Promouvoir la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement au niveau national.	Renforcement des capacités des États membres de la SADC en matière de ratification, de transposition dans le droit interne et de mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le genre et le développement	Élaboration d'un rapport d'avancement thématique de la SADC destiné à la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW) et à d'autres plateformes internationales et régionales sur l'égalité entre les hommes et les femmes.
		Renforcement de la capacité d'intégration de la dimension du genre aux niveaux régional et national.	Mise en œuvre et suivi de l'intégration de la dimension de genre dans les structures et processus de paix et de sécurité de la SADC	Renforcement de la capacité technique des États membres à mettre en œuvre le programme "Femmes, paix et sécurité".
		Renforcement de l'autonomisation économique des femmes, y compris la participation des femmes aux chaînes de valeur régionales (industrialisation)	Renforcement du plaidoyer en faveur de l'émancipation économique des femmes. Des législations et des politiques sur l'autonomisation économique, le commerce et les services financiers qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et soient sensibles à cette problématique sont	Renforcement de la capacité des États membres à négocier le régime commercial simplifié (STR) de la SADC pour la participation des femmes au commerce transfrontalier.

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
			élaborées et mises en œuvre.	
	Renforcement de l'intégration de la dimension de genre aux niveaux national et régional	Renforcement de la capacité d'intégration de la dimension du genre aux niveaux régional et national.	Mise en place d'un sceau d'égalité entre les hommes et les femmes (GES) pour évaluer les pratiques d'intégration de la dimension de genre au sein du Secrétariat et des États membres.	Renforcement de la capacité du Secrétariat de la SADC (certaines Directions) et des États membres à intégrer la dimension de genre dans l'intégration régionale et les programmes nationaux.

## 7.7 Répartition des ressources :

7.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

**Tableau 13 : Répartition des ressources à l'Unité du genre pour l'exercice 2025-2026**

DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Unité Genre</b>			
Égalité de genre et développement	68 250	27 034	95 284
Ressources humaines pour le genre	420 830	0	420 830
Violence sexiste (GBV)	12 834	0	12 834
<b>Unité Genre</b>	<b>501 914</b>	<b>27 034</b>	<b>528 948</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>501 914</b>	<b>27 034</b>	<b>528 948</b>

## **8. DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES**

### **8.1 Mandat**

8.1.1 L'objectif global de la Direction Alimentation, agriculture et ressources naturelles (FANR) est de promouvoir la production et la productivité agricoles et la sécurité alimentaire au niveau des ménages, national et régional et de promouvoir l'utilisation efficace et la conservation de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que la région en tant que destination touristique unique. Le mandat de la Direction FANR découle de la Politique agricole régionale (PAR) et du Plan directeur régional de développement des infrastructures (RIDMP)

### **8.2 Objectif stratégique**

8.2.1 Les objectifs stratégiques de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles sont les suivants :

- (i) Un secteur agricole transformé qui pratique une gestion durable de l'environnement et de ses ressources naturelles ;
- (ii) Des économies bleues, vertes et circulaires interconnectées, intégrées et compétitives, développées dans une perspective de développement durable au profit de tous les citoyens de la SADC ;
- (iii) Une intégration plus poussée du marché régional, relié aux marchés continentaux et mondiaux ;
- (iv) Renforcement de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets ;
- (v) Utiliser et conserver durablement les ressources naturelles et gérer l'environnement efficacement.

### **8.3 Résultats**

8.3.1 Pour l'exercice financier 2025/2026, le Plan opérationnel annuel cible les résultats suivants précisés dans le RISDP 2020-2030 :

- (i) Amélioration du secteur productif agricole.
- (ii) Gestion améliorée de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles.
- (iii) Développement durable des économies bleue, verte et circulaire dans la SADC ;
- (iv) Renforcement de la coopération et de la coordination régionale en matière de tourisme.
- (v) Approches sectorielles renforcées pour développer la résilience au changement climatique ; et une meilleure gestion de l'environnement et une utilisation durable des ressources naturelles.

## 8.4 Projets par ordre de priorité

8.4.1 Pour l'exercice financier 2025/2026, le Plan opérationnel annuel ciblera les chantiers et projets prioritaires clés énumérés ci-après sur base des conclusions émanant des débats qui se sont déroulés lors de la retraite ministérielle et entérinées par le Conseil des ministres :

- (i) Mettre en œuvre la Politique agricole régionale (PAR) de la SADC ;
- (ii) Adopter des technologies innovantes pour assurer une agriculture intelligente ;
- (iii) Promouvoir l'harmonisation des politiques et des règlements agricoles au niveau tant régional que national ;
- (iv) Consolider les marchés agricoles de la région ;
- (v) Renforcer la résilience des systèmes alimentaires au climat et, à cet égard, encourager l'utilisation des savoirs autochtones ;
- (vi) Développer un Système régional de gestion des informations agricoles et le mettre en œuvre ;
- (vii) Accélérer la mise en œuvre des programmes régionaux de gestion de la faune et de la flore sauvages et de la foresterie ;
- (viii) Renforcer la mise en œuvre du Programme relatif aux aires de conservation transfrontalière 2023-2033 ;
- (ix) Renforcer la recherche et l'innovation en matière de gestion des ressources naturelles et des déchets dans la région de l'Afrique australe ;
- (x) Renforcement de la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la gouvernance des pêches et des corridors commerciaux de l'économie bleue dans la région de la SADC et opérationnalisation du Centre de coordination du contrôle et de la surveillance des pêches de la SADC (MCSCC) afin de renforcer les efforts régionaux de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).
- (xi) Mettre en œuvre le Programme intra-ACP de l'Alliance mondiale de lutte contre le changement climatique (AMCC+) ;
- (xii) Mettre en œuvre les stratégies visant à promouvoir les stratégies en faveur des économies verte, bleue et circulaire dans la SADC ;
- (xiii) Promouvoir l'intégration dans les plans nationaux du Programme d'action sous-régionale de lutte contre la désertification de la SADC ainsi que l'initiative de la Grande muraille verte de la SADC, et réduire l'empreinte carbone dans la région ;
- (xiv) Soutenir le programme visant à améliorer la gestion durable de l'environnement dans la SADC ;
- (xv) Promouvoir la caractérisation morphogénétique et l'analyse du contenu nutritionnel des ressources phytogénétiques conservées au Centre régional de ressources phytogénétiques de la SADC (SPGRC) ;
- (xvi) Faciliter l'adoption et l'utilisation par les États membres du Système d'informations de la SADC en vue de la gestion des données sur les ressources phytogénétiques ;

- (xvii) Renforcer les capacités afin d'améliorer les services touristiques offerts aux clients dans la région.

## 8.5 Domaines clés de résultats

8.5.1 Les domaines clés de résultats de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles sont les suivants :

- (i) ***Production durable, productivité et compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune sauvage pour soutenir le commerce, l'industrie et la sécurité alimentaire dans la Région*** L'objectif général est de promouvoir des politiques et des programmes qui se traduiront par l'amélioration globale de la production, de la protection, de la transformation, du stockage et de l'utilisation des cultures, du bétail, des pêches et de la faune et flore sauvages.
- (ii) ***Accès aux marchés pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)*** : Ce domaine d'intervention consiste à lancer et à mettre en œuvre des programmes visant à promouvoir l'accès aux marchés pour les produits agricoles par la fourniture d'informations sur la commercialisation et par le renforcement de la capacité des États membres à respecter les normes SPS.
- (iii) ***Vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*** : L'objectif visé est de garantir la préparation de la région à lutter contre les catastrophes et d'assurer la sensibilisation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, étant donné que la région de la SADC est souvent touchée par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, lesquelles sont la cause non seulement de l'insécurité alimentaire et de la famine mais également de la perte des vies humaines et des moyens d'existence ;
- (iv) ***Gestion durable et conservation de la faune et des ressources naturelles transfrontalières dans la Région*** : L'objectif est de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de programmes qui appuient la gestion durable et la conservation de la faune et flore sauvages ainsi que des ressources naturelles transfrontières. Les ressources naturelles comprennent les poissons, les forêts, la faune, ainsi que les aires de conservation transfrontalières (ACT) et les écosystèmes qui garantissent l'existence de ces ressources. Ces ressources naturelles constituent les principaux piliers de la conservation de la biodiversité et du développement socio-économique de la région.
- (v) ***Promotion de la Région en tant que destination touristique unique*** : Le but visé est de commercialiser la région de la SADC en tant que destination touristique unique mais à facettes multiples et, ainsi, d'harmoniser les lois touristiques dans la région.
- (vi) ***Gestion durable de l'environnement pour favoriser le développement socioéconomique dans la Région*** : Ce programme vise à répondre aux défis environnementaux dans la région de la SADC en mettant un accent particulier sur la dégradation des sols, la perte de biodiversité, le renforcement des capacités et l'évaluation des impacts des actions humaines. L'accent est mis sur l'harmonisation des politiques environnementales, l'intégration de l'environnement dans les plans de développement régionaux et nationaux, la

surveillance et la communication d'informations sur les conditions environnementales ainsi que la coordination des négociations des accords multilatéraux sur l'environnement.

- (vii) **Renforcement des cadres institutionnels et renforcement des capacités :** L'objectif visé est de promouvoir le développement de réseaux et de dialogues efficaces entre les acteurs agricoles de la Région. Le domaine d'intervention comprend également la formation continue du personnel et le renforcement des capacités pour favoriser la planification et la mise en œuvre effectives des programmes.
- (viii) **Conservation et utilisation des ressources phytogénétiques et zoogénétiques afin d'accroître la production agricole et de maintenir la diversité des espèces au profit des générations actuelles et futures :** Ce projet vise à conserver les ressources phytogénétiques de la région au moyen d'un réseau de Centres nationaux de ressources phytogénétiques (NPGRC). L'objectif visé est de maintenir un Centre régional de ressources phytogénétiques et un réseau des programmes nationaux des ressources phytogénétiques (PGR) afin de soutenir la recherche sur les plantes dans la Région, de conserver des ressources phytogénétiques et végétales indigènes et de former le personnel en matière de ressources phytogénétiques.

## 8.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

8.6.1 Durant l'exercice 2025/2026, les chantiers de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles incluent les domaines suivants :

- (i) **Tourisme :** Mettre en œuvre le Programme touristique régional de la SADC 2020-2030 par le moyen des actions suivantes : (i) Promouvoir l'exécution d'un Programme de formation en matière de service à la clientèle, surtout la clientèle touristique ; (ii) Élaborer des normes minimales régissant les installations, les processus et les services touristiques ; (iii) Mettre en œuvre les dispositions institutionnelles cruciales pour l'exécution du Programme touristique de la SADC ; (iv) Mettre en œuvre de la Stratégie de promotion du tourisme régional autour du thème : 'Afrique australe sans frontières'.
- (ii) **Production, productivité et compétitivité des produits agricoles :** Accélérer la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (PAR) par le moyen des actions suivantes : (i) Mettre en œuvre les chaînes de valeur agricoles régionales pertinentes ; (ii) Régler les problèmes concernant ce qui suit : intrants agricoles, mécanisation, intégration dans les programmes nationaux du Cadre pour le nexus eau-énergie-alimentation (EEA), Cadre harmonisé de réglementation semencière de la SADC, Programme régional concernant les engrais, Politique d'irrigation, Stratégies relatives à la santé végétale et animale ainsi que le Programme 'Une seule santé' ; (iii) Élaborer des programmes et des projets abordant les questions suivantes : alimentation des animaux, conservation des ressources génétiques animales, octroi de soutiens supplémentaires et accélération de la mise en œuvre de la PAR ; (iv) Réviser le Plan de développement de l'élevage 2023-2039 et produire le chapitre concernant la SADC dans le 4e Rapport biennal sur la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) en vue d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements de Malabo, conformément aux processus du PDDAA.

- (iii) **Renforcement des capacités institutionnelles** : (i) Faire rapport sur la mise en œuvre de la PAR et du RISDP 2020-2030 aux ministres chargés de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, des ressources naturelles et du tourisme ; (ii) Faciliter le dialogue entre la Direction FANR et les PIC afin de mieux harmoniser leurs travaux et d'en maximiser les impacts ; (iii) Assister aux conférences et aux forums nationaux, régionaux, continentaux et internationaux afin de partager les données d'expérience et de communiquer la position régionale sur la production et la consommation alimentaire, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, le développement durable du tourisme, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.
- (iv) **Génétique des végétaux** : La conservation des ressources phytogénétiques régionales et leur utilisation en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle seront assurées par le moyen des actions suivantes : (i) Renforcer les capacités des États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources phytogénétiques *in situ* et *ex situ* ; (ii) Aider les États membres à documenter les ressources phytogénétiques et à les diffuser au public ; (iii) Harmoniser les politiques de conservation des ressources phytogénétiques dans la région.
- (v) **Accès aux marchés** : Parmi les actions qui seront entreprises pour soutenir l'accès des produits agricoles aux marchés figurent celles mentionnées ci-après : (i) Définir une position régionale commune sur les mesures sanitaires et phytosanitaires pour les végétaux et le bétail afin de mieux défendre les intérêts de la région ; (ii) Intégrer le Système de gestion des informations sur l'élevage (LIMS) dans le Système de gestion des informations agricoles (AIMS) ; (iii) Diffuser l'AIMS.
- (vi) **Vulnérabilité socioéconomique** : Les travaux prévus consisteront en ce qui suit : (i) Promouvoir la mise en œuvre des Stratégies nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle conformément à la Stratégie régionale correspondante ; (ii) Diffuser la Stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et promouvoir sa visibilité ; (iii) Produire le Rapport régional de synthèse sur l'état de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de la SADC.
- (vii) **Gestion des ressources naturelles** : Les activités prévues dans le cadre de la gestion des ressources naturelles privilégieront (i) la facilitation de la transposition et le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies de la SADC visant à promouvoir l'utilisation durable et la protection de la faune et des forêts, notamment par le biais du programme TFCA ; (ii) l'intégration de la recherche et de l'innovation dans la gestion des déchets et des ressources naturelles ; (iii) l'aide aux États membres pour renforcer leurs capacités en matière de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (MCS) ; (iv) la facilitation du commerce intra-régional et continental des produits de la pêche, grâce à des politiques harmonisées concernant le poisson et les produits de la pêche et du soutien aux infrastructures ; (v) le soutien à la gouvernance collaborative des pêcheries transfrontalières afin d'améliorer la gestion des pêches et des ressources génétiques aquatiques en vue de soutenir les chaînes de valeur de l'aquaculture régionale ; et (vi) la facilitation du suivi et de la mise en œuvre du protocole sur les pêches. Promotion des cadres de gouvernance et renforcement de la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts.

- (viii) **Environnement et changement climatique** : Les travaux prévus seront axés sur les mesures suivantes : (i) Renforcer la capacité des États membres de la SADC à entreprendre des actions régionales et nationales d'adaptation et d'atténuation pour contrer les effets du changement climatique et, notamment, élaborer des plans d'action nationaux visant la mise en œuvre l'Initiative de la Grande muraille verte dans la région ; (ii) Faciliter l'intégration des stratégies régionales et du Plan d'action de la SADC en faveur des économies verte, bleue et circulaire dans la SADC ; (iii) Rédiger des lignes directrices régionales pour les évaluations d'impact régional et les évaluations environnementales stratégiques en vue de la promotion du développement durable.

**Tableau 14 : Résultats attendus pour la Direction FANR pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Alimentation, agriculture et ressources naturelles</b>				
Promotion de la Région en tant que destination touristique unique	Renforcement de la coopération et de la coordination régionale en matière de tourisme.	1. Dissolution de l'Organisation régionale du tourisme de l'Afrique australe (RETOSA) 2. Assurer et renforcer la participation effective du secteur privé à la mise en œuvre du Programme touristique de la SADC [En cours]	1. Promotion du Cadre pour la coordination du développement durable du tourisme régional 2. Renforcement de l'engagement adéquat du secteur privé dans la promotion de la région en tant que destination touristique unique et compétitive	Engagement adéquat des acteurs régionaux concernés dans la mise en œuvre du programme régional de tourisme assuré
		Développement du tourisme culturel et patrimonial autour des zones TFCA	Progression du marketing et de la promotion de la région en tant que destination touristique unique  Amélioration des pratiques de tourisme durable et des stratégies de gestion dans les sites sélectionnés.	Promotion du tourisme dans les TFCA de la SADC et des itinéraires transfrontaliers régionaux  Lignes directrices pour la politique et la gestion du tourisme durable en Afrique australe
Vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Réduction de la vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	N/A	N/A	Stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNSS) surveillée
Gestion durable et conservation de la faune et de la flore sauvages et des ressources naturelles transfrontalières	Gestion durable des ressources naturelles (pêche, foresterie et faune) dans la Région améliorée	Renforcement de la mise en œuvre du Programme régional sur la faune et la flore sauvages et des économies basées sur celles-ci [Nouveau] ;	Promotion d'un cadre juridique régional harmonisé pour les ressources naturelles.	Facilitation et suivi du programme de protection de la faune
		Renforcement de la recherche et de l'innovation en	Promotion du Cadre juridique régional harmonisé	Renforcement du développement de solutions de recherche et d'innovation (R&I) en matière de

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
		matière de gestion des ressources naturelles et des déchets [en cours]	pour les ressources naturelles	gestion des ressources naturelles et de gestion de l'eau et renforcement de la collaboration entre les principales parties prenantes.
	Adopter et mettre en œuvre un Cadre régional de sécurité maritime	Programme d'amélioration de la gouvernance des pêches et du corridor commercial de l'économie bleue dans la SADC (Projet PROFISHBLUE)	Renforcement et meilleure coordination de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) dans la région de la SADC	Opérationnalisation du Centre de coordination du suivi, du contrôle et de la surveillance de la pêche (MCSCC) de la SADC.
	Amélioration de la gestion de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles	Accélérer la mise en œuvre du programme de gestion régionale des forêts [en cours]	Promotion d'un cadre juridique régional harmonisé pour les ressources naturelles.	Facilitation et suivi de la mise en œuvre de la stratégie forestière de la SADC
		Programme d'amélioration de la gouvernance des pêches et du corridor commercial de l'économie bleue dans la SADC (Projet PROFISHBLUE)	Promotion d'un cadre juridique régional harmonisé relatif aux ressources naturelles	Promotion des connaissances et des capacités techniques en matière de gouvernance de la pêche et de chaînes de valeur de l'aquaculture, et harmonisation des politiques en matière de commerce du poisson.
		Appui à la mise en œuvre du Programme régional de gestion des pêches		Élaboration et mise en œuvre des actions de plaidoyer et de suivi pour la mise en œuvre du Protocole sur la pêche.
		Promouvoir et renforcer la mise en œuvre du Programme sur les aires de conservation transfrontalières, 2023-2033 [en cours]	Ressources naturelles transfrontalières gérées et conservées de manière durable	Promotion et suivi de la mise en œuvre du Programme des aires de conservation transfrontalières
Gestion durable de l'environnement pour le développement socio-économique de la Région.	Développement des économies bleue, verte et circulaire durables dans la SADC	Élaborer une stratégie d'économie circulaire et un plan de mise en œuvre axés sur des cadres pour le recyclage et la minimisation des déchets urbains et industriels, y compris les déchets électroniques des TIC, les batteries, les systèmes énergétiques, la ferraille, la transformation des déchets en énergie - développement de	Promotion de la production durable, consommation et efficacité des ressources	Suivi de la mise en œuvre des Stratégies régionales de l'économie verte, bleue et circulaire de la SADC

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
		concepts et de produits, par exemple dans l'industrie alimentaire [en cours].		
	Approches sectorielles améliorées en vue de développer la résilience face au changement climatique	Mettre en œuvre la Stratégie et le Plan d'action de lutte contre le changement climatique de la SADC approuvés en 2021 [Nouveau].	Les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets sont promues dans la Région.	Mesures révisées d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques de la SADC opérationnalisées et surveillées
	Réduction de l'empreinte carbone dans la Région	Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification de la SADC, y compris l'initiative de la Grande muraille verte (GGWI) de la SADC, et réduction de l'empreinte carbone dans la région de la SADC [Nouveau]	Lutte contre la désertification et la dégradation des sols ; atténuation des effets de la sécheresse pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des sols.	Mise en œuvre et suivi de la stratégie de gestion et d'atténuation des risques de sécheresse (DRIMMS) et de l'initiative de la grande muraille verte de la SADC
	Amélioration de la gestion de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles	Renforcer et accélérer la mise en œuvre du Programme visant à améliorer la gestion de l'environnement dans la SADC au service du développement durable [Nouveau].	Promotion de l'utilisation et de la gestion durables de l'environnement et des ressources naturelles	Protocole sur la gestion de l'environnement en vue d'un développement durable adopté par les États membres
Production durable, productivité et compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune sauvage en soutien au commerce, à l'industrie et à la sécurité alimentaire dans la Région.	Augmentation de la production, de la productivité et de la compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune et de la flore sauvages pour soutenir le commerce, l'industrie et la sécurité alimentaire dans la région	Harmonisation des politiques et des règlements. Soutenir l'harmonisation des politiques et des réglementations, des normes et des procédures en matière de contrôle de la qualité et de commerce des produits agricoles (en cours) • semences, engrais, mesures SPS, etc..	Hausse de la production et de la productivité des cultures dans la Région Augmentation du commerce régional et international et de l'accès aux marchés pour les produits de l'élevage d'ici à 2026	Programme régional de développement des cultures de la SADC mis en œuvre
		(en cours) Rendre opérationnel le programme régional de la SADC.		Mise en œuvre et suivi de la stratégie régionale phytosanitaire et zoosanitaire

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
		régionale de la SADC		
		Opérationnaliser la politique agricole régionale	Augmentation de la production et de la productivité du bétail dans la région	Mise en œuvre du plan de développement de l'élevage 2023-2030
	Secteur productif agricole renforcé	N/A	Hausse de la production et de la productivité des cultures dans la Région	Mise en œuvre et suivi. du Programme régional de développement des cultures (RCDP)
			N/A	Développement et renforcement des pôles de production agricole rurale d'ici à 2027
				Production du chapitre de la SADC dans le 5e rapport biennal du PDDAA
			Mise en œuvre de la phase 2 du programme d'appui à l'opérationnalisation de la politique agricole régionale de la SADC (STOSAR 2)	
Accès au marché pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)	Meilleur accès au marché pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)	Soutien à l'harmonisation des politiques et des réglementations, à la normalisation et aux procédures pour le contrôle de la qualité et le commerce des produits agricoles (semences, engrais, mesures sanitaires et phytosanitaires, etc.) [En cours]	Compétitivité des produits agricoles améliorée pour se conformer aux normes régionales et internationales	Contrôle de la conformité des États membres aux mesures sanitaires et phytosanitaires régionales (SPS) et au système de gestion de l'information agricole.
		N/A	N/A	Le Système de gestion de l'information agricole (AIMS) fait l'objet d'un suivi
Renforcement des cadres institutionnels et renforcement des capacités	Secteur productif agricole renforcé	N/A	N/A	Actions régionales menées par la Direction FANR et les PIC harmonisées
				Décisions statutaires et de la Direction de la SADC intégrées dans les programmes d'alimentation, d'agriculture, de ressources naturelles, d'environnement et de tourisme
<b>Centre de ressources phylogénétiques de la SADC (SPGRC)</b>				
Conservation et utilisation des ressources phylogénétiques et zoogénétiques afin d'accroître la production agricole et de maintenir la	Conservation et utilisation des ressources génétiques végétales et animales améliorées afin d'optimiser la production agricole et le maintien de la	1. (en cours) Caractérisation morphogénétique des ressources phylogénétiques stockées  2. Analyse du contenu nutritionnel des ressources	Promotion de la conservation des ressources phylogénétiques régionales et de leur utilisation pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Résultat visé 1 : Renforcement des capacités des États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources phylogénétiques ex situ et in situ

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
diversité des espèces au profit des générations actuelles et futures.	diversité des espèces pour les générations actuelles et futures.	phytogénétiques stockées		
		(En cours) Adoption et utilisation du SDIS dans la gestion des données sur les ressources phytogénétiques par les États membres	N/A	Résultat visé 2 : Informations et données des États membres concernant la conservation des ressources phytogénétiques consignées et publiées
		N/A	N/A	Résultat visé 3 : Suivi de l'harmonisation des politiques en matière de ressources phytogénétiques dans la région de la SADC et gestion et coordination de la fonction opérationnelle du SPGRC.
Acquisition et remplacement des actifs du SPGRC	Amélioration du soutien administratif et des installations du SPGRC	N/A	N/A	Résultat visé 4 : Remplacement et entretien des actifs du SPGRC conformément au plan d'acquisition et de remplacement des actifs de la SADC

## 8.7 Répartition des ressources :

8.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 15 : Répartition des ressources à la Direction FANR et au SPGRC pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Alimentation, agriculture et ressources naturelles</b>			
Production durable, productivité et compétitivité des cultures, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche et de la faune sauvage en soutien au commerce, à l'industrie et à la sécurité alimentaire dans la Région.	45 980	70 539	116 519
Accès au marché pour les produits agricoles (cultures, bétail et ressources naturelles)	11 010	0	11 010
Vulnérabilité sociale et économique dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	16 500	0	16 500
Promotion de la Région en tant que destination touristique unique	32 520	0	32 520
Gestion durable et conservation de la faune et de la flore sauvages et des ressources naturelles transfrontalières	64 795	2 163 512	2 228 307
Gestion durable de l'environnement pour le développement socio-économique de la Région.	43 000	0	43 000
Renforcement des cadres institutionnels et renforcement des capacités	83 231	51 704	134 935
Gestion des ressources humaines du FANR	1 199 069	0	1 199 069

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Alimentation, agriculture et ressources naturelles</b>	<b>1 496 105</b>	<b>2 285 755</b>	<b>3 781 860</b>
<b>Centre de ressources phylogénétiques de la SADC (SPGRC)</b>			
Gestion des ressources humaines du SPGRC	936 390	0	936 390
Acquisition et remplacement des actifs du SPGRC	101 000	0	101 000
Conservation et utilisation des ressources phylogénétiques et zoogénétiques afin d'accroître la production agricole et de maintenir la diversité des espèces au profit des générations actuelles et futures.	325 675	0	325 675
<b>Centre de ressources phylogénétiques de la SADC (SPGRC)</b>	<b>1 363 065</b>	<b>0</b>	<b>1 363 065</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 859 170</b>	<b>2 285 965</b>	<b>5 145 135</b>

## 9. PLANIFICATION DES POLITIQUES ET MOBILISATION DES RESSOURCES

### 9.1 Mandat

9.1.1 Le mandat de la Direction de la planification des politiques et de la mobilisation des ressources (PPRM) est de servir de structure principale du Secrétariat de la SADC pour l'élaboration des stratégies, l'analyse des politiques, la planification et la programmation, le suivi et l'évaluation, ainsi que l'établissement de partenariats stratégiques. La Direction aide également la direction exécutive à coordonner la mise en œuvre des priorités régionales au niveau des États membres par l'intermédiaire des comités nationaux (CNS) de la SADC et au niveau des communautés économiques continentales et régionales (CER), par le biais des initiatives de l'UA et du NEPAD, des autres communautés économiques régionales (CER) et des autres parties prenantes.

### 9.2 Objectif stratégique

9.2.1 Les objectifs stratégiques sont les suivants :

- (i) Formuler les politiques et les stratégies de la SADC et assurer leur alignement sur les initiatives de développement continentales et internationales ;
- (ii) Élaborer les plans et les budgets de la SADC, en veillant à améliorer les performances globales, l'orientation vers les résultats et l'impact du Programme régional de la SADC ;
- (iii) Améliorer le suivi, l'évaluation et le processus d'élaboration des rapports du RISDP 2020-2030 ;
- (iv) Promouvoir une gestion efficace et efficiente des projets et programmes ; et
- (v) Mettre au point et gérer un système statistique régional solide et réactif pour soutenir les processus d'intégration régionale, y compris la mesure des progrès et de l'impact.

### 9.3 Résultats

9.3.1 Les résultats visent à :

- (i) Soutenir le processus de formulation des politiques et des stratégies ;
- (ii) Coordonner et assurer l'alignement des politiques et stratégies régionales de la SADC sur les initiatives de développement continentales et internationales ;
- (iii) Coordonner la planification et la budgétisation pour la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 ;
- (iv) Accroître les sources alternatives et novatrices de mobilisation de ressources ;
- (v) Renforcer les mécanismes institutionnels de suivi et d'évaluation ;

- (vi) Institutionnaliser le Système de gestion des projets de la SADC ;
- (vii) Renforcer les capacités du personnel et des parties prenantes afin de leur permettre de lancer, concevoir, exécuter et clôturer des projets et programmes de manière efficace et efficiente ; et
- (viii) Améliorer l'infrastructure, les systèmes et les capacités statistiques dans toute la Région pour favoriser la production et l'utilisation efficace de statistiques régionales harmonisées.

#### 9.4 Projets par ordre de priorité

9.4.1 Les projets prioritaires à examiner dans le cadre du programme 205/26 sont les suivants :

- (i) Renforcement des liens nationaux-régionaux ;
- (ii) Développement d'un tableau de bord régional des niveaux d'impact ;
- (iii) Conception et mise en œuvre de la production et de la diffusion des statistiques régionales à l'aide des TIC.

#### 9.5 Domaines clés de résultats

9.5.1 Les Domaines de résultats clés (DRC) pour le PPRM sont les suivants :

- (i) **Élaboration de politiques et de stratégies** : Le DRC appuie la formulation de politiques et de stratégies régionales en consultation avec les États membres. Il coordonne le dialogue avec les acteurs non étatiques sur les questions politiques pertinentes au regard du programme d'action de la SADC. Il contribue également à promouvoir le rôle du Secrétariat en matière de recherche et d'analyse des politiques sur les questions clés de l'intégration régionale, en collaboration avec les réseaux de recherche régionaux et internationaux. Il consiste, en outre, à coordonner les politiques et stratégies régionales de la SADC et assurer leur alignement sur les initiatives de développement continentales et internationales.
- (ii) **Planification et programmation** : Ce domaine de résultat clé coordonne l'élaboration de plans institutionnels à court, moyen et long terme au sein du Secrétariat de la SADC et fournit des conseils concernant l'alignement des plans et budgets des États membres sur le RISDP et sur d'autres plans stratégiques. Il supervise également l'élaboration de politiques, de stratégies et d'instruments visant à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des priorités stratégiques de la SADC et assure le leadership dans la conduite du dialogue de partenariat avec les partenaires internationaux de coopération (PIC).
- (iii) **Suivi, évaluation et établissement de rapports** Le domaine clé de résultats (DRC) est un outil essentiel qui permet de fournir à toutes les parties prenantes des informations actualisées sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques du RISDP 2020-2030. Il utilise des indicateurs bien définis pour mesurer et communiquer les progrès, garantissant ainsi des rapports complets et étayés qui facilitent la prise de décision en connaissance de cause. En assurant un suivi systématique des principales mesures de performance, le

DRC permet à la SADC d'identifier les tendances, de relever les défis et de tirer parti des opportunités en temps réel. Cette approche favorise la transparence, la responsabilité et la gestion adaptative dans les efforts d'intégration régionale de la SADC, soutenant en fin de compte la réalisation des aspirations du RISDP 2020-2030.

- (iv) **Appui à la gestion des projets** : Ce DCR a pour rôle de développer et mettre en œuvre des outils, des systèmes et des processus liés à la gestion de projets afin de permettre aux équipes de projet de mieux gérer et exécuter les projets dans toute la région de la SADC. L'Unité d'appui à la gestion de projets fournit donc un appui technique aux projets et programmes à travers les actions suivantes :
  - (a) Aligner les interventions des projets et programmes sur les priorités stratégiques de la SADC ;
  - (b) Assurer le démarrage, la conception, l'exécution et la clôture efficaces des projets et programmes ;
  - (c) Soutenir les projets et les programmes afin d'identifier, de suivre et de gérer les questions opérationnelles qui les concernent ;
  - (d) Mettre en place des mesures de performance des projets et des normes pour suivre et rendre compte de leur performance ;
  - (e) Assurer un renforcement continu des capacités dans les domaines de la gestion des projets ; et
  - (f) Documenter et partager les enseignements tirés de la gestion des projets et des programmes.
  
- (v) **Recherche et statistiques** : Les statistiques soutiennent le processus d'intégration régionale en tant que base de ressources centrale pour les données régionales officielles et fournissent des statistiques pertinentes et précises liées aux questions économiques et sociales. Le programme s'emploie aussi à fournir des conseils techniques, joue un rôle d'encadrement des bases de données statistiques régionales et assure l'harmonisation et le renforcement des capacités.

## 9.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

9.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISPD 2015-2020, aux décisions du Conseil et des comités ministériels et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs d'intervention pour 2021-22 incluront :

- (i) **Élaboration de politiques et de stratégies**
  - (a) Renforcer les interactions menées au niveau mondial et continental ;
  - (b) Renforcer l'alignement entre les politiques et stratégies de la SADC et celles des États membres ;
  - (c) Renforcement des structures de la SADC au niveau national, y compris les points focaux nationaux et les comités nationaux de la SADC ; et

- (d) Promotion du dialogue autour du programme d'intégration régionale avec les acteurs non étatiques.
- (e) Opérationnalisation de l'Observatoire régional de la pauvreté de la SADC (ORP)

**(ii) Planification et programmation**

- (a) Élaborer le Plan institutionnel annuel 2026/27, conformément au RISDP 2020-2030 et en faciliter l'approbation en s'inspirant des principes de la gestion axée sur les résultats ;
- (b) Production de la Mise à jour annuelle de la stratégie (2026/27) afin d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme du RISDP ;
- (c) Mobilisation des ressources techniques et financières pour soutenir la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 conformément au cadre de mobilisation des ressources de la SADC ;
- (d) Analyse de l'état de la mobilisation des ressources et soumission d'un rapport à l'attention de la direction exécutive.

**(iii) Suivi, évaluation et remontée d'informations**

- (a) Faciliter le suivi et l'établissement de rapports systématiques et opportuns sur la mise en œuvre de la RISDP 2020-30, en utilisant l'approche du tableau de bord prospectif pour évaluer en permanence les progrès accomplis et permettre une prise de décision rapide et fondée sur des données ;
- (b) Veiller à l'établissement de rapports cohérents et complets sur la mise en œuvre des décisions issues des réunions statutaires de la SADC, y compris les réunions du Conseil et du Sommet, les réunions ministérielles et les réunions du comité d'audit ;
- (c) Renforcer progressivement la capacité du Secrétariat et des États membres à utiliser efficacement le système de suivi et d'évaluation en ligne de la SADC, en encourageant une culture de gestion et de responsabilité axée sur les données ;
- (d) Réaliser des évaluations annuelles complètes de l'état de l'intégration régionale de la SADC, en s'alignant sur les objectifs et les aspirations définis dans le RISDP 2020-30 et en les favorisant, afin de suivre les progrès réalisés et d'identifier les domaines d'intervention stratégique ; et
- (e) Poursuivre la mise en œuvre du processus de surveillance macroéconomique régionale par le biais du Mécanisme d'évaluation par les pairs afin d'encourager une plus grande coordination économique et une plus grande responsabilité dans les États membres de la SADC pour renforcer la résilience et la viabilité de l'économie, accélérant ainsi les

progrès vers des objectifs macroéconomiques partagés et une intégration régionale plus profonde.

(iv) **Gestion de projet**

- a) Coordonner la conception/le développement de nouveaux projets et programmes ;
- b) Renforcer les capacités du personnel et des parties prenantes relatives à la méthodologie de gestion des projets de la SADC (procédures opérationnelles normalisées, lignes directrices, outils et modèles) ;
- c) Assurer le suivi et l'établissement de rapports trimestriels et annuels sur la mise en œuvre et les résultats des projets et des programmes ;
- d) Fournir une gamme de services de soutien à la gestion de projet sur la base de listes de contrôle de conformité à la gestion de projet spécifiques au projet ; et
- e) Planifier et réaliser des évaluations internes de projets à mi-parcours et à la fin du projet afin d'évaluer l'alignement, l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la durabilité et l'impact des interventions et recommander des améliorations le cas échéant.

(v) **Statistique**

- (a) Produire le rapport de progrès sur la mise en œuvre du Protocole sur les statistiques et faciliter l'approbation par le Comité des statistiques ;
- (b) Produire le Rapport d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie régionale pour le développement des statistiques (RSDS 2020 - 30) et le valider avec les États membres ;
- (c) Produire des bases de données statistiques régionales et des publications sur les statistiques macroéconomiques, sectorielles et sociales et les diffuser à tous les États membres ;
- (d) Produire des rapports sur la solidité méthodologique des statistiques du secteur réel pour les États membres ; et
- (e) Renforcer les capacités des États membres et du personnel du Secrétariat en matière de collecte, de traitement et d'utilisation des statistiques.

**Tableau 16 : Résultats attendus pour la Direction PPRM pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Politique, planification stratégique et mobilisation de ressources</b>				
Planification et programmation	Planification et budgétisation intégrées améliorées pour la mise en œuvre du RISDP	N/A	N/A	Plans opérationnels et budgets annuels 2026-27 élaborés et soumis au Conseil pour approbation
				Mise à jour annuelle de la stratégie (2026/27) pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme de la RISDP réalisée et soumise à l'approbation du Conseil.
	Accroissement potentiel des voies innovantes de financement.	N/A	Cadre de la SADC pour la mobilisation des ressources opérationnel	Ressources techniques et financières mobilisées pour soutenir la mise en œuvre de projets RISDP 2020-2030 prioritaires conformément au Cadre de mobilisation des ressources de la SADC.
			N/A	L'état de la mobilisation des ressources est analysé et un rapport est soumis à l'examen de la direction exécutive.
Recherche et Statistique	Infrastructures, systèmes et capacités statistiques améliorées dans toute la Région pour la production et l'utilisation efficace de statistiques régionales harmonisées.	N/A	Des cadres politiques et juridiques sont élaborés pour la coordination des statistiques régionales et sont mis en œuvre.	Rapport d'avancement de la mise en œuvre du Protocole sur la statistique produit et approuvé par le Comité des statistiques
				Le Rapport d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie régionale pour le développement de la statistique (RSDS 2020-30) est produit et est validé par les États membres.
		Conception et mise en œuvre de la production et de la diffusion des statistiques régionales à l'aide des TIC	Des outils informatiques de production et de diffusion de données statistiques régionales sont développés.	Bases de données statistiques régionales et publications sur les statistiques macroéconomiques, sectorielles et sociales, produites et diffusées à tous les États membres
		N/A	Des cadres sont élaborés pour l'évaluation de la qualité des données statistiques du secteur réel.	Rapports d'examen statistique sur la solidité méthodologique des statistiques du secteur réel pour les États membres produits
			Des programmes sont élaborés pour renforcer les capacités statistiques en appui à l'intégration régionale.	Renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'utilisation des statistiques
		Suivi, évaluation et remontée d'informations	Amélioration de la mise en œuvre du mécanisme de suivi et d'examen par les pairs de la convergence macroéconomique (MEC)	N/A

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
	Renforcement des mécanismes institutionnels de suivi et d'évaluation	N/A	N/A	État de l'intégration régionale suivi
				Le Système de S et E en ligne de la SADC est déployé dans 3 États membres supplémentaires et au sein du personnel du Secrétariat.
			Suivi de la mise en œuvre du RISDP 2020-2030	2025/26 Production des rapports de suivi des performances
				Production du rapport 2024/25 sur les faits saillants annuels de la mise en œuvre du RISDP 2020-30
		Développement du Système de carte de pointage du niveau d'impact régional	N/A	Le Système de Tableau de bord prospectif de l'impact régional est opérationnel au Secrétariat de la SADC et dans les États membres.
	N/A	N/A	Évaluation effectuée à mi-parcours du RISDP 2020-2030	
			Compétences et connaissances accrues du Secrétariat en matière de suivi et d'évaluation des protocoles conformément au RISDP 2020-2030	
Gestion de projet	Gestion efficace et efficiente des projets et programmes au sein de la SADC	N/A	N/A	Documents de projet prioritaires élaborés et recommandés aux fins d'approbation
				Compétences et connaissances accrues sur les lignes directrices de la SADC en matière de gestion de projets
				Mise en place d'un mécanisme de conformité pour la gestion des projets de la SADC
				Production de rapports trimestriels sur la gestion et les performances des projets prioritaires.
				Évaluations à mi-parcours et à la fin du projet pour vérifier l'alignement, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact réalisées.
Politique et stratégie	Renforcement du cadre juridique, politique et institutionnel pour faciliter la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la SADC.	N/A	N/A	Protocole portant création du Parlement de la SADC élaboré et soumis à l'approbation du Conseil
				Positions stratégiques de la SADC avancées aux niveaux continental et mondial
				Structures nationales de coordination de la SADC dans les États membres opérationnelles
				Mise en œuvre du mécanisme d'engagement des acteurs non étatiques (ANE) de la SADC (phase II - IICB)

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				Opérationnalisation de l'Observatoire régional de la pauvreté (ORP) de la SADC

## 9.7 Répartition des ressources :

9.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 17 : Répartition des ressources affectées à la Direction PPRM pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Politique, planification stratégique et mobilisation de ressources</b>			
Politique et stratégie	66 400	612 000	678 400
Planification et programmation	93 570	196 460	290 030
Recherche et Statistique	131 000	2 693 190	2 824 190
Suivi, évaluation et remontée d'informations	167 590	347 890	515 480
Gestion de projet	34 860	15 500	50 360
Gestion des ressources humaines du PPRM	2 088 478	0	2 088 478
<b>Politique, planification stratégique et mobilisation de ressources</b>	<b>2 581 898</b>	<b>3 865 040</b>	<b>6 446 938</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 581 898</b>	<b>3 865 040</b>	<b>6 446 938</b>

## 10 RÉDUCTION DE RISQUES DE CATASTROPHES

### 10.1 Mandat

10.1.1 Le mandat de l'Unité de réduction des risques de catastrophes (Unité RRC) est de faciliter la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des programmes et projets de gestion des risques de catastrophes dans la Région. Guidée par le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (SFDRR), et le RISDP 2020-2030, l'Unité RRC traduit les dispositions des cadres globaux et régionaux vers des objectifs de la gestion de risques de catastrophe (GRC) en entreprenant des interventions régionales clés, ancrées dans les aspirations de l'intégration régionale. L'Unité RRC est le fer de lance de l'établissement de liens sectoriels et elle renforce les synergies grâce à des partenariats efficaces pour un programme de développement régional à l'épreuve des risques et contribue au renforcement de la résilience.

### 10.2 Objectif stratégique

10.2.1 L'Unité DRR a pour objectif stratégique de contribuer à ce qui suit : Gestion plus efficace des risques de catastrophe pour soutenir la résilience régionale.

### 10.3 Résultats

10.3.1 Les résultats poursuivis par l'Unité de réduction des risques de catastrophes sont les suivants :

- (i) Déploiement d'efforts coordonnés et efficaces de réaction et de rétablissement pour faire face à l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles, des pandémies et des ravageurs migrants ;
- (ii) Renforcement de la gestion des risques de catastrophes et de la gouvernance dans la Région ;
- (iii) Renforcement de la planification de l'évaluation des risques de catastrophes et la préparation aux catastrophes ;
- (iv) Accroissement de l'investissement dans la gestion des risques de catastrophes en vue de faciliter l'adaptation au climat et la résilience des communautés ; et
- (v) Les interventions régionales et nationales de redressement après catastrophe (mieux reconstruire) se sont renforcées.

### 10.4 Projets par ordre de priorité

10.4.1 Les projets prioritaires mis en œuvre pour réaliser les résultats fixés dans le RISDP 2020-2030 sont les suivants :

- (i) **Projet 1** : Renforcement du Programme régional d'analyse et d'évaluation de la vulnérabilité (RVAA).
- (ii) **Projet 2** : Projet de renforcement de la coordination, de la gouvernance, du suivi et des comptes rendus sur les risques de catastrophe.

- (iii) **Projet 3** : Projet de Renforcement de la gestion des risques de catastrophe dans la SADC (DRMSS) 2022-2026, soutenu par le 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) à hauteur de 4,65 millions d'euros.
- (iv) **Projet 4** : Projet 2021-2023 de l'Initiative mondiale pour la gestion des risques de catastrophes (GIDRM) soutenu par la GIZ.
- (v) **Projet 5** : Opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC
- (vi) **Projet 6** : Programme régional de résilience climatique (RCRP).

## 10.5 Domaines clés de résultats

10.5.1 Les domaines clés de résultats de l'Unité sont les suivants :

- (i) Déploiement d'efforts coordonnés et efficaces de réaction et de rétablissement pour faire face à l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles, des pandémies et des ravageurs migrants ;
- (ii) Renforcement de la gestion des risques de catastrophes et de la gouvernance dans la Région ;
- (iii) Renforcement de la planification de l'évaluation des risques de catastrophes et la préparation aux catastrophes ;
- (iv) Accroissement de l'investissement dans la gestion des risques de catastrophes en vue de faciliter l'adaptation au climat et la résilience des communautés ; et
- (v) Les interventions régionales et nationales de redressement après catastrophe (mieux reconstruire) se sont renforcées.

## 10.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

10.6.1 Conformément à la Vision 2050 du RISDP et au RISDP 2020-2030 récemment approuvé, et sur la base de décisions antérieures du Conseil et du Comité ministériel, l'Unité RRC facilitera la mise en œuvre de deux DRC, à savoir :

### (i). Gestion des risques de catastrophes

- (a) **Projet 1 : Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA)** Le Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité convoquera la réunion annuelle qui facilitera l'élaboration et l'approbation du Plan de travail du RVAA, sur la base des plans de travail des programmes d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité nationaux. Le programme facilitera en outre le développement et l'approbation du Rapport de synthèse régional 2025 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le Comité de pilotage du programme (PSC).

**(b) Projet 2 : Projet de renforcement de la coordination, de la gouvernance, du suivi et des comptes rendus sur les risques de catastrophe**

- (ba) Des documents de stratégie et des rapports d'avancement en matière de GRC sont présentés au Comité technique de la GRC et aux ministres chargés de la GRC pour en améliorer la gouvernance et la coordination et pour fournir des orientations stratégiques quant aux approches régionales à adopter pour réduire les risques de catastrophe.
- (bb) Élaboration et mise en œuvre de plans régionaux de préparation et de réaction aux catastrophes
- (bc) Les positions communes régionales de la SADC sont avancées aux Forums et Plates-formes régionaux et mondiaux (SADC, UA, ONU et d'autres réunions régionales) sur la RRC.

**(c) Projet 3 : Renforcement de la gestion des risques de catastrophe dans la SADC (DRMSS)**

- (ca) Des instruments régionaux de coordination de la GRC sont développés et sont alignés sur les cadres mondiaux, continentaux et régionaux (pour soutenir la GRC transfrontalière et nationale) ;
- (cb) Des mécanismes de gouvernance sont établis et maintenus pour renforcer la gestion des risques de catastrophe dans la SADC (DRMSS).
- (cc) Un Programme régional d'examen par les pairs en matière de GRC est déployé.
- (cd) Les lignes directrices visant l'intégration de la DRR déployées dans 7 secteurs de développement et renforcées.
- (ce) Les systèmes régionaux d'alerte précoce multi-risques sont développés.
- (cf) Les systèmes de gestion de l'équipe d'intervention d'urgence de la SADC sont améliorés.

**(d) Projet 4 : Programme régional de résilience climatique (RCRP)**

- (da) Une cartographie des systèmes nationaux d'alerte précoce est réalisée.
- (db) Promotion et intégration de la protection sociale sensible aux chocs dans les plans et budgets de gestion des risques de catastrophes.
- (dc) Des mécanismes de gouvernance pour le Programme régional de résilience climatique (RCRP) sont établis et maintenus.
- (dd) Progrès réalisés dans la définition des positions communes régionales de la SADC sur le financement des pertes et des dégâts.

**(ii). Centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC**

**(a) Projet 5 : Opérationnalisation du Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC**

- (aa) Mise au point et opérationnalisation de mécanismes de gouvernance pour le Centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC.

- (bb) Des activités de réponse coordonnées sont fournies en temps utile aux États membres touchés par des catastrophes.
- (cc) Les capacités du personnel du SHOC sont renforcées.

**Tableau 18 : Résultats attendus pour l'Unité Réduction des risques de catastrophes pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Réduction des risques de catastrophes</b>				
Gestion des risques de catastrophes.	Renforcement de la gestion des risques de catastrophes et de la bonne gouvernance dans la Région.	Projet 1 : Programme régional pour l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité	Développement et mise en œuvre des mécanismes d'identification, d'évaluation et de suivi des risques de catastrophe, notamment la gestion des données et des informations	Évaluation et analyse de la vulnérabilité (VAA) dans la Région en 2025
		Projet 5 : Rendre opérationnels le SHOC de la SADC et l'Équipe d'intervention d'urgence : Construction d'entrepôts et stockage et équipements et articles de secours d'urgence dans la Région.	Promotion de l'apprentissage mutuel, du renforcement des connaissances et de l'échange d'informations sur le climat et de la gestion des risques de catastrophes	Positions communes régionales de la SADC avancées lors des forums et plates-formes régionaux et mondiaux de RRC (SADC, UA, ONU et autres réunions régionales)
		Projet 2 : Amélioration de la coordination, de la gouvernance, du suivi et de l'établissement de rapports portant sur les programmes de gestion des risques de catastrophes	Facilitation de la réduction des risques de catastrophes et de la gouvernance des risques dans les secteurs du développement	Mise sur pied et maintenance des mécanismes de gouvernance du projet DRM
	Renforcement de la planification de l'évaluation des risques de catastrophes et de la préparation à celles-ci	N/A	Promotion des investissements dans les capacités de préparation aux risques climatiques et aux catastrophes dans les mécanismes d'alerte précoce, la planification et la gestion.	Cartographie des systèmes régionaux d'alerte précoce multi-risques réalisée
			Développement et mise en œuvre des approches et outils normalisés de planification multi-aléas pour les évaluations régionales des risques de catastrophe	Renforcement du système régional d'alerte précoce multi-aléas

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
Opérations humanitaires et d'urgence de la SADC	Le Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC) et les structures connexes chargées de la coordination des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire de la SADC sont opérationnels	Projet 5 : Rendre opérationnels le SHOC de la SADC et l'Équipe d'intervention d'urgence : Construction d'entrepôts et stockage et équipements et articles de secours d'urgence dans la Région.	Le Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC) et les structures connexes chargées de la coordination des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire de la SADC sont opérationnels	Élaboration d'un Plan de durabilité pour le Centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC).
			RISDP: Des mécanismes de préparation et de réponse coordonnés et dotés de ressources adéquates sont privilégiés.	Des activités de réponse coordonnées sont fournies en temps utile aux États membres touchés par des catastrophes.

## 10.7 Répartition des ressources :

10.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

**Tableau 19 : Répartition des ressources affectées à la Direction DRR pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Réduction des risques de catastrophes</b>			
Gestion des ressources humaines du DRR	436 495	0	436 495
Opérations humanitaires et d'urgence de la SADC	496 631	0	496 631
Gestion des risques de catastrophes au niveau régional	109 770	2 226 180	2 335 950
<b>Réduction des risques de catastrophes</b>	<b>1 042 896</b>	<b>2 226 180</b>	<b>3 269 076</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 042 896</b>	<b>2 226 180</b>	<b>3 269 076</b>

## 11 AUDIT INTERNE ET GESTION DES RISQUES

### 11.1 Mandat

11.1.1 La Direction de l'audit interne et de la gestion des risques a pour mandat de :

- (i) coordonner les activités de gestion des risques, atténuer les risques identifiés afin de permettre la réalisation des objectifs stratégiques ; et
- (ii) fournir une assurance sur l'adéquation et l'efficacité de l'environnement de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne au sein du Secrétariat.

### 11.2 Objectif stratégique

11.2.1 L'objectif stratégique consiste à garantir une assurance indépendante et objective et à offrir des conseils conçus pour apporter de la valeur ajoutée au fonctionnement du Secrétariat de la SADC et l'améliorer en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et parfaire l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

### 11.3 Résultats

11.3.1 Les objectifs visés consistent à garantir une valeur ajoutée et à fournir des services conseils pour permettre la réalisation des objectifs stratégiques et des résultats escomptés dans un environnement commercial en constante évolution, grâce aux éléments suivants :

- (i) Des recommandations d'audit ont été formulées pour améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC afin de permettre la réalisation des objectifs fixés.
- (ii) Amélioration des compétences et des connaissances du personnel du Secrétariat en matière de gouvernance, de gestion des risques et de processus de contrôle.
- (iii) Mise en œuvre des décisions du comité d'audit et des risques et du Conseil afin d'améliorer les performances du secrétariat.
- (iv) Approche coordonnée des dispositions en matière d'assurance permettant d'optimiser les ressources pour tous les services d'audit.
- (v) Améliorer la gestion des risques stratégiques et opérationnels.
- (vi) Une gestion proactive des risques se traduisant par des évaluations des risques qui éclairent la prise de décision au sein du Secrétariat de la SADC.
- (vii) Amélioration de la résilience du Secrétariat grâce à la gestion de la continuité des activités.

- (viii) Amélioration du signalement et de la détection des comportements contraires à l'éthique.

#### **11.4 Projets par ordre de priorité**

- 11.4.1 La Direction de l'audit interne et de la gestion des risques ne met en œuvre ni ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP.

#### **11.5 Domaines clés de résultats**

- 11.5.1 La Direction de l'audit interne et de la gestion des risques a deux Domaines de résultats clés, à savoir :

- (i) les services d'audit interne ; et
- (ii) Gestion des risques

#### **11.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

- 11.6.1 Conformément aux priorités visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2025-2026 sont les suivants :

- (i) Élaboration d'un Plan stratégique et annuel d'audit interne afin de fournir une base pour la mise en œuvre de services d'audit interne à valeur ajoutée
- (ii) Présentation des résultats des missions d'assurance et de conseil afin d'apporter une valeur ajoutée aux opérations du Secrétariat.
- (iii) Facilitation de la surveillance par le Comité d'audit et de risque des processus, systèmes et activités du Secrétariat afin d'améliorer la gouvernance, la gestion des risques et les processus de contrôle.
- (iv) Coordination des évaluations des risques et suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation par les Directions et les Unités.
- (v) Examen et mise à jour du profil de risque du Secrétariat
- (vi) Signalements anonymes reçus par l'intermédiaire de la ligne téléphonique d'urgence et enquêtes menées le cas échéant.
- (vii) Formations organisées pour améliorer la gouvernance, la gestion des risques et la conformité au sein du Secrétariat.
- (viii) Tests et améliorations des capacités permettant d'assurer la continuité des opérations au sein du Secrétariat.
- (ix) Appui à la mise en œuvre des recommandations d'audit et des plans d'action en matière de risques.
- (x) Mécanismes et mesures de conformité renforcés pour garantir le respect des règles et des réglementations.
- (xi) Soutien au Secrétariat de la SADC pour réduire le nombre d'exemptions signalées dans le cadre d'audits externes.

**Tableau 20 : Résultats attendus pour l'audit et la gestion des risques pour 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Audit interne et gestion des risques</b>				
Gestion des risques	Facilitation de l'identification et de l'évaluation des risques stratégiques et opérationnels, coordination de la fonction de continuité des activités et surveillance de la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques.	N/A	Gestion stratégique du RISDP Meilleure efficacité et efficience institutionnelles.	Mise à jour et mise en œuvre du Plan de continuité des activités (BCP) du Secrétariat de la SADC (2025-26)
				Amélioration de la gestion des risques stratégiques et opérationnels. (2025-26)
				La ligne d'assistance téléphonique de la SADC est opérationnelle. (2025-26)
				Compétences et connaissances améliorées du personnel du Secrétariat en matière de gestion des risques et de questions émergentes. (2025-26)
Services d'audit interne	Amélioration des contrôles, de la gouvernance et des systèmes de gestion des risques	N/A	Gestion stratégique du RISDP - Amélioration de l'efficacité et de l'efficience institutionnelles	Recommandations d'audit adressées aux programmes et projets pour la période d'avril à juin 2025 afin d'améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du Secrétariat de la SADC pour permettre la réalisation de l'objectif fixé.
				Amélioration de la prévention et de la détection des comportements contraires à l'éthique grâce à la mise en place d'une ligne d'assistance téléphonique (2025/26)
				Amélioration des services d'audit interne grâce au Programme d'amélioration de l'assurance de la qualité (QAIP). (2025-26)
				Un Plan d'audit stratégique à horizon glissant de 3 ans et un Plan annuel pour la Direction IARM sont élaborés et soumis à l'approbation du Comité d'audit. Et de la gestion des risques (2025-26)
				Application des décisions du Comité d'audit et de gestion des risques afin de rehausser les performances du Secrétariat
				Recommandations d'audit émises aux programmes et projets pour la période de juillet à septembre 2025 afin d'améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du secrétariat

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				de la SADC pour permettre la réalisation de l'objectif fixé.
				Recommandations d'audit émises aux programmes et projets pour la période d'octobre à décembre 2025 afin d'améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du secrétariat de la SADC pour permettre la réalisation de l'objectif fixé.
				Recommandations d'audit émises aux programmes et projets pour la période de janvier à mars 2026 afin d'améliorer les systèmes de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques du secrétariat de la SADC pour permettre la réalisation de l'objectif fixé.

## 11.7 Répartition des ressources :

11.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 21 : Répartition des ressources affectées à la Direction IARM pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Audit interne et gestion des risques</b>			
Services d'audit interne	143 311	0	143 311
Gestion des risques	21 434	0	21 434
Audit - Gestion des ressources humaines.	710 532	0	710 532
<b>Audit interne et gestion des risques</b>	<b>875 277</b>	<b>0</b>	<b>875 277</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>875 277</b>	<b>0</b>	<b>875 277</b>

## 12 AFFAIRES JURIDIQUES

### 12.1 Mandat

12.1.1 L'Unité des Affaires juridiques (UAJ) puise son mandat de :

- (i) l'article 12 (2) (a) (vi) du Traité de la SADC ; et
- (ii) de l'article 3, paragraphe 4, du Protocole sur les affaires juridiques.

12.1.2 L'Unité des Affaires juridiques a pour tâche, dans la poursuite de la coopération et de l'intégration régionales, de fournir aux institutions et aux États membres de la SADC des services d'appui juridique pour les questions touchant à l'interprétation et à la mise en œuvre du Traité, des protocoles et autres instruments juridiques subsidiaires qui en émanent.

### 12.2 Objectif stratégique

12.2.1 L'Unité des affaires juridiques a pour objectif stratégique de prêter aux institutions et aux États membres de la SADC une assistance juridique à propos de l'interprétation et de l'application de l'ensemble des instruments juridiques de la SADC et de toutes autres questions juridiques connexes

### 12.3 Résultats

12.3.1 Amélioration des services juridiques aux institutions de la SADC et aux États membres.

### 12.4 Projets par ordre de priorité

12.4.1 L'UAJ ne met en œuvre aucun projet.

### 12.5 Domaines clés de résultats

12.5.1 Le domaine clé de résultat (DRC) pour l'UAJ est celui des **services d'appui juridique**.

### 12.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

12.6.1 L'objectif principal pour 2025-2026 est d'assurer la réalisation de tous les produits dans le cadre du budget approuvé, ce qui inclut les éléments suivants :

- (i) Continuer à fournir des services de soutien juridique de qualité et opportuns aux institutions et aux États membres de la SADC ;
- (ii) Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Sommet, du Conseil et du Comité ministériel, et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre :

- (a) faciliter l'opérationnalisation ou la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends de la SADC ;
- (b) traiter les affaires de litige et d'arbitrage engagées contre les institutions de la SADC ;
- (c) apporter des conseils et des avis juridiques aux institutions de la SADC et aux États membres sur l'interprétation et l'application du Traité, des protocoles, des instruments subsidiaires et d'autres questions juridiques découlant de la mise en œuvre des programmes et projets ;
- (d) faciliter l'approbation ou l'adoption, la signature, la ratification des instruments juridiques de la SADC et l'adhésion à ces derniers ;
- (e) élaborer, à l'intention du Secrétariat et des États membres, de lignes directrices sur les instruments juridiques qui doivent être signés ou ratifiés pour entrer en vigueur, le but visé étant d'accélérer leur entrée en vigueur ; et
- (f) Élaborer un plan d'action pour le Comité des ministres de la justice.

**Tableau 22 : Résultats attendus de l'Unité des affaires juridiques pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Unité des services juridiques</b>				
Assurer des services d'appui juridique	Services juridiques fournis aux institutions, aux États membres et aux parties prenantes régionales de la SADC améliorées	N/A	Mécanisme de règlement des différends opérationnel d'ici 2025	Recommandations sur la création d'un mécanisme de règlement des différends de la SADC soumises au Conseil pour examen, approbation ou recommandation au Sommet pour approbation finale.
			N/A	Avis d'information élaborés et publiés pour conseiller aux États membres de signer, ratifier et adhérer aux protocoles pertinents de la SADC
				Rapport sur l'état d'avancement des instruments juridiques de la SADC qui ont été adoptés depuis longtemps, mais qui n'ont pas été ni signés ni ratifiés, et ni soumis au Conseil pour examen.
				Élaboration de lignes directrices sur les instruments juridiques qui devront être signés ou ratifiés pour entrer en vigueur et soumission aux ministres de la justice/procureurs généraux pour approbation juridique et recommandation au Conseil.

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				Instruments juridiques régionaux élaborés conformément aux recommandations d'autres comités ministériels sectoriels et soumis au Conseil et au Sommet pour adoption et signature
			N/A	1 <sup>er</sup> trimestre : des conseils et des avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC.
				2 <sup>ème</sup> trimestre : des conseils et des avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC.
				3 <sup>ème</sup> trimestre : des conseils et des avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC.
				4 <sup>e</sup> trimestre : des conseils et des avis juridiques sont fournis aux institutions et aux États membres de la SADC
			N/A	1 <sup>er</sup> trimestre : Des notes sont rédigées et des consultations sont menées en guise de préparatifs pour la représentation de la SADC dans les litiges et arbitrages afin de préserver la réputation et les ressources de la SADC
				2 <sup>ème</sup> trimestre : Des notes sont rédigées et des consultations sont menées en guise de préparatifs pour la représentation de la SADC dans les litiges et arbitrages afin de préserver la réputation et les ressources de la SADC
				3 <sup>ème</sup> trimestre : Des notes sont rédigées et des consultations sont menées en guise de préparatifs pour la représentation de la SADC dans les litiges et arbitrages afin de préserver la réputation et les ressources de la SADC

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				2 <sup>e</sup> trimestre : Des notes sont rédigées et des consultations sont menées en guise de préparatifs pour la représentation de la SADC dans les litiges et arbitrages afin de préserver la réputation et les ressources de la SADC

## 12.7 Répartition des ressources :

12.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

**Tableau 23 : Répartition des ressources à l'Unité des affaires juridiques pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Unité des services juridiques</b>			
Assurer des services d'appui juridique	150 758	0	150 758
Gestion des ressources humaines de l'Unité des affaires juridiques	647 156	0	647 156
<b>Unité des services juridiques</b>	<b>797 914</b>	<b>0</b>	<b>797 914</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>797 914</b>	<b>0</b>	<b>797 914</b>

## **13 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA SADC**

### **13.1 Mandat**

13.1.1 Le Tribunal administratif de la SADC (SADCAT) a pour mandat de connaître et de trancher les litiges et les griefs entre la SADC, les institutions de la SADC et ses fonctionnaires.

### **13.2 Objectif stratégique**

13.2.1 Les objectifs stratégiques du SADCAT sont les suivants :

- (i) Servir de mécanisme indépendant et impartial pour connaître et trancher les différends en temps voulu et motiver ses décisions conformément aux normes et principes internationaux.
- (ii) Développer une jurisprudence reconnue à l'échelle internationale sur base des normes et principes internationaux par le moyen de l'interprétation des règles, règlements et politiques de la SADC en matière de ressources humaines.

### **13.3 Résultats**

13.3.1 Le SADCAT a pour objectif de régler les conflits du travail entre la SADC et ses employés.

### **13.4 Projets par ordre de priorité**

13.4.1 Le SADCAT ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP 2020-2030.

### **13.5 Domaines clés de résultats**

13.5.1 Le domaine clé de résultats du SADCAT est la résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés.

### **13.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

13.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs d'intervention pour 2025-26 incluront :

- (i) Améliorer l'accès à la justice dans le règlement des conflits du travail entre la SADC et ses employés et ceux d'autres institutions de la SADC ;
- (ii) Convoquer les sessions plénières du SADCAT ;
- (iii) Convoquer des sessions ordinaires et extraordinaires du SADCAT pour traiter et résoudre les conflits du travail et les griefs (T2)
- (iv) Promouvoir la visibilité du SADCAT par le biais de diverses initiatives, notamment des conférences d'une journée dans les États membres, le portail et le site web de la SADC.

**Tableau 24 : Résultats attendus pour la Direction SADCAT pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Tribunal administratif de la SADC</b>				
Résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés	Accès à la justice accru dans le règlement des conflits du travail entre la SADC et ses employés et ceux d'autres institutions de la SADC.	N/A	N/A	Les normes et pratiques du Tribunal administratif de la SADC sont renforcées et ses services sont mis en avant sur le site Web et les canaux de communication internes.
				Les compétences et connaissances des juges et du personnel du Secrétariat en ce qui concerne les connaissances judiciaires en matière de droit et de principes administratifs internationaux ont été renforcées.
				Convocation des séances plénières obligatoires du SADCAT.
				Convocation de sessions extraordinaires du SADCAT en vue d'examiner et de régler les contentieux du travail.
				Les contentieux du travail sont examinés et résolus lors des sessions ordinaires de la SADCAT.
				Une couverture d'assurance complète visant à préserver le bien-être et la sécurité des juges du SADCAT est mise en œuvre et maintenue.

### 13.7 Répartition des ressources :

13.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 25 : Répartition des ressources affectées à la Direction SADCAT pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Tribunal administratif de la SADC</b>			
Gestion des ressources humaines du SADCAT	180 611	0	180 611
Résolution des conflits de travail entre la SADC et ses employés	95 550	0	95 550
<b>Tribunal administratif de la SADC</b>	<b>276 161</b>	<b>0</b>	<b>276 161</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>276 161</b>	<b>0</b>	<b>276 161</b>

## 14 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

### 14.1 Mandat

14.1.1 Le mandat de l'Unité de communication et des relations publiques est de fournir une communication institutionnelle stratégique et de faire connaître les programmes et les services de relations publiques de la SADC. Elle dirige et coordonne la mise en œuvre de la communication institutionnelle de la SADC, y compris les relations avec les médias, les affaires publiques, les services de protocole, l'image de marque et la promotion de la SADC et de ses programmes. Elle pilote également la mise en œuvre des actions en matière de communication, de visibilité et de sensibilisation, comme prévu dans le RISDP 2020-2030.

### 14.2 Objectif stratégique

14.2.1 L'objectif stratégique de l'unité Communication et relations publiques est d'améliorer la visibilité et la connaissance de la SADC, de ses activités et de l'impact de celles-ci dans tous les États membres et dans le monde.

### 14.3 Résultats

14.3.1 L'objectif spécifique de cette unité est de renforcer les capacités de la SADC en matière de communication stratégique afin de lui permettre d'assurer une communication efficace et de promouvoir ses activités et l'impact de celles-ci.

### 14.4 Projets par ordre de priorité

14.4.1 Les projets prioritaires à exécuter par l'Unité pour parvenir aux résultats prévus dans le RISDP 2020-2030 sont énumérés ci-après :

- (i) **Renforcer la capacité de la SADC à assurer une communication efficace.** : Le projet cherchera à rehausser les capacités des structures nationales, dont les comités nationaux de la SADC (CNS), les missions diplomatique de la SADC, les fonctionnaires chargés de l'information, les coordonnateurs nationaux des médias et les responsables et journalistes des établissements de presse dans les États membres de la SADC, le but recherché étant de permettre à ces structures de comprendre pleinement le mandat, les activités et les programmes de la SADC et leurs impacts. Des supports de communication sur la SADC seront fournis aux structures. Par le biais de ces initiatives, les structures nationales acquerront les connaissances requises pour apporter leur contribution à la communication et à la promotion efficaces de la SADC.
- (ii) **Campagne intégrée de communication de la SADC** : La campagne intégrée de communication de la SADC s'attachera principalement à promouvoir les activités de la SADC, leurs impacts et une proposition de valeur en utilisant les supports d'information, d'éducation et de communication (IEC), les moyens multimédia, dont la TV, la radio, la presse écrite et les médias en ligne. La campagne dressera un bilan des impacts multidimensionnels et multisectoriels des activités et des programmes de la SADC exécutés par les différentes Directions et Unités du Secrétariat de la SADC.

## 14.5 Domaines clés de résultats

14.5.1 Le domaine de résultat clé est la communication institutionnelle.

## 14.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2023/24

14.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et des comités ministériels et à la lumière des leçons tirées des mises en œuvre antérieures, les axes majeurs d'intervention pour 2025-26 incluront :

**(i) Renforcement des capacités régionales et nationales de communication stratégique de la SADC afin de favoriser l'efficacité dans la communication et la promotion de la SADC.** Ce travail consistera en ce qui suit :

- (a) Sensibiliser les PCN de la SADC, les missions diplomatiques, les médias régionaux, le secteur privé, les partenaires de développement et les parlementaires afin de mieux faire connaître la SADC.
- (b) Organiser un atelier de planification stratégique pour la CPRU

**(ii) Conception et mise en œuvre de campagnes de communication intégrées sur la SADC, ses activités, son impact et sa proposition de valeur.** Ce travail consistera en ce qui suit :

- (a) Gérer, mettre à jour et promouvoir le site web de la SADC et les plateformes de médias sociaux (Facebook, Instagram, X (anciennement Twitter), LinkedIn, YouTube).
- (b) Organiser des séances d'information et des entretiens avec les médias sur des domaines thématiques sélectionnés de la SADC ou sur des développements actuels de nature régionale.
- (c) Procéder à un remue-méninge et à des consultations pour faciliter mise au point d'un programme de la SADC intégrant la communication et la campagne de sensibilisation pour mieux faire connaître la SADC.
- (d) Promouvoir la stratégie de communication, de visibilité et de sensibilisation de la SADC pour la rendre plus visible.
- (e) Produire et diffuser des matériaux informatifs, éducatifs et de communication.
- (f) Organiser le Concours annuel de journalisme de la SADC et le Concours de rédaction pour élèves du secondaire de la SADC.
- (g) Organiser des séminaires en ligne pour sensibiliser les médias régionaux aux activités de la SADC.
- (h) Collecter et rendre accessible au public les publications et les ressources électroniques liées à la SADC
- (i) Planifier et soutenir les réunions du Sommet, les réunions du Conseil, les réunions statutaires, les engagements entre responsables et les engagements et les cérémonies de haut niveau et élaborer un programme de diffusion des informations dans le rapport annuel du Secrétaire exécutif.
- (j) Coordonner la visite du Président de la SADC au Secrétariat et assurer la couverture et les services protocolaires

**(iii) Protection de la marque SADC mise en oeuvre. Cela comprendra les activités suivantes :**

- (a) Enregistrement des marques de la SADC dans tous les pays où le logo, l'acronyme et le nom de la SADC n'ont pas été enregistrés ;
- (b) Promotion et protection de la marque et de l'identité de la SADC.
- (c) Renforcement des capacités des États membres et du Secrétariat pour soutenir efficacement la communication et le rayonnement de la SADC.
- (d) Élaboration d'un Programme intégré de communication et de sensibilisation sur la SADC, ses activités, son impact et sa proposition de valeur.
- (e) Visibilité et rayonnement accrus de la SADC grâce à une communication et une sensibilisation efficaces lors d'événements clés, y compris les collaborations dans le cadre de partenariats, les réunions statutaires et les engagements exécutifs.
- (f) Le label et la marque SADC sont protégés.

**Tableau 26 : Résultats attendus de l'Unité Communication et relations publiques pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produits du RISDP (extrants)	Produit livrable annuel
<b>Communication et relations publiques</b>				
Communication institutionnelle	Capacités de communication stratégique de la SADC renforcées pour assurer une communication et une promotion efficaces des activités et de l'impact de la SADC	Renforcer la capacité de la SADC à assurer une communication efficace.	La capacité de communication stratégique de la SADC à entreprendre une communication et une promotion efficaces de la SADC au niveau tant régional et national est renforcée.	Renforcement des compétences et des connaissances des États membres et du Secrétariat pour soutenir efficacement la communication et la sensibilisation à la SADC.
		Les actions de communication de la SADC sont intégrées.	Élaboration et mise en œuvre de campagnes de communication intégrées sur la SADC, ses activités, ses retombées et sa valeur ajoutée	Élaboration d'un programme intégré de communication et de sensibilisation relatif aux activités, à l'impact et à la proposition de valeur de la SADC.
				La SADC jouit d'une visibilité accrue et est mieux connue grâce à des actions efficaces de communication et de diffusion durant les manifestations majeures, notamment des collaborations dans le cadre de partenariats, des réunions statutaires et des entretiens avec les Hauts responsables.
SADC Mise en œuvre de la protection de la marque		Le label et la marque SADC sont protégés.		

## 14.7 Répartition des ressources :

14.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

**Tableau 27 : Répartition des ressources affectées à la Direction CPRU pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Communication et relations publiques</b>			
Communication institutionnelle	174 084	0	174 084
Gestion des ressources humaines du PR	695 594	0	695 594
<b>Communication et relations publiques</b>	<b>869 678</b>	<b>0</b>	<b>869 678</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>869 678</b>	<b>0</b>	<b>869 678</b>

## **15 BUREAU DE REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA SADC AUPRÈS DE L'UNION AFRICAINE**

### **15.1 Mandat**

15.1.1 Le mandat du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine est d'aider le Secrétariat et toutes les Directions et Unités à renforcer les liens et à créer des synergies en matière de coopération et de coordination entre le Secrétariat de la SADC et la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales/mécanismes régionaux, les ambassades des États membres de la SADC et les partenaires internationaux de coopération représentés à la Commission de l'Union africaine.

15.1.2 Il assume également un rôle de représentation du Secrétariat de la SADC lors de plusieurs conférences, réunions et ateliers organisés au niveau de l'Union africaine. Ces initiatives contribuent à faire connaître, au niveau continental, les réalisations de la SADC et les progrès accomplis en matière d'intégration et vice versa.

### **15.2 Objectif stratégique**

15.2.1 Le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine est guidé par l'objectif stratégique suivant : 'Aligner davantage les programmes de la SADC sur les programmes continentaux et mondiaux d'intégration et de développement.' Conformément à cet objectif, les produits de ce Bureau se concentrent sur le renforcement d'une approche mieux coordonnée avec la Commission de l'Union africaine, conformément à la Vision 2050 de la SADC, au RISDP 2020-2030 de la SADC, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à l'Agenda 2030 des ODD de l'ONU.

### **15.3 Résultats**

15.3.1 Les résultats du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine sont les suivants :

- (i) Promotion des programmes, stratégies, politiques et réalisations de la SADC en matière d'intégration régionale au niveau continental par le biais de réunions avec les différentes commissions de l'Union africaine, lors des réunions obligatoires de l'UA telles que les sommets ordinaires et extraordinaires, les réunions de coordination semestrielles et avec les représentants permanents des CER et des mécanismes régionaux auprès de la Commission de l'Union africaine, les ambassades des États membres africains, les ambassades étrangères, les partenaires, les organisations intergouvernementales et les groupes de réflexion à Addis-Abeba ;
- (ii) Le Bureau de la Représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine facilite la mise en œuvre des priorités continentales convenues au niveau régional de la SADC en transmettant régulièrement des informations et des contributions au Secrétariat pour qu'elles soient incluses dans les mémoires, les points de discussion et les notes. Cela implique également la participation aux principales réunions de la SADC, telles que le Conseil des ministres, les sommets de la SADC et les réunions de la Troïka/du Comité ministériel de

l'Organe (CMO), ainsi qu'un suivi des décisions du Conseil des ministres/du CMO qui sont pertinentes pour le Bureau, en coordination avec le Secrétariat, la Commission de l'Union africaine et les partenaires.

#### **15.4 Projets par ordre de priorité**

15.4.1 Le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projet spécifique du RISDP 2020-2030, mais apporte son soutien aux directions et aux unités dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs.

#### **15.5 Domaines clés de résultats**

15.5.1 Le domaine de résultat clé du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine est la mise en œuvre réelle et l'examen des programmes de la SADC et de l'UA.

#### **15.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025-26**

15.6.1 Conformément à la Vision 2050, au RISDP 2020-2030, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, aux sommets de la SADC et de l'UA, aux décisions du Conseil et du CMO et aux enseignements tirés de la mise en œuvre précédente du POA 2023-2024, le Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'Union africaine se concentrera davantage sur les points suivants :

- (i) Consolider et améliorer les relations de travail entre le secrétariat de la SADC (directions/unités) et le Bureau grâce à un mécanisme de consultation et de retour d'information qui sera mis en place pour faciliter l'échange d'informations en temps utile, l'examen des questions stratégiques régionales et continentales et l'apport d'une réponse efficace ;
- (ii) S'assurer que l'architecture de paix et de sécurité de la SADC s'aligne sur l'architecture continentale africaine de paix et de sécurité, ce qui sera réalisé grâce à une liaison constante entre la Commission de l'Union africaine/les partenaires et le Secrétariat de la SADC sur les questions liées à la paix, à la sécurité et à la gouvernance ;
- (iii) Il poursuivra la mise en œuvre du mandat du Bureau qui consiste à œuvrer en faveur des priorités de la SADC alignées sur les programmes d'intégration continentale en documentant les principales questions affectant la SADC lors des réunions de l'Union africaine (sommets, sommets extraordinaires, sommets et réunions de coordination semestriels) et en contribuant aux documents soumis par les Directions/Unités au Conseil des Ministres de la SADC, le Comité ministériel de l'organe et les sommets ; et
- (iv) il poursuivra son travail en collaboration avec les représentants permanents/agents de liaison des autres communautés économiques régionales (CER)/mécanismes régionaux (MR) présents à la Commission de l'Union africaine ;

**Tableau 28 : Résultats attendus du Bureau de représentation permanente de la SADC auprès de l'UA pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Bureau de liaison de la SADC auprès de la CUA</b>				
Mise en œuvre et revue effective des programmes SADC/UA	Renforcement de l'alignement des programmes de la SADC sur l'agenda continental et mondial d'intégration et de développement.	N/A	N/A	Mécanisme de consultation et de retour d'information mis en place pour faciliter l'échange d'informations en temps utile, l'examen des questions stratégiques régionales et continentales et l'apport d'une réponse efficace
				Mise en place d'un mécanisme de consultation et de retour d'information pour faciliter l'examen en temps utile des questions stratégiques continentales et l'apport d'une réponse efficace
				Alignement de l'architecture de paix et de sécurité de la SADC sur l'architecture continentale africaine de paix et de sécurité
				Priorités de la SADC alignées sur les programmes d'intégration continentale sanctionnés par le sommet de coordination semestriel de l'UA et les grandes réunions de la SADC
				Collaboration accrue entre la SADC et d'autres communautés économiques régionales (CER)/mécanismes régionaux (MR)
				Gestion des opérations administratives et financières de l'AUPR
				Priorités de la SADC alignées sur les programmes d'intégration continentale sanctionnés par les sommets et les sommets extraordinaires de l'UA et les grandes réunions de la SADC.

## 15.7 Répartition des ressources :

15.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 29 : Répartition de ressources pour le Bureau de représentation permanente auprès de l'UA pour 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Bureau de liaison de la SADC auprès de la CUA</b>			
Mise en œuvre et revue effectives des programmes SADC/UA	24 799	0	24 799
Gestion des ressources humaines du AU	181 525	0	181 525
<b>Bureau de liaison de la SADC auprès de la CUA</b>	<b>206 324</b>	<b>0</b>	<b>206 324</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>206 324</b>	<b>0</b>	<b>206 324</b>

## **16 RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION**

### **16.1 Mandat**

16.1.1 La Direction des Ressources humaines et de l'administration (RHA) a pour mission de fournir des services efficaces et efficaces dans les domaines des ressources humaines, de l'administration, de la gestion des dossiers et des services de Conférence de sorte à permettre au Secrétariat de la SADC de remplir son mandat essentiel de poursuite de l'intégration régionale et du développement socioéconomique.

### **16.2 Objectif stratégique**

16.2.1 L'objectif stratégique de la direction des ressources humaines et de l'administration est de soutenir le Secrétariat de la SADC en attirant et en conservant une main-d'œuvre qualifiée, en offrant des services efficaces d'administration, de gestion des dossiers et des conférences en vue de la réalisation du programme d'intégration régionale et de développement socio-économique de la SADC.

### **16.3 Résultats**

16.3.1 La Direction cherche à réaliser les résultats suivants :

- (i) Améliorer les équipements et services de conférence fournis aux réunions stratégiques et autres de la SADC ;
- (ii) Améliorer les services fournis en matière de gestion des ressources humaines en appui à l'intégration régionale effective ;
- (iii) Améliorer le soutien administratif prêté au Secrétariat de la SADC ; et
- (iv) Améliorer les services de gestion des dossiers à la SADC.

### **16.4 Projets par ordre de priorité**

16.4.1 La Direction des ressources humaines et de l'administration ne procède pas à la mise en œuvre ou à la gestion des projets du RISDP 2020-2030.

### **16.5 Domaines clés de résultats**

16.5.1 Les Domaines de résultats clés sont les suivants :

- (i) Fourniture d'un soutien efficace et efficace aux réunions des organes directeurs et autres ;
- (ii) Développement et gestion des ressources humaines ;
- (iii) Octroi d'un soutien administratif efficace et efficace au Secrétariat de la SADC ;
- (iv) Gestion efficace et efficiente des archives du Secrétariat de la SADC tout au long de leur cycle de vie ; et
- (v) Acquisition et remplacement des actifs au Siège.

### **16.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

16.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des mises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2025-2026 sont les suivants :

- (i) Renforcement des capacités humaines du Secrétariat pour lui permettre de livrer les résultats attendus concernant les priorités fixées par le RISDP ;
- (ii) Renforcement de la fourniture de services d'appui administratif ;
- (iii) Appui aux organes directeurs pour qu'ils s'acquittent avec efficacité et efficacité de leurs mandats ;
- (iv) Amélioration de la gestion des documents du Secrétariat ; et
- (v) Amélioration des services fournis lors des réunions stratégiques et autres.

**Tableau 30 : Résultats prévus pour les ressources humaines & l'administration pour 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Ressources humaines et Administration</b>				
Fourniture d'un soutien efficient et efficace aux réunions des organes directeurs et autres réunions.	Améliorer les installations et les services de conférence aux réunions stratégiques et autres de la SADC.	N/A	N/A	Fourniture des installations et services de conférence requis pour les réunions statutaires, politiques et autres de la SADC
Développement et gestion des ressources humaines	Amélioration du développement et de la gestion des ressources humaines	N/A	N/A	Structure organisationnelle du secrétariat de la SADC alignée sur le RISDP
				Amélioration de l'engagement et de la fidélisation des employés, ainsi que de l'alignement sur les valeurs de l'organisation
				Amélioration des compétences et des connaissances du personnel du Secrétariat de la SADC par rapport aux besoins de formation identifiés, conformément au Plan annuel d'apprentissage et de développement.
				Reconnaissance et récompense des employés les plus performants du secrétariat de la SADC.
				Le personnel du Secrétariat a été recruté conformément au plan quinquennal relatif aux effectifs.
				Automatisation des processus de recrutement du Secrétariat afin de réduire les délais de recrutement
				Les réunions du Comité des ressources humaines et de l'administration (HRAC) sont tenues.
				Le Système VIP est mis en opération.
				L'assurance-vie de groupe du Secrétariat de la SADC est appliquée/traitée
				Dossiers du personnel du Secrétariat de la SADC numérisés
Mise en place d'un système de paie dans les bureaux satellites				

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				Mise en œuvre du programme de bien-être du personnel de la SADC
				Mise en œuvre des programmes OSHE pour un environnement de travail sûr et sain
Octroi d'un soutien administratif efficient et efficace au Secrétariat de la SADC.	Soutien administratif au Secrétariat de la SADC amélioré	N/A	N/A	Actifs sécurisés et assurés
				Bureaux et logements fournis et entretenus
				Services généraux de soutien administratif fournis
Gestion efficace et efficiente des archives du secrétariat de la SADC tout au long de leur cycle de vie	Services de gestion des dossiers de la SADC améliorés	N/A	N/A	Le système de gestion des dossiers électroniques de la SADC est pleinement opérationnel et intégré dans les bureaux du siège et les bureaux satellites.
				Gestion efficace et efficiente des dossiers du Secrétariat de la SADC
Acquisition et remplacement des actifs au Siège	Fourniture d'actifs immobilisés au Secrétariat de la SADC améliorée	N/A	N/A	Les actifs sont remplacés et entretenus
Engagement entre le Secrétaire exécutif et les États membres de la SADC, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que d'autres parties prenantes.	Amélioration des consultations avec les États membres et renforcement des partenariats bilatéraux et multilatéraux	N/A	N/A	Présentation des priorités, des positions et de l'état d'avancement de l'intégration régionale de la SADC en vue d'un dialogue avec les États membres, les partenaires de coopération et d'autres organisations afin de renforcer l'intégration.
Engagements du DES-RI auprès des États membres et des parties prenantes de la SADC	Coordination améliorée et mise en œuvre efficace du RISDP	N/A	N/A	Stratégies d'intégration régionale examinées et promues afin d'améliorer la mobilisation des ressources et l'impact.
DES-CA : Leadership et supervision des services généraux	Gouvernance d'entreprise	N/A	N/A	Amélioration de la gouvernance institutionnelle

## 16.7 Répartition des ressources

16.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 31 : Répartition des ressources affectées à la Direction HRA pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Ressources humaines et Administration</b>			
Fourniture d'un soutien efficient et efficace aux réunions des organes directeurs et autres réunions.	1 301 674	0	1 301 674
Développement et gestion des ressources humaines	669 901	0	669 901
Octroi d'un soutien administratif efficient et efficace au Secrétariat de la SADC.	3 081 746	0	3 081 746
Engagement entre le Secrétaire exécutif et les États membres de la SADC, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que d'autres parties prenantes.	167 229	0	167 229
Acquisition et remplacement des actifs au Siège	1 037 100	0	1 037 100
Gestion efficace et efficiente des archives du secrétariat de la SADC tout au long de leur cycle de vie	145 500	0	145 500
Engagements du DES-RI auprès des États membres et des parties prenantes de la SADC	161 231	0	161 231
DES-CA : Leadership et supervision des services généraux	128 000	0	128 000
Gestion des ressources humaines du HR	4 075 969	0	4 075 969
<b>Ressources humaines et Administration</b>	<b>10 768 350</b>	<b>0</b>	<b>10 768 350</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 768 350</b>	<b>0</b>	<b>10 768 350</b>

### 17.1 Mandat

17.1.1 Le mandat général de la Direction des finances est de fournir un service de gestion financière et de conseil efficace et efficient au sein du Secrétariat de la SADC, qui garantisse la réalisation des objectifs financiers du Secrétariat de la SADC. La Direction des finances aide le Secrétariat de la SADC à exercer la responsabilité fiduciaire qui lui revient, notamment de veiller à ce que les fonds fournis par les États membres et les subventions versées par les PIC soient utilisés et fassent l'objet de rapports financiers, conformément au règlement financier applicable.

### 17.2 Objectif stratégique

17.2.1 L'objectif stratégique de la Direction des finances est de faciliter l'utilisation efficace et efficiente des ressources de la SADC et de rendre compte de leur utilisation.

### 17.3 Résultats

17.3.1 Les résultats de la Direction des finances sont les suivants :

- (i) Des états financiers audités sans réserve pour 2023-2024.
- (ii) Des rapports de gestion mensuels complets et de qualité.
- (iii) Un Cadre de recettes et de dépenses à moyen terme (MTREF) approuvé pour cinq ans (2025-2026 à 2029-2030).
- (iv) De estimations annuelles réalistes des recettes et des dépenses pour 2025-2026.

### 17.4 Projets par ordre de priorité

17.4.1 La Direction des finances ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projets prioritaires spécifiques du RISDP.

### 17.5 Domaines clés de résultats

17.5.1 La Direction des finances vise un DCR, à savoir : « Veiller à ce que les ressources soient administrées conformément au règlement financier du Secrétariat de la SADC ».

### 17.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

17.6.1 Pour l'exercice 2025-2026, la Direction des finances s'attachera à :

- (i) Renforcement des contrôles internes solides comprenant des systèmes financiers, des processus et des capacités humaines adéquatement qualifiées ;
- (ii) Sauvegarder, contrôler et rendre compte de l'utilisation des ressources financières du Secrétariat de la SADC conformément aux politiques, règles et réglementations financières applicables ;

- (iii) Faciliter et soutenir les travaux des comités techniques de surveillance de la gouvernance, ainsi que les activités d'audit externe.

**Tableau 32 : Résultats attendus de la Direction des finances pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produits du RISDP (extrants)	Produit livrable annuel
<b>Finances</b>				
Ressources gérées conformément aux réglementations financières du Secrétariat de la SADC.	Gestion améliorée des ressources conformément au Règlement financier du Secrétariat de la SADC.	N/A	N/A	2024/25 États financiers annuels conformes aux normes IPSAS, accompagnés d'un avis d'audit, produits et soumis à l'approbation du comité des finances
				Plan d'audit 2025/26 à produire et à approuver par le Collège des commissaires aux comptes de la SADC
				2025-26 Comptes de gestion mensuels, rapports financiers pour les PIC produits et soumis à la direction pour approbation
				Le cadre quinquennal de recettes et de dépenses à moyen terme 2026/27 - 2030/31 est élaboré et soumis à l'approbation de la commission des finances.
				2026/27 Estimation annuelle des recettes et des dépenses élaborée et soumise à l'approbation de la commission des finances

## 17.7 Répartition des ressources :

17.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 33 : Répartition des ressources à la Direction des finances pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Finances</b>			
Ressources gérées conformément aux réglementations financières du Secrétariat de la SADC.	650 765	0	650 765
Gestion des ressources humaines - Finances	2 517 090	0	2 517 090
<b>Finances</b>	<b>3 167 855</b>	<b>0</b>	<b>3 167 855</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 167 855</b>	<b>0</b>	<b>3 167 855</b>

## **18 UNITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

### **18.1 Mandat**

18.1.1 L'Unité des technologies de l'information et de la communication (TIC) du Secrétariat de la SADC est responsable de l'utilisation efficace et efficiente des TIC au sein du Secrétariat de la SADC et assiste les directions et les unités dans l'exploitation des TIC dans le cadre des programmes de la SADC.

### **18.2 Objectif stratégique**

18.2.1 L'Unité des TIC poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- (i) Améliorer la valeur dégagée des investissements réalisés dans les TIC grâce à un cadre global de gouvernance des TIC.
- (ii) Favoriser le changement de comportement nécessaire à l'adoption de la transformation numérique,
- (iii) Améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'organisation grâce à un modèle opérationnel organisationnel révisé,
- (iv) Favoriser et améliorer la prise de décision et les interventions fondées sur des données probantes et
- (v) Rehausser l'efficacité organisationnelle par la mise en œuvre de technologies modernisées.

### **18.3 Résultats**

18.3.1 L'Unité des technologies de l'information et de la communication (TIC) poursuit les résultats suivants :

- (i) Efficacité organisationnelle améliorée grâce à l'utilisation de la technologie moderne
- (ii) Renforcement de la gouvernance et de la gestion des technologies de l'information pour des opérations internes efficaces, y compris la fourniture de services efficaces

### **18.4 Projets par ordre de priorité**

18.4.1 L'Unité des TIC ne met pas en œuvre ou ne gère pas de projet prioritaire spécifique du RISDP.

### **18.5 Domaines clés de résultats**

18.5.1 Le domaine clé de résultats de l'Unité des TIC est la gestion des infrastructures et des applications TIC.

### **18.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26**

18.6.1 Conformément aux priorités et aux résultats visés dans le RISDP 2020-2030, aux décisions du Conseil et du Comité ministériel et à la lumière des leçons apprises des

prises en œuvre antérieures, les principaux axes d'intervention pour l'exercice 2025-2026 sont les suivants :

- (i) Mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique des institutions de la SADC ;
- (ii) Mise en œuvre de la Stratégie sur la cybersécurité ;
- (iii) Amélioration des processus de gouvernance informatique ;
- (iv) Harmonisation et automatisation des processus opérationnels ;
- (v) Formulation d'une stratégie globale en matière de données
- (vi) Conformité avec les normes réglementaires garantie
- (vii) Continuité des activités renforcée
- (viii) Renforcement des capacités des membres du personnel de la SADC et des TIC en matière d'utilisation et de gestion des technologies de l'information.

**Tableau 34 : Résultats attendus de l'Unité des technologies de l'information et de la communication pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Technologies de l'information et de la communication</b>				
Gestion des infrastructures et des applications TIC	Fournir des services de TIC et les gérer afin de faire en sorte que les capacités de TIC sont contrôlées et entretenues conformément aux objectifs de l'institution et les tendances émergentes.	N/A	N/A	Fourniture et soutien d'un réseau et d'une connectivité internet pour améliorer le fonctionnement des outils numériques et d'une série d'applications au secrétariat de la SADC pour la période allant d'avril à juin 2025.
				Déploiement, soutien et maintenance d'une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux ressources d'information pour la période d'avril à juin 2025
				Déploiement, soutien et maintenance d'une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux ressources d'information pour la période allant de juillet à septembre 2025
				Déploiement, soutien et maintenance d'une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux ressources d'information pour la période allant d'octobre à décembre 2025
				Déploiement, soutien et maintenance d'une infrastructure TIC moderne permettant un accès transparent et sécurisé aux

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
				ressources d'information pour la période de janvier à mars 2026
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC pour la période de juillet à septembre 2025
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC pour la période d'octobre à décembre 2025
				Connectivité du réseau et de l'Internet fournie et soutenue afin d'assurer une exploitation sans heurt des outils numériques et d'une suite diversifiée d'applications pour le Secrétariat de la SADC pour la période de janvier à mars 2026
	Renforcement de la gouvernance et de la gestion des technologies de l'information pour des opérations internes efficaces, y compris la fourniture de services efficaces	N/A	N/A	Architecture d'entreprise élaborée et soumise à l'approbation de l'ITSC
				Plan de mise en œuvre pour l'opérationnalisation de la stratégie de transformation numérique (DX) (2023-2028) achevé.

## 18.7 Répartition des ressources :

18.7.1 La proposition de répartition des ressources à l'Unité est présentée ci-après.

**Tableau 35 : Répartition des ressources affectées à la Direction ICT pour l'exercice 2025-26**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Technologies de l'information et de la communication</b>			
Gestion des infrastructures et des applications TIC	1 113 965	0	1 113 965
Gestion des ressources humaines du ICT	943 100	0	943 100
<b>Technologies de l'information et de la communication</b>	<b>2 057 065</b>	<b>0</b>	<b>2 057 065</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 057 065</b>	<b>0</b>	<b>2 057 065</b>

## **19 PASSATION DE MARCHÉS**

### **19.1 Mandat**

- 19.1.1 L'Unité des approvisionnements a pour mandat de coordonner et de mettre en œuvre les processus de passation de marchés du Secrétariat de la SADC.
- 19.1.2 Comme l'indiquent Les lignes directrices de la SADC en matière d'approvisionnements et de subventions, « la fonction 'Approvisionnements et subventions' a la responsabilité globale de coordonner et mettre en œuvre les processus de passation des marchés et d'appel d'offres du Secrétariat de la SADC. Sauf en ce qui concerne les exceptions indiquées dans les règles et procédures d'approvisionnement ainsi que dans le Règlement financier de l'institution, l'Unité est investie de la fonction d'acquies des services, des biens et des travaux et de lancer des appels à propositions au nom de l'Institution. »

### **19.2 Objectif stratégique**

- 19.2.1 L'Unité a pour objectif stratégique de veiller à l'exécution efficace et efficiente de la totalité des exercices de passation de marchés conformément à la Politique et aux Lignes directrices de la SADC en matière d'approvisionnements et de subventions. L'objectif de l'Unité d'approvisionnement est de veiller à ce que les biens, services et travaux soient achetés en temps opportun et avec efficacité, conformément à l'article 2 de la Politique en matière d'approvisionnements et de subventions, qui vise à réaliser ce qui suit :
- (i) Économie et efficacité ;
  - (ii) Meilleur rapport qualité-prix ;
  - (iii) Équité, intégrité et transparence par voie de la mise en concurrence ;
  - (iv) Responsabilisation et respect des normes éthiques parmi les intervenants.

### **19.3 Résultats**

- 19.3.1 Le résultat de l'unité de passation de marchés est l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'acquisition de tous les biens, services et travaux prévus, conformément aux lignes directrices de la SADC en matière de passation de marchés et d'octroi de subventions.

### **19.4 Projets par ordre de priorité**

- 19.4.1 L'Unité d'approvisionnement ne gère aucun projet prioritaire spécifique du RISDP 2020-2030.

## 19.5 Domaines clés de résultats

19.5.1 L'Unité d'approvisionnement exécute son mandat sous un seul domaine clé de résultat, à savoir l'approvisionnement.

## 19.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

Au cours de l'exercice 2025-26, l'Unité continuera à se concentrer sur les quatre axes suivants :

- (i) Le suivi du Plan annuel d'approvisionnement est réalisé de manière précise et ponctuelle.
- (ii) Sensibilisation, compétences et connaissances accrues des parties prenantes en matière de pratiques de passation de marchés.
- (iii) Réalisation d'une évaluation complète des appels d'offres et soumission de recommandations pratiques à la direction du Secrétariat pour approbation.
- (iv) Élaboration d'une stratégie globale en matière d'achats et d'un plan d'action annuel

**Tableau 36 : Résultats attendus de l'Unité d'approvisionnement pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produits du RISDP (extraits)	Produit livrable annuel
<b>Unité chargée de la passation de marchés</b>				
Passation de marchés	Efficience et efficacité accrues des exercices d'approvisionnement.	N/A	N/A	Sensibilisation, compétences et connaissances des parties prenantes en matière de pratiques d'achat renforcées
				L'évaluation complète des offres est achevée et des recommandations exploitables sont soumises à l'approbation de la direction du Secrétariat.
				Élaboration d'une stratégie globale en matière de marchés publics et d'un plan d'action annuel
				Base de données détaillée des fournisseurs dans les principales catégories pour les deux États membres qui prennent la présidence de la SADC et du CMO

## 19.7 Répartition des ressources :

19.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 37 : Répartition des ressources pour l'Unité d'approvisionnement pour la période 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Unité chargée de la passation de marchés</b>			
Passation de marchés	39 686	0	39 686
Gestion des ressources humaines du PU	627 531	0	627 531
<b>Unité chargée de la passation de marchés</b>	<b>667 217</b>	<b>0</b>	<b>667 217</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>667 217</b>	<b>0</b>	<b>667 217</b>

## 20 UNITÉ D'APPROVISIONNEMENT EX ANTE

### 20.1 Mandat

20.1.1 L'Unité d'approvisionnement ex ante a pour mandat d'assurer la surveillance et l'assurance qualité des activités d'approvisionnement par le biais d'un examen de la conformité et d'un contrôle de la qualité.

### 20.2 Objectif stratégique

20.2.1 L'objectif stratégique de l'Unité d'approvisionnement *ex ante* est le suivant :

- (i) Garantir une gestion efficace et efficiente des activités de passation de marchés en minimisant les risques et en fournissant une assurance qualité par le biais d'examens, en garantissant la cohérence et la conformité, ainsi qu'en veillant à l'optimisation des ressources.

### 20.3 Résultats

20.3.1 Les produits de l'Unité d'approvisionnement ex ante sont les suivants :

- (i) Efficacité et efficience accrues dans la gestion des activités de passation de marchés grâce à une gestion efficace des risques, à des économies de coûts, à une transparence accrue et à une amélioration des performances en matière d'approvisionnement.

### 20.4 Projets par ordre de priorité

20.4.1 L'Unité d'approvisionnement ex ante ne gère aucun des projets spécifiques devant être mis en œuvre selon le RISDP.

### 20.5 Domaines clés de résultats

20.5.1 Les Domaines de résultats clés de l'Unité sont la conformité et la gouvernance, la gestion des coûts, la performance des fournisseurs, la gestion des risques et l'efficacité des processus dans les activités de passation de marchés. Parmi ses domaines d'intervention figurent ceux énumérés ci-après :

- (i) Appui à l'Unité d'approvisionnement pour l'examen de la politique d'approvisionnement et de subventions de la SADC, des lignes directrices de la SADC en matière d'approvisionnement et de subventions ;
- (ii) Collaboration avec l'unité d'approvisionnement pour l'élaboration d'un plan d'approvisionnement global ;
- (iii) Collaboration avec l'Unité d'approvisionnement pour établir et mettre à jour la base de données des fournisseurs préqualifiés ;

- (iv) Examen indépendant de tous les documents relatifs à la passation de marchés, des dossiers des comités d'appel d'offres et des contrats conformément aux lignes directrices de la SADC en matière de passation de marchés et d'octroi de subventions.
- (v) Amélioration des connaissances et des compétences du personnel de l'Unité ex-ante en matière d'examen de l'assurance qualité et de conformité à la Politique d'approvisionnement de la SADC.

## 20.6 Axes majeurs d'intervention pour l'exercice 2025/26

20.6.1 Pour l'exercice 2025/2026, l'Unité d'approvisionnement ex ante se concentre sur les domaines suivants :

- (i) Amélioration de la gestion des risques dans les activités de passation de marchés en identifiant et en atténuant les risques liés à la passation de marchés de manière proactive ;
- (ii) Renforcement de la conformité avec la politique et les lignes directrices révisées et amélioration de la gouvernance afin de garantir la transparence et la responsabilité, et formulation de recommandations sur les lacunes identifiées ;
- (iii) Investissement dans des programmes de formation et de développement pour renforcer les compétences et l'expertise des unités d'approvisionnement et d'approvisionnement ex ante en assurant un partage continu des connaissances entre le personnel de l'Unité d'approvisionnement/d'approvisionnement ex ante, le personnel des centres et le personnel de la SADC sur la base des lignes directrices et de la politique révisées, et assurer la conformité aux lignes directrices révisées de la SADC en matière de passation de marchés, aux lignes directrices de la SADC en matière de subventions et à la politique de la SADC en matière de passation de marchés et de subventions, ainsi qu'à ses annexes/modèles pertinents ; et
- (iv) Promotion de l'optimisation des coûts en se concentrant sur des stratégies visant à identifier et à réaliser des économies tout en garantissant un bon rapport qualité-prix.

**Tableau 38 : Résultats attendus pour l'Unité d'approvisionnement ex ante pour l'exercice 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
<b>Unité d'approvisionnement ex ante</b>				
Assurance qualité améliorée grâce à l'examen de la conformité et au contrôle de la qualité des activités liées	Gestion efficace et efficiente des marchés publics, soutenue par la fourniture d'une assurance qualité par le biais d'examens, permettant ainsi de garantir la	N/A	N/A	Documents d'appel d'offres, dossiers de la commission d'appel d'offres, contrats examinés et révision de toutes les annexes des lignes directrices en matière de marchés publics et de subventions.
				Les rôles et responsabilités des structures de gouvernance ont été revus et établis.

Période opérationnelle annuelle 2025-26				
Domaine clé de résultat	Résultats du RISDP	Projets par ordre de priorité	Produit livrable du RISDP	Produit livrable annuel
à la passation de marchés	cohérence et la conformité, ainsi que l'optimisation des ressources			Les outils de passation de marchés et les logiciels sont exploités pour améliorer l'utilisation de la technologie au sein du Secrétariat.
				Renforcement des audits réguliers et des contrôles de conformité
				Amélioration des compétences et des connaissances du personnel chargé des marchés publics et d'Ex-Ante ainsi que des comités d'évaluation des offres en matière de gouvernance, de conformité et de bonnes pratiques.

## 20.7 Répartition des ressources :

20.7.1 La proposition de répartition des ressources à la Direction est présentée ci-après.

**Tableau 39 : Répartition des ressources à l'Unité d'approvisionnement ex ante pour la période 2025-2026**

Période opérationnelle annuelle 2025-26			
DOMAINE CLÉ DE RÉSULTATS	États membres	Partenaires	TOTAL
<b>Unité d'approvisionnement ex ante</b>			
Assurance qualité améliorée grâce à l'examen de la conformité et au contrôle de la qualité des activités liées à la passation de marchés	20 401	0	20 401
EX ANTE - Gestion des ressources humaines	376 583	0	376 583
<b>Unité d'approvisionnement ex ante</b>	<b>396 984</b>	<b>0</b>	<b>396 984</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>396 984</b>	<b>0</b>	<b>396 984</b>

## 21 ANNEXE 1 : PLANS OPÉRATIONNELS ANNUELS ET BUDGETS 2025/26